Lausanne
992
A

16810

LES
PRINCIPES
DU
BLAZON,
OU L'ON EXPLIQUE
TOUTES LES REGLES ET TOUS LES TERMES
DE CETE SIANCE

Enrichis de Figures.

F^ll No 1168 bis

A PARIS,
Chez NICOLAS SIMART, Imprimeur & Libraire ordinaire de Monseigneur le Dauphin, rue S. Jacques, au Dauphin couronné.

M. DCC. XV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

PREFACE.

DANS mon Ouvrage de la Geografie hiſtorique, dont j'ai dêja doné quelques volumes au Public, j'ai reſolu de faire antrer les Armoiries de tous les Souverains de l'Europe & des Maiſons les plus conſiderables de chaque partie de l'Europe. Ces Armoiries ſeront acompagnées du dechifremant & des raiſons hiſtoriques des divers quartiers qui les compoſent, à peu près come j'ai fait dans ce Volume-ci à l'ègard des Armoiries du Roi d'Eſpagne, du Duc de Savoie & du Duc de Loraine. Ces Armoiries ſeront auſſi acompagnées de quelque èclairciſſemant ſur l'ètat preſant de toutes ces familles iluſtres, ſur les actions, les charges, & les amplois, de ceus qui portent aujourd'hui ces Armoiries. J'ai dêja fait graver cèles des Princes & des Princeſſes de la Maiſon Royale, de tous ceus qui ont les honeurs du Louvre en France Ducs & Princes, de tous les Marèchaus de France & de tous les Chevaliers de l'Ordre que le Roi a faits depuis le comancemant de ſon règne.

Mais avant que de les doner au Public, j'ai cru qu'il ètoit à propos de doner quelque conoissance des principes du Blazon en gènèral, afin qu'on antande mieus ce que je dis sur chaque Armoirie en particulier, c'est ce que j'ai tâché à faire dans ce volume.

On m'a dit qu'on seroit bien aise de savoir quelque chose de l'origine des Armoiries, avant que d'ètudier les principes du Blazon.

De toutes les opinions diferantes sur l'origine des Armoiries, voici cèle qui me paroît la plus vraissamblable.

Hanri l'Oiseleur Roi de Germanie (c'est ce qu'on apèle aujourd'hui l'Alemagne) faisoit la guêre aus Hongrois; les Princes de Germanie ètoient venus à son secours, avec les Seigneurs les plus considèrables. Il fit avec les Hongrois une Trève d'un an, & croyant que si ces Princes & ces Seigneurs retournoient dans leurs Têres, il auroit de la peine à les rassambler assés tôt pour s'oposer à son ènemi aprés la Trève: dans cète vuë il les convia à aler avec lui à Magdebourg qui ètoit la Capitale de son Duché de Saxe, ils l'y acompagnérent; & afin qu'ils ne s'y annuyassent pas & qu'ils conservassent toujours un esprit de guêre, il les amusa par des images de combats qu'on a depuis només Tournois. Cète sorte de divertissemant militaire a depuis ètè fort en usage en Alemagne, & dans les autres pays de l'Eu-

rope. Sans que j'antre dans la deſcription de ces anciens Tournois, on ſait aſſés que les Chevaliers qui s'y trouvoient paroiſſoient la viſière baiſſée, & ſe diſtinguoient les uns des autres par quelques figures, qu'ils faiſoient peindre ſur leurs écus. Mais afin quil ne ſe prèſantât pour joûter ou pour courre, que des gens de naiſſance iluſtre, on établit aus barières des eſpèces de Marèchaus de Camp, devant qui le Chevalier qui ſe prèſantoit pour être du Tournoi ètoit obligé à lever la viſière de ſon Caſque, & à ſe faire conoître. Quand le Marèchal de Camp voyoit que le Chevalier ètoit de qualité à ſe trouver parmi les Princes & les Seigneurs, il faiſoit ſoner les Trompètes, & anſuite il crioit à haute vois : *Il ſe prèſante un Chevalier qui a les qualités requiſes pour être receu parmi les Princes & les Seigneurs, & ce Chevalier porte ſur ſes armes tèle ou tèle figure* : & ces figures ainſi anoncées au ſon des Trompètes ſe nomérent des armes blazonées, du mot Aleman *blazen*, qui ſignifie ſoner de la Trompète.

Les Chevaliers pour ſe diſtinguer davantage, pour ſe parer, ou pour paroître plus extraordinaires, prirent outre leurs Armoiries des ornemans bizares ; ils mirent ſur leurs Caſques des figures d'Animaus, d'Oiſeaus, de Tours, de Clochers, de Trompètes, de Cors, de plumes, &c, c'eſt ce qu'on nome des cimiers ; ils orné-

rent leurs têtes de diferantes pièces d'étofe coupée en maniere de feuillages, c'eſt ce qu'on nome des Hachemans ou des Lambrequins; & ces Lambrequins ètoient de couleurs qui avoient raport aux couleurs des pièces qui ètoient ſur l'Ecu, & c'eſt de là que ſont venus les Cimiers & les Lambrequins bizares qu'on voit ancore aujourd'hui, principalemant dans les Armoiries des Princes & des Seigneurs d'Alemagne. Ils y joignoient auſſi quelquefois des eſpèces dè deviſes. Les Chevaliers ètoient ſuivis de valets dèguiſés ou en bêtes come des animaus vèritables, des Lions, des Aigles, des Ours, ou en figures fabuleuſes, come des Sphinx, des Sirènes, & quand le Chevalier n'avoit plus beſoin de porter ſon Ecu, il le donoit à porter à ces valets ainſi dèguiſés; c'eſt de là que ſont venues ces figures qu'on apèle en Armoiries des Tenans ou des Suports.

Ce prèmier Tournoi de Magdebourg aïant paru fort agrèable aus Princes & aus Seigneurs qui en ètoient, & aus ſpectateurs qui y avoient aſſiſté, on en fit dans la ſuite pluſieurs autres, & les Alemans ont des Recueuils de ces Tournois qu'ils apèlent des *Turnierbuch*.

Quand un Chevalier qui avoit paru dans un Tournoi ſe trouvoit anſuite à un autre, il prenoit les mêmes figures ſur ſon Ecu, & le même acompagnemant de Cimier, de Lambrequins, de

deviſe, de ſuports. Quand le fils d'un Chevalier qui avoit paru à un Tournoi ſe trouvoit à un autre Tournoi, il prenoit les mêmes marques de diſtinction ſur ſon Bouclier & ſur toute ſa perſone. C'eſt de là que les Armoiries ſont devenuës hèrèditaires.

La coutume de faire des Tournois aïant paſſé d'Alemagne dans les autres parties de l'Europe, y introduiſit auſſi les Armoiries avec leurs acompagnemans: & les guêres de la Têre Sainte ètant venues dans la ſuite, tous les Chevaliers qui y alérent ſe diſtinguérent auſſi par des figures ſur leurs Armes, ce qui a randu l'uſage des Armoiries ſi univerſel parmi les Nations crètiènes, & ce qui a fait croire à quelques gens que l'uſage des Armoiries venoit des Croiſades. Mais on voit aiſémant que tous ces ornemans bizares de Cimiers, de Hachemans, de deviſes & de ſuports ont un raport bien plus naturel aus Tournois, qui ſont des eſpèces de maſcarades, qu'aus guêres qui ont quelque choſe de plus ſèrieus & de moins ſuſceptible de la bizarerie qu'on voit dans les Armoiries.

Ces Armoiries ainſi introduites par une eſpèce de hazard, ſont devenuës dans la ſuite plus règulières: & quoique les Alemans en aïent eu l'uſage les prèmiers, cepandant les Franſois s'en ſont fait une ètude plus particulière que les autres Na-

tions, & en ont fait une eſpèce de Siance ou d'Art qui a ſes règles & ſes termes propres, que j'ai tâché à expliquer d'une manière claire dans ce petit Ouvrage-ci.

S'il y a quelque choſe de bon dans ma conjecture ſur l'origine du Blazon, je le dois au Père Franſois Menètrier Jeſuïte.

Ceus qui trouveront des fautes dans ce petit Ouvrage m'obligeront ſanſiblemant s'ils veulent bien m'en avertir ou anvoyer leurs remarques chés mon Libraire, je tâcherai à en faire un bon uſage.

PRINCIPES

PRINCIPES
DU
BLAZON.

EXPLICATION DE LA PRÈMIÈRE PLANCHE,
QUI TRAITE
DES ÈMAUS.

LEs Armoiries ſont des marques d'honneur dont le principal uſage eſt de ſervir à diſtinguer les familles les unes d'avec les autres.

Les prèmiers qui ſe ſervirent de ces marques de diſtinction les faiſoient peindre ſur leurs armes, c'eſt pourquoi on les a nomées *armes*, ou *armoiries*. On les mètoit principalemant ſur le bouclier qu'on nome autremant ècu, & on ne les met plus guère que ſur une figure d'*ècu* qu'on nome quelquefois *ècuſſon*.

La forme d'ècu, ou d'ècuſſon la plus regulière eſt

cèle dont je me ſuis ſervi : cependant la plupart des gens mètent preſantemant leurs armes ou armoiries dans des ècus en Ovale.

La ſiance des Armoiries ſe nome comunémant le *Blazon.*

Cète ſiance ſe ſert de termes qui ne ſont pas en uſage dans le langage ordinaire, ce qui fait une eſpèce de langue ou de jargon particulier. Et la principale dificulté de cète ſiance, eſt de conoître ces termes & leurs ſignifications.

Dans le Blazon on ſe ſert de deus *Mètaus*, qui ſont *l'or* (N°. 1.) & *l'argent* (N°. 2.) Quelquefois quand on peint les armoiries, au lieu d'or on met du jaune (N°. 3.) & au lieu d'argent on met du blanc (N°. 4.)

On amploie dans les armoiries cinq *couleurs* diferanrantes, ſavoir

(N°. 5.) Le rouge, qui en terme de Blazon ſe nome *gueules.*

(N°. 6.) Le bleu, qui ſe nome *azur.*

(N°. 7.) Le verd, qui ſe nome *ſinople.*

(N°. 8.) Le violet, qui ſe nome *pourpre.*

(N°. 9.) Et le noir, qui ſe nome *ſable.*

De ces cinq couleurs, le gueules & l'azur ſont les plus comunes.

Le ſable eſt plus rare que les deus prèmières.

Le ſinople beaucoup plus rare que le ſable.

Et pour le pourpre, il eſt ſi rare que de trois mile ècuſſons à peine en trouvera-t-on un où il y en ait.

En armoiries on anploie deus *fourures*, ſavoir *l'hermine* (N°. 10.) & le *vair* (N°. 11.)

L'*hermine* eſt d'argent avec des mouchetures de ſable d'une figure particulière tèle qu'èle eſt rèprèſentée (N°. 10.)

Le *vair* eſt un compoſé de petites pièces d'une forme particulière, dont les unes ſont d'argent & les autres ſont d'azur.

Ces deus *Mètaus*, ces cinq *couleurs* & ces deus *fourrures* se noment d'un nom gènèral les *Emaus*.

On leur a doné le nom d'Emaus parce qu'autrefois les Chevaliers qui vouloient paroître avec le plus de magnifiſſance dans les Tournois, ou dans les expeditions militaires, au lieu de faire apliquer de ſimples couleurs ſur leurs boucliers ou ècus les faiſoient èmailler afin qu'ils fuſſent plus brillans & plus èclatans.

Il y a quelque dificulté ſur l'origine des noms de ces neuf Emaus, voici l'opinion qui me paroît la plus vèritable.

Il n'y a nule dificulté ſur le nom des deus mètaus.

Gul en Perſan ſignifie une Roſe, & nos Franſois qui alérent à la Têre Sainte dans le tems que les armoiries comanſoient à être en uſage, donérent ce nom à la couleur rouge de leur Blazon.

La piêre dont la poudre ſert aus Peintres pour faire de beau bleu ſe nome en Latin *Lapis Lazuli*, de-là vient le nom d'azur, qu'on a doné à la couleur bleuë.

Pour ſinople, je n'ai point trouvé d'origine de ce nom qui me ſatisface.

Le violet reſſanble ſi fort à cète prècieuſe teinture que les anciens apèloient pourpre, qu'il en a pris le nom en termes de Blazon.

Les Martres Zibelines dont les plus noires ſont les plus bèles ſe noment quelquefois en Latin, *Zabula*, on les nome ancore en Aleman *Zable* : c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de ſable, pour ſignifier le noir en terme d'armoiries.

L'hermine eſt un petit animal d'une grande blancheur, qui a le bout de la queuë noir, quelquefois quand on l'anploie dans les fourures, on y mêle quelques-uns de ces bouts de queuës auſquels on a doné une figure particulière dans les armoiries.

Les Ecureuils, qui en ces Pays-ci ſont de couleur

rousse, sont dans les Pays du Nord moitié blans & moitié d'un gris qui aproche du bleu, c'est la fourure que nous apèlons comunémant *petit-gris*, cète diversité de couleurs les a fait nomer par les Latins *Varii*, par les Italiens *Vaio*, & nos anciens Fransois nomoient cète fourure du *vair*, ou du *menu vair*.

Come la partie grise de ces fourures aproche plus de la couleur bleuë, que des autres couleurs qui sont anployées dans le Blazon, on l'a peinte dans les armoiries avec du bleu, ou de l'azur, & on a fixé la figure des difèrantes pièces d'argent & d'azur de cète fourure à la manière dont èle est gravée ici, (N°. 11.) quoiqu'èle ne rèponde pas èxactemant à cèle du petit-gris.

Par toutes les choses que je viens de dire il est clair qu'on anploie en Armoiries trois sortes de fourures, le Sable ou les Martres Zibelines, l'Hermine & le Vair ou Petit-gris, cepandant ceus qui ont ècrit du Blazon ne donent le nom de fourures qu'à l'Hermine & au Vair, & ils ont mis le Sable au nombre des couleurs, parce qu'ils ont ignoré la veritable signification de ce mot, & qu'ils l'ont pris pour du noir ordinaire.

EXPLICATION DE LA SECONDE PLANCHE,

QUI TRAITE

DES HACHURES.

LEs *Hachures* dans le Blazon ſont des points ou des lignes dont on ſe ſert pour faire conoître, ſans le ſecours de la peinture, les Emaus qui antrent dans la compoſition des armoiries.

Ces Hachures ſont tres-comodes ſur la vaiſsèle d'argent où l'on ne ſauroit apliquer de couleurs; èles ſont auſſi fort comodes dans les tailles douces, dans leſquèles, ſans qu'il ſoit beſoin de les anluminer, on peut par le moyen de ces points & de ces lignes conoître parfaitemant tous les Emaus dont les armoiries ſont compoſées; on peut auſſi s'en ſervir dans les ſculptures, ſoit ſur le bois, ſoit ſur le marbre, ſoit ſur la piêre; on peut même les anployer dans les cachets.

Cète utile invantion eſt aſſés nouvèle, & ce que je conois de plus ancien en ce genre, eſt une Table des armoiries de tous ceus qui compoſent les Etats de Flandre & de Brabant, imprimée en 1617. où l'on s'eſt ſervi des hachures pour marquer les Emaus: & ce qui me fait croire que cète invantion ètoit alors toute nouvèle, c'eſt qu'on a eu ſoin d'expliquer à la marge de cète Table, ce que veulent dire les points & les lignes dont ont s'eſt ſervi pour ſignifier les Emaus.

Je vas expliquer ce que ſignifient les diférantes Hachures: mais auparavant je croi qu'il eſt bon de dire un mot de la figure de l'ècu & de ſes diverſes parties.

L'ècu dont je me ſers, & dont la forme me paroît la plus regulière, & la plus propre à faire antandre les principes du Blazon, eſt une eſpece de caré long dont

le plus grande ètanduë eſt en le prenant de haut en bas. Le bas de ce caré eſt un peu arondi par les coins, & au milieu il y a une eſpece de petite pointe qui dèborde : les coins d'enhaut ſont tant ſoit peu avancés en dehors, ce qu'on peut conoître plus aiſémant par les figures que voici, que pàr tous lès diſcours qu'on pouroit faire.

On done à la partie haute de l'ècu le nom de *chef*, & à la partie baſſe celui de *pointe* : on voit aiſémant par la figure de l'ècu pourquoi la partie baſſe ſe nome pointe. Pour le nom de chef qu'on done à la partie haute, il faut ſe ſouvenir que l'ècu des Armoiries rèprèſante un bouclier, ou un ècu que porteroit un Cavalier alant au combat, ou paroiſſant dans un Tournoi, & come la partie haute de ce bouclier eſt principalemant deſtinée à couvrir la tête ou le chef du Cavalier, on l'a nomée *chef*. J'ai dit que l'on conſidère cet ècu come le bouclier que porte un Cavalier : la partie de cet ècu qui eſt à la droite de celui qui le porte, eſt à la gauche de celui qui le regarde : & come c'eſt par raport au Cavalier qui porte l'ècu, qu'on nome ces difèrantes parties, cèle qui eſt à la gauche de celui qui regarde l'ècu où ſont les Armoiries, ſe nome la *droite*, parce qu'èle eſt à la droite du Cavalier qui porte l'ècu : le côté opoſé ſe nome la partie *gauche*.

Venons prèſantemant à l'explication des Hachures.

(N°. 3.) Le *gueules* ou rouge eſt marqué par des lignes droites qui vont de haut en bas, ce qu'on apèle autremant des lignes tirées perpandiculairemant.

(N°. 4.) *L'azur* ou bleu eſt marqué par des lignes qui vont de la droite à la gauche de l'ècu, qu'on nome en termes de Géometrie des lignes horizontales.

(N°. 7.) Le *ſable* eſt compoſé de lignes perpandiculaires, & de lignes horizontales qui ſe croiſent.

(N°. 5.) Le *ſinople* eſt marqué par des lignes qui vont de la partie droite du chef ou du haut de l'ècu, à la

partie gauche de la pointe, ou du bas du même ècu, ce qui fait des eſpèces de diagonales, pour parler come les Géomètres.

(N°. 6.) Le *pourpre* au contraire eſt marqué par des lignes qui vont de la partie gauche du chef à la partie droite de la pointe, ce qui fait une autre eſpèce de diagonales.

(N°. 1.) *L'or* eſt marqué par de petits points ſans nombre fixe, cela s'apèle *pointillé*.

(N°. 2.) Pour *l'argent* on ne met rien, & on laiſſe ou le papier ou l'argent s'il s'agit de la vaiſſelle, en un mot la matière ſur laquèle on rèprèſante les Armoiries, ſans y mètre ni points ni lignes.

Tout cela ſe comprandra aiſémant par cète ſeconde planche.

Avant que l'uſage des Hachures fut introduit, on mètoit dans les Livres d'armoiries gravés, de petites lètres qui marquoient les Emaus, un O. pour marquer l'or; Ar. pour marquer l'argent; G. pour le gueules; Az. pour l'azur; Si. pour ſinople; P. pour le pourpre; & Sa. pour le ſable.

EXPLICATION DE LA TROISIE'ME PLANCHE.

QUI TRAITE

DES PIÈCES HONORABLES.

LEs Pièces honorables ſont des pièces qui ont de largeur le tiers de la largeur de l'ècu, & dont les extremités touchent les bords de l'ècu.

Quand je dis le tiers de la largeur de l'ècu, c'eſt à le prandre de la droite à la gauche, & non du chef à la pointe.

Les quatre prèmières de ces pièces honorables ſont le *Pal*, la *Face*, la *Bande* & la *Bâre*, & èles ocupent le milieu de l'ècu.

(N°. 1.) Le *Pal* va perpandiculairemant du haut du chef au bas de la pointe.

Pal eſt un vieus mot qui ſignifioit un pieu, c'eſt de là qu'on a doné le nom de Paliſſades à ces ſuites de pieus qu'on plante en têre pour fortifier les dehors des viles & des fortereſſes, & ceus qui à la guêre avoient forcé ces ſortes d'ouvrages mètoient des Pals dans leurs armes.

(N°. 2.) La *Face* va de la droite de l'ècu à la gauche.

Le mot Face qu'on ècrit quelquefois Faſce vient de *Faſcia* qui en Latin & en Italien ſignifie une ècharpe, & come les difèrantes couleurs des ècharpes ſervoient & ſervent encore à diſtinguer les difèrans partis qu'on anbraſſe, on voit dans les armoiries des Faces difèrantes tant pour les èmaus que pour les figures.

(N°. 3.) La *Bande* va de la partie droite du chef à la partie gauche de la pointe.

(N°. 4.)

(N°. 4.) La *Bâre* va de la partie gauche du chef à la partie droite de la pointe.

Remarqués qu'on anploie tres-raremant la Bâre.

Anſuite vienent la *Crois* & le *Sautoir*.

(N°. 5.) La *Crois* eſt compoſée d'un pal & d'une face.

(N°. 6.) Le *Sautoir* eſt compoſé d'une bande & d'une bâre.

A ces ſis prèmières pièces honorables il en faut ajoûter quatre qui ſont, la *Bordure*, le *Chef*, le *Francquartier*, le *Chevron*.

(N°. 7.) La *Bordure* n'a pas dans tout ſon tour la largeur du tiers de l'ècu, mais ſeulemant la moitié, ce qui fait le tiers en contant les deus côtés opoſés.

(N°. 8.) Le *Chef* eſt dans la partie haute de l'ècu.

Quand le chef eſt une pièce honorable il a la largeur du tiers de l'ècu.

Mais quand on partage l'ècu en deus parties ègales, l'une haute & l'autre baſſe, toute la partie haute ſe nome chef, & toute la partie baſſe ſe nome pointe. : nous en vêrons des exanples dans la ſuite aus Armoiries du Roi d'Eſpagne, du Duc de Loraine &c.

(N°. 9.) Le *Francquartier* ocupe le quart de tout l'eſpace de l'ècu, & eſt à la partie droite de l'ècu.

Les Auteurs qui ont pretandu traiter à fond de la ſiance du Blazon parlent ancore de pluſieurs autres pièces honorables, mais on en rancontre ſi raremant des exanples dans les Armoiries que je ne les metrai pas toutes de peur d'anbaraſſer ceus qui comancent. Je me contanterai d'en mètre ici trois qui ſont l'*Orle*, le *Treſcœur*, & le *Giron*.

(N°. 10.) Le *Chevron* eſt compoſé des deus parties baſſes de la bande & de la bâre qui s'apuyent ſur les coins d'anbas de l'ècu, & aboutiſſent en pointe un peu plus haut que le milieu de l'ècu.

(N°. 11.) L'Orle eſt une pièce qui reſſanble fort à la Bordure ; la diferance qu'il y a antre la Bordure & l'Or-

le n'eſt pas dans la figure, mais ſeulemant en ce que la Bordure touche les bords de l'ècu, & que l'Orle ètant plus en dedans de l'ècu, il y a antre l'Orle & les bords de l'ècu un eſpace de même èmail que le champ de l'ècu, & de même figure que ſeroit une bordure.

Quelques-uns confondent l'Orle avec la Bordure, à cauſe de la reſſamblance de la figure & parce que *Orlo* en Italien ſignifie le bord, l'extrèmité, d'où nous avons fait le mot d'ourlet.

(N°. 12.) Le *Treſcœur* eſt une eſpèce d'orle ètroit & orné de 8. fleurons en dedans & d'autant en dehors.

Quelquefois on double le Treſcœur, come on voit aus Armes d'Ecoſſe (N°. 13.) dans leſquèles au lieu des fleurons ordinaires on a mis des fleurs de lis.

(N°. 14.) Le *Giron* eſt une eſpèce de triangle dont la baze a de largeur la moitié de la largeur de l'ècu.

Come cète pièce reſſamble fort à une marche d'un de ces eſcaliers qui vont en tournant, on lui a doné le nom de Giron qui eſt pris des mots Giro ou Girar, qui ſignifient tourner, come on a doné le nom de Girouètes à ces petites pièces de fer blanc qu'on met au haut des Egliſes & des Chateaus pour tourner à tous vants.

Après ce que jè viens de dire ſur la troiſiême Planche, on peut comancer à aprandre à blazoner des Armoiries & des Ecuſſons.

Blazoner, eſt dire en termes de Blazon de quoi eſt compoſé un Ecu, de quoi ſont compoſées les Armoiries d'une famille, d'un Etat.

On dit quelquefois *déchifrer* des Armoiries : mais ce mot eſt plus propre quand il s'agit de quelques Armoiries qui ſont compoſées de pluſieurs Armoiries de Maiſons ou de Seigneuries difèrantes toutes jointes dans un même ècu, come nous vêrons dans la quinziême Planche.

Prèſantemant je me contanterai d'expliquer de quèle

manière on blazone un ècu qui ne contient que les ſimples Armes ou Armoiries d'une Famille ou d'un Etat.

On apèle *Champ* de l'ècu l'Email dont on ſupoſe qu'eſt fait l'ècu ou Bouclier ſur lequel les pièces des Armoiries ſont apliquées. Par exanple dans la troiſiême Planche au nombre 2. où ſont les Armes de la Maiſon d'Autriche, le champ eſt de gueules, & la face qui eſt deſſus eſt d'argent: autrefois en blazonant on diſoit quelquefois, la Maiſon d'Autriche porte une face d'argent en champ de gueules, mais on ne ſe ſert plus de cète manière de parler, & l'on dit la Maiſon d'Autriche porte de gueules à la face d'argent, comanſant toujours par le champ de l'ècu & venant anſuite aus pièces.

De ſorte que voici come il faut blazoner quelques-uns des ècus de cète Planche.

(N°. 3.) La Maiſon de Noâilles porte de gueules à la bande d'or.

Remarqués que le plus ordinairemant on dit Noâilles porte, au lieu de dire la Maiſon de Noâilles.

(N°. 7.)* dont eſt le Prince d'Izanguien.

(N°. 8.) *dont eſt *l'Evêque de Montauban.*

Sous chacun des ècus de ces Planches on a ècrit la manière dont il faut le blazoner. Si j'ai quelque choſe à dire de plus ſur quelques-uns de ces ècus, je le metrai dans la ſuite des explications.

Remarqués que quand il n'y a qu'une pièce honorable come dans les exanples qui ſont dans cète Planche, il faut dire au pal, à la face, à la bande &c. & non pas à un pal, à une face, à une bande: au lieu que quand il y a deus pièces honorables ou plus de deus, come nous vêrons dans les Planches ſuivantes, on exprime le nombre & l'on dit il porte de..... à deus pals, à trois pals, à quatre pals, à une face, à deus faces &c.

Il y a fort peu d'ècuſſons qui ne ſoient compoſés que d'un ſeul èmail, quand cela ce trouve on dit en les bla-

zonant, porte de . . . . . plein. En voici des exanples.

La maiſon Bandinelli d'Italie porte d'or plein.

La Maiſon de Rubeï de Florance porte de gueules plein.

L'Elècteur Palatin Charle-Loüis père de Madame prit un ècuſſon de gueules plein qu'il joignit avec les ècuſſons du Palatinat & de Bavière, en voici la raiſon. Ses ancêtres avoient eu un Elèctorat auquel eſt atâché la dignité d'*Archidapifer*, ou de Grand-Maître de l'Empire, & pour marque de leur dignité ils portoient de gueules au Globe imperial d'or. Cet Electorat fut ôté en 1623. à ſon père Frederic V. Par la Pais de Munſter on créa pour Charle-Loüis un nouvel Elèctorat avec la dignité de Grand-Treſorier de l'Empire, en vertu de laquèle il devoit porter de gueules à la Courone de Roi de Germanie, d'or : mais il ne voulut jamais porter cète Courone dans ſes Armes, & prit un ècu de geules plein, avec ces mots autour *Dominus providebit*.

EXPLICATION DE LA QUATRIEME PLANCHE.

QUI TRAITE

DES PIÈCES HONORABLES DIMINUÉES.

QUAND les Pièces honorables n'ont pas de largeur le tiers de la largeur de l'ècu, on dit qu'èles ſont diminuées ; & alors èles ont d'autres noms.

Un Pal qui n'a de largeur que la moitié du Pal ordinaire ſe nome *Vergète* (N°. 1.)

Une Face qui n'a de largeur que la moitié de la Face ordinaire ſe nome *Burèle* (N°. 2.)

Et tout de même des autres.

La Bande diminuée ſe nome *Cotice* (N°. 3.)

La Bâre diminuée ſe nome *Cotice en Bâre* (N°. 4.)

La Crois diminuée ſe nome *Filet en Crois* (N°. 5.)

Le Sautoir diminué ſe nome *Flanquis* (N°. 6.)

La Bordure diminuée ſe nome *Filière* (N°. 7.)

Le Chef diminué ſe nome *Comble* (N°. 8.)

Le Francquartier diminué ſe nome *Franc-canton* (N°. 9.)

Le Chevron diminué ſe nome *Etaie* (N°. 10.)

Toutes ces pièces diminuées ne ſont guères anployées dans les Armoiries à moins qu'il ne s'y trouve d'autres pièces, je ne les ai miſes ici que pour faire conoître leur figure & leur nom.

Quoique dans la règle les pièces honorables doivent avoir de largeur le tiers de la largeur de l'ècu, cepandant nous voyons que quelques Peintres & quelques

Deſſinateurs ne leur donent de largeur que le quart, & ſouvant moins du quart de la largeur de l'ècu, principalemant lorſqu'èles ſont acompagnées de quelques autres pièces, pour leſquèles ils veulent conſerver de l'eſpace.

Ils font auſſi les pièces honorables diminuées beaucoup moins larges qu'èles ne le doivent être.

Ces pièces honorables, ſoit qu'èles ſoient ſeules, ſoit qu'èles ſoient ou diminuées ou multipliées, ſe trouvent ſouvant ou chargées ou acompagnées de quelques autres pièces : nous en doneront des exanples dans les Planches ſuivantes, quand nous aurons parlé des autres pièces de diferantes eſpèces qui antrent dans les Armoiries.

Nous avons mis dans cète Planche deus autres pièces qui ont quelque raport aus pièces prècèdantes.

Ces deus pièces ſont la Jumèle & la Tièrce.

(N°. 11.) La *Jumèle* eſt compoſée de deus Faces très ètroites qui ſont fort proche l'une de l'autre.

(N°. 12.) La *Tièrce* eſt compoſée de trois Faces très ètroites qui ſont fort proche l'une de l'autre.

Remarqués que quand les Jumèles & les Tièrces ſont en Face on ne l'exprime point, parceque c'eſt leur ſituation naturèle, mais quand èles ſont en Pal ou en Bande il faut le marquer, come aus N°. 13. & 14.

EXPLICATION DE LA CINQUIÈME PLANCHE.

QUI TRAITE

DES PIÈCES HONORABLES MULTIPLIÉES.

DEs dis pièces honorables qui ſont dans la troiſiême Planche, il n'y en a que quatre qui puiſſent être multipliées, ſavoir le *Pal*, la *Face*, la *Bande*, & le *Chevron*.

Je ne parle point de la *Bâre*, car cète pièce ſe trouve ſi raremant, qu'il n'eſt pas nècèſſaire d'en parler ici.

Quand les pièces honorables ſont multipliées, èles ne peuvent plus avoir la largeur que nous leur avons donée dans la troiſiême Planche, quelquefois même èles n'ont pas la largeur que nous avons donée aus pièces diminuées dans la quatriême Planche; & les quatre pals qui ſont dans cète Planche au nombre 1. bien loin d'avoir la largeur qu'a le Pal au nombre 1. de la troiſiême Planche, ne ſont pas ſi larges que la Vergète du nombre 1. de la quatriême Planche. On peut dire la même choſe des autres pièces multipliées, cepandant tant qu'èles ne ſont pas en nombre plus grand que quatre, on leur conſerve toûjours le même nom qu'èles ont quand il n'y en qu'une dans un ècu.

Il ne ſe peut pas trouver dans un ècu pluſieurs *Bordures*, pluſieurs *Chefs*, ou pluſieurs *Francquartiers*: & pour les *Crois* & les *Sautoirs*, s'il s'en trouve pluſieurs dans un ècu, èles ſont ſi petites qu'èles ne paſſent plus pour pièces honorables.

On peut voir des exanples des pièces honorables multipliées aus N°. 1. 2. 3. 4.

Qand les pièces honorables paſſent le nombre de quatre, èles changent de nom, & ſont regardées alors come des pièces diminuées, & en prenent le nom, & on les apèle *Vergètes*, *Barèles*, *Cotices Etaies*.

On en voit des exanples aus N°. 5. 6. 7. & 8.

Quand dans un ècu partagé en pluſieurs pièces ſanblables il y a autant de pièces d'un èmail que de l'autre, on blazone autremant, & l'on dit *Palé*, *Facé*, *Bandé*, *Chevroné*.

On en voit des exanples aus N°. 9. 10. 11. 12.

Quand le nombre de ces pièces va à dis ou douze, on ſe ſert de tèrmes pris des noms qu'on a donés aus pièces diminuées, & l'on dit *Vergeté*, *Eurelé*, *Coticé*, *Etayé*.

On en voit des exanples aus N°. 13. 14. 15. 16.

EX.

EXPLICATION DE LA SISIÊME PLANCHE,

QUI TRAITE

DES PARTITIONS DE L'ÉCU.

LA prèmière eſpèce de Partitions de l'ècu eſt cèle par laquèle l'ècu eſt partagé en deus parties ègales.

Il y a quatre Partitions de cète eſpèce, ſavoir le *Parti*, le *Coupé*, le *Tranché*, & le *Taillé*.

(N°. 1.) Le *Parti* ſe fait par une ligne droite & perpandiculaire, qui va du milieu du Chef au milieu de la pointe, & qui diviſe l'ècu en partie droite, & en partie gauche.

(N°. 2.) Le *Coupé* ſe fait par une ligne droite horzontale, qui va de la droite à la gauche, & partage l'ècu en deus parties ègales, dont la haute ſe nome le chef, & la baſſe ſe nome la pointe.

(N°. 3.) Le *Tranché* ſe fait par une ligne droite & diagonale, qui va de l'angle droit du chef à la partie gauche de la pointe.

(N°. 4.) Le *Taillé* ſe fait par une ligne droite & diagonale, qui va de l'angle gauche du chef à la partie droite de la pointe.

Il faut ſe ſouvenir ici de ce que j'ai dit de la partie droite & de la partie gauche de l'ècu en expliquant les Hachures dans le diſcours ſur la ſeconde Planche.

Il y a deus autres partitions qui ſont compoſées des quatre premières & qui ſont *l'ècartelé* & *l'ècartelé en ſautoir*.

(N°. 5) *L'ècartelé* partage l'ècu en quatre parties ègales

par deus lignes droites qui ſe coupent, & dont l'une eſt pèrpandiculaire pareille à cèle qui ſert à former le *parti*, & l'autre eſt horizontale pareille à cèle qui ſert à former le *coupé*.

(N°. 6.) *L'ècartelé en ſautoir* partage auſſi l'ècu en quatre parties ègales & eſt formé de deus lignes droites diagonales qui ſe coupent, & dont l'une va de l'angle droit du chef à la partie gauche de la pointe, & eſt pareille à cèle qui forme le Tranché, & l'autre va de l'angle gauche du chef à la partie droite de la pointe & eſt pareille à cèle qui forme le Taillé.

Dans ces Ecartelures, les quatre parties qu'èles forment ſont de deus Emaus diferans: en tèle ſorte que les deus parties opoſées qui ne ſe touchent que par un angle ſont du même èmail, come on peut voir dans la planche au nombre 5. où les deus quartiers d'or ſe touchent par un angle & les deus quartiers de gueules ſe touchent auſſi par un angle.

On voit de même au nombre 6. que les deus parties d'or ſe touchent par un angle, & que les deus parties d'azur ſe touchent auſſi par un angle.

Il y a une autre eſpèce de partitions de l'ècu qui ſe nome *Tiercé* & qui ſert à partager l'ècu en trois parties ègales, qui ſont de trois Emaus diferans.

Ces Tièrcés prenent leur nom des quatre prèmières pièces honorables dont èles imitent le trait, & ſont *Tiercé en Pal*, (N°. 7.) *Tiercé en Face*, (N°. 8.) *Tiercé en Bande*, (N°. 9.) *Tiercé en Bâre*, (N°. 10.).

J'ajouterai ici une autre partition qui conprand les quatre prèmières qui ſont dans cète planche, & prenant un nom formé de ceus de ces quatre prèmières partitions, ſe nome Parti, Coupé, Tranché, Taillé.

Par le moyen de cète partition l'ècu ſe trouve partagé en huit eſpèces de triangle, quatre d'un Email & quatre autres d'un autre Email.

Quelques uns en blazonant cète ſorte d'ècu, diſent par abus, Gironé de huit pièces, mais le nom de gironé con-

vient propremant à la figure que j'ai miſe au nombre 12.

Il y a même des gens qui ètandent le nom de girone à la figure que j'ai miſe au nombre 13. qu'ils noment Gironé de ſis pièces, mais ils ſe trompent auſſi : c'eſt ce qu'ont bien conu ceus de la maiſon de Maugiron en Daufiné qui ont pris un pareil ècu mal gironé pour faire alluſion à leur nom de Maugiron.

Voyons preſantemant de quèle maniere on blazone les ècuſſons où il y a des partitions.

Dans ces ècuſſons les diférans èmaus dont ils ſont compoſés ocupent autant d'èſpace l'un que l'autre : ainſi il n'y en a aucun qui ſoit propremant le champ de l'ècu.

Alors il faut blazoner en nomant d'abord l'èmail qui eſt au chef, ou à la partie droite du chef, & c'eſt ce qu'on peut voir par l'écriture qui eſt au deſſous des ècuſſons, & qui contient la maniere dont on les doit blazoner.

(N°. 1.) Lucerne eſt un des treize Cantons Suiſſes.

(N°. 2.) Soleure qui eſt un autre Canton Suiſſe.

(N°. 3.) Zuric, qui eſt le prèmier des treize Cantons Suiſſes.

(N°. 11.)* Dont eſt le Marquis de la Serra.

(N°. 12.)* Dont eſt le Marquis du Gât en Daufiné.

(N°. 13.)* En Daufiné.

Chacune de ces onze partitions peut ſervir d'Armoirie à une famille, à une Vile, à un Etat. Il y en a même trois qui peuvent ſervir a joindre anſamble les Armoiries de 2. ou de pluſieurs Maiſons, de 2. ou de pluſieurs Etats ſur leſquels on a des pretantions.

Ces trois partitions ſont le parti, le tièrcé en pal, & l'ècartelé.

Il y a d'autres partitions qui compoſent un plus grand nombre de quartiers & qui ſervent a joindre anſamble les Armes de pluſieurs Maiſons dont on eſt iſſu, ou cèles de pluſieurs Seigneuries qu'on poſſède ou ſur leſquèles on a des prètantions ; nous les avons miſes à la quinzième Planche.

EXPLICATION DE LA SEPTIÈME PLANCHE,
QUI TRAITE
DE DIFERANTES SORTES DE CROIS.

DE toutes les pièces honorables que nous avons vuës juſqu'ici, cèle qui eſt du plus grand uſage en Armoiries eſt la Crois.

Les Expèditions que les Princes & les Etats Crêtiens antreprirent pour la conquête de la Têre Sainte furent nomées Croiſades, parce que ceus qui s'y angagoient ètoient obligés à porter ſur leurs habits une figure de Crois pour marque de leur angagemant. Ces Expeditions ètoient fort frèquantes lors que l'uſage des Armoiries comanſa à s'introduire en Europe: C'eſt pourquoi il y eut beaucoup de Princes & de Seigneurs, qui mirent des Crois ſur leurs ècus & dans leurs Armoiries. Mais pour ſe diſtinguer les uns des autres, ils variérent extrèmémant ces Crois ſoit par la figure ſoit par les Emaus. C'eſt ce qui a fait la grande diverſité que nous trouvons dans les Crois qui ſont anployées dans les Armoiries. J'ai mis dans cète Planche cèles que j'ai cruës les plus neceſſaires à conoître: Les voici.

Je mets d'abord quatre Crois qui par leurs extremités touchent les bords de l'ècu. Ces quatre Crois ſont la *mipartie*, l'*angrèlée*, la *dantelée*, & la *patée*.

(N°. 1.) La Crois mipartie eſt de même figure que la Crois que j'ai rangée antre les pièces honorables de l'ècu, planche 3. N°. 13. & qu'on nome ſimplemant Crois dans les Armoiries: Mais èle eſt compoſée de deus Emaus diferans, anſorte que chacune de quatre branches de la Crois ſe trouve en partie de l'un de ces Emaus & en par-

tie de l'autre: j'ai pris pour exanple la Crois qui fait les Armoiries des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem, depuis qu'ils ont ètè unis par le Roi Henri le Grand. Voici come on blazone ces armes, d'argent à la Crois mipartie de pourpre & de ſinople. Le pourpre eſt la couleur de l'Ordre de N. D. de Mont-Carmel, & le ſinople cèle de l'Ordre de S. Lazare de Jeruſalem. Quelques-uns donent la prèmière place au ſinople, parce que l'Ordre de S. Lazare eſt beaucoup plus ancien que celui de N. D. de Mont-Carmel.

(N°. 2.) * dont ètoit le feu Duc du Lude Grand-Maitre de l'Artillerie.

On voit aſſés par les difèrantes figures qui ſont dans cète planche, ce que ſignifient ces mots d'angrèlée, de dantelée, &c.

(N°. 5.) La Crois *alaizée* eſt de même largeur & de même figure que cèle que l'on apèle ſimplemant Crois; mais èle ne touche pas les bords de l'ècu.

(N°. 6.) Quoi que cète Crois & les ſuivantes ne touchent pas les bords de l'ècu on ne les regarde point come alaizées, & l'on ſe contante de leur doner le nom qu'èles ont par leur figure.

(N°. 8.) * dont eſt le Duc de la Feüillade Gouverneur de Daufiné.

(N° 10.) Porte d'*Azur* à la Crois haufſée d'*Hermine*. Cète Crois eſt de la figure de ces petites Crois d'or que les Evêques portent ſur eus atachées à des rubans, on la nome en armoiries Crois *haufſée*, parce que la traverſe n'eſt pas au milieu de la branche perpandiculaire de la Crois, mais placée un peu plus haut.

(N°. 11.) Schaffembourg ou Aſchaffembourg Vile ſur le Mein, où l'Archevêque de Maïance l'un des huit Electeurs de l'Empire d'Alemagne fait quelquefois ſa rèſidance, porte d'argent à la Crois Patriarcale de gueules. Nous voyons pluſieurs figures où les anciens Patriarches

ſont reprèſantés avec des Crois qui ont deus traverſes dont la plus baſſe eſt la plus large, c'eſt ce qui a fait doner en armoiries le nom de Crois Patriarcale à cèle que j'ai miſe au N°. 11.

Les anciens Archevêques de Maïance ètoient autrefois regardés come les Patriarches & les Primats de toute la Germanie, & ceus d'aujourd'hui tiènent la prèmière place antre les Eclèſiaſtiques de l'Empire d'Alemagne.

(N°. 12.) J'ai mis la figure qu'on nome ordinairemant Crois de Loraine, ce n'eſt pas que les Princes de la Maiſon de Loraine la portent dans aucun des cartiers de leurs armes: mais ils la mètent ſouvant à leurs caroſſes, ſur leur vaiſſèle, ſur leurs meubles & dans les peintures de leurs Palais: & alors èle n'eſt point anfermée dans un ècuſſon, ils la font peindre d'or ſur un fond vert ou de ſinople, & ſi quelque autre famille l'anploie dans ſes armoiries, on la nome en blazonant la Crois de Loraine.

(N°. 16) Les anciens Contes de Toulouſe qui avoient place parmi les douze anciens Pairs de France portoient une Crois d'une forme aſſés extraordinaire, & tèle que je l'ai fait graver au nombre 16. de cète planche. Voici come on peut blazoner leurs armes, de gueules à la crois clèchèe, vuidée, & pometée d'or: mais le plus comunèmant on dit à la crois de Toulouſe.

Il y a une infinité d'autres figures de crois dans les Livres qui traitent de la ſiance du blazon, mais come je ne prètans autre choſe dans ce petit Ouvrage que de doner une conoiſſance facile des principes du blazon, & de mètre ceus qui le vêront en ètatd'antandre les Livres où j'ai mis les armoiries des Princes de la Maiſon Royale de France, des Chevaliers du S. Eſprit & des Empereurs, Rois & Princes Souverains de l'Europe, je me contante de parler ici des choſes les plus ordinaires & les plus nèceſſaires à conoître. Dans les Livres dont je viens de parler, on trouvera tout ce qui eſt nècèſſaire pour antandre les armoiries qu'on y vêra.

EXPLICATION DE LA HUITIE'ME PLANCHE,

QUI TRAITE

DE DIFERANTES ESPÈCES DE PIÈCES,

QU'ON NE NOME PAS PIÈCES HONORABLES.

APrès les pièces honorables viènent plusieurs autres sortes de pièces qui sont beaucoup plus petites que les pièces honorables, & qui ne se trouvent guères qu'au nombre de 3. de 4. &c. & quelquefois même sans nombre: ainsi dans les exanples que j'en vas doner, j'en mètrai plusieurs d'une même espèce dans le même ècu.

Du nombre presqu'infini de ces sortes de pièces j'en ai mis dans cète planche les 13. espèces les plus consideRables & les plus nècèssaires à conoître & à distinguer les unes d'avec les autres.

(N°. 1.) Ce qu'on nome *Lozange* en armoirie est une figure de 4. côtésègaus, mais dont l'angle d'anhaut & celui d'anbas qui se répondent l'un à l'autre sont plus aigus que les deus autres: en sorte qu'èle a plus d'ètanduë à la prandre de haut en bas qu'à la prandre de droit à gauche.

La *fusée* ressamble extremémant à la lozange; toute la difèrance est que la fusée a ancore plus de longueur à proportion de sa largeur, & qu'ainsi les angles d'anhaut & d'anbas sont ancore plus aigus que ceus de la Lozange. Quelques gens même arondissent un peu les angles de la fusée: mais cela n'est pas de son èssance.

(N°. 3.) & (N°. 4.) *La Macle* & le *Rustre* sont de la figure de la Lozange: mais ces deus pièces sont percées & vuidées dans le milieu & laissent voir une partie du

champ de l'ècu ; avec cète diferance que l'ouverture qui eſt à la Macle, eſt en figure de Lozange, & cèle qui eſt au Ruſtre eſt ronde.

(N°. 2.)* dont ètoit le feu Marèchal Duc de la Ferté.

On pouroit en blazonant ces armoiries dire d'azur à la face fuſelée de 5. pièces d'argent.

Remarqués que quand on blazone des Armoiries où il ſe trouve pluſieurs pièces ſamblables, on doit toûjours avoir ſoin de marquer leur nombre & en quel ordre èles ſont poſées.

(N°. 5.) & (N°. 6.) Les *Bezans* & les *Tourteaus* ſont des pièces abſolumant rondes & ſans aucun vuide, avec cète diferance que les Bezans ſont toûjours de metal & que les Tourteaus ſont toûjours d'une dès cinq couleurs. On prètant que le nom de Bezan marque que ces pièces ſont des Monoies batuës dans la Vile de Conſtantinople qu'on nomoit autrefois Biſance : & ainſi on a eu raiſon de ne recevoir dans le blazon ſous le nom de Bezan que des pièces de l'un des deus metaus.

(N°. 6.) On pouroit en blazonant dire ſimplemant, porte d'or à 3. Tourteaus de gueules, car quand on nome des pièces & qu'on marque qu'il y en a 3. ſans marquer de quèle manière èles ſont placées, on antant toûjours qu'èles ſont poſées 2, & 1.

(N°. 7.) & (N°. 8.) Il y a cète diferance antre l'*Etoile* & la *Molète*, que la Molète qui eſt la partie principale de l'Epron du Cavalier a au milieu un petit trou qui laiſſe voir le champ de l'ècu, au lieu qu'à l'Etoile il n'y a point de pareil vuide : il y a de plus cète autre diferance, c'eſt que règulièremant l'étoile doit avoir 5. rais, & que quand èle en a davantage, il faut le marquer en blazonant & dire à 6. rais, à 8. rais, &c. au lieu que la Molète doit avoir 6. rais ou pointes. Rais eſt un vieus mot qui ſignifie Rayon.

(N°. 9.) & (N°. 10.) La *Roſe* & la *Quintefeuille* ſont à peu près de même forme, mais la Roſe outre les 5. grandes

grandes feuilles qui ranferment toute sa figure, a ancore d'autres petites feuilles vers le milieu, & antre les 5. grandes feuilles on voit de petites pointes de ces fausses feuilles vertes qui dans les fleurs naturèles soutiènent les feuilles de couleur, qui font toute la beauté de la plante.

(N°. 10.) Quand en parlant des pièces de blazon de quelque espèce qu'èles soient, on dit *semé*, cela marque qu'èles y font sans nombre fixe, & alors on voit, soit en haut soit en bas, soit aus côtés de l'ècu des pièces qui n'ont pas toute leur ètanduë, & dont il ne paroît qu'une partie.

(N°. 11.) & (N°. 12.) Les *Maillets* & les *Marteaus* sont des instrumans qui ont un manche & qui servent à fraper, à cogner sur quelque chose. La diférance qu'il y a, est que le Maillet a la tête beaucoup plus grosse que le Marteau.

(N°. 12.)* dont est le Marquis de Clere.

(N°. 11.) & (N°. 12.) Les Armes de ces 2. Maisons sont des Armes parlantes. On apèle en blazon *Armes parlantes* dès Armoiries dont les pièces ont un nom qui a du raport au nom de la famille qui les porte.

(N°. 13.) La Billète est une pièce prèsque carée qui est plus longue à la prandre de haut en bas qu'à la prandre de droit à gauche.

(N°. 14.) & (N°. 15.) Après avoir parlé de ces 13. pièces diférantes que nous venons de voir, je croi devoir ajouter que quand tout l'ècu est partagé en pièces de la figure des Lozanges & èmaillé de 2. Emaus diferans on le nome *Lozangé* : & que tout de même quand il est composé de pièces qui ont la figure de fusées on dit fuselé.

(N°. 15.)* Cète Maison est l'une des 4. principales Maisons de Gènes & de laquèle est le Prince de Monaco.

(N°. 16.) Quand l'ècu est tout partagé en petits carés de 2. Emaus diferans on le nome *Echiqueté*, parce que les cases d'un Echiquier sont toutes carées & de 2. couleurs diférantes.

EXPLICATION DE LA NEUVIÈME PLANCHE,

QUI TRAITE

DES ANIMAUS A QUATRE PIÉS.

OUtre les pièces que nous avons vuës juſques ici, on anploie dans les Armoiries diverſes autres figures. J'ai mis dans cète Planche quelques figures d'Animaus à quatre piés, j'ai choiſi céles qui ſont les plus ordinaires dans le Blazon. Dans la Planche ſuivante je mètrai des figures d'Oiſeaus.

De tous les Animaus que l'on peint dans les Armoiries le plus comun eſt le Lion. Quand il eſt de la figure & dans la poſture rèprèſantées N°. 1. on le nome ſimplemant Lion. Le Léopard eſt règulièremant tel qu'il eſt rèprèſanté N°. 2. En Blazon le Lion ne montre jamais qu'un œil & le Léopard en montre deus. Quand le Léopard eſt èlevé ſur ſes deus piés de dêrière & qu'il a les deus piés de devant en l'air, come il eſt rèprèſanté au nombre 3. on le nome Léopard *Lioné*, parce qu'il eſt dans la ſituation qui eſt propre au Lion dans les Armoiries. Quand le Lion eſt rèprèſanté come paſſant ou marchant, tel qu'il eſt au nombre 4. on le nome Lion *Léopardé*, parce qu'il eſt dans la poſture & dans la ſituation ordinaire du Léopard en Armoiries.

Quand il y a deus Lions èlevés ſur leurs piés de dêrière, & qu'ils ſe regardent l'un l'autre come ils ſont au nombre 5. on dit en blazonant deus Lions *afrontés*: Quand au lieu de ſe regarder l'un l'autre ils ſe tournent le dos, come ils ſont au nombre 6. on dit en blazonant deus Lions *adoſſés*.

S'il y a dans un ècu deus Léopards l'un au-deſſus de l'autre & dans leur ſituation ordinaire come ils ſont au nombre 7. on dit ſimplemant à deus Léopards, & cela ſufit pour marquer qu'ils ſont paſſans & qu'ils ſont l'un ſur l'autre.

Si le Lion aïant les piés de devant tournés vers la partie droite de l'ècu, come il les doit avoir règuliè-remant, tourne la tête vers la partie gauche de l'ècu, come celui qui eſt au nombre 8. on dit qu'il a la tête *contournée.*

La queuë du Lion come cèle de tous les autres Animaus eſt toute d'une ſuite, & ſi l'on peut ainſi dire d'un ſeul brin, come on le voit dans les prèmiers nombres de cète Planche. Mais dans les armoiries on a quelquefois pris plaiſir à ſe figurer des choſes extraordinaires, & il y a des gens qui ont mis dans leurs ècus des Lions dont la queuë ètoit fourchée & de deus brins, pour doner plus de grace à la figure, ils ont paſſé ces deus brins de queuë l'un ſur l'autre come on voit au nombre 8. alors on dit en blazonant au Lion de la *queuë fourchée paſſée en ſautoir.*

Les Lions qu'on anploie dans les armoiries ont ordinairemant la gueule un peu antre-ouverte, & de cète gueule il ſort une langue qui s'avance fort en dehors, ſi cète langue eſt d'un èmail diferant de celui du Lion même, on èxprime cète diferance en ſe ſervant du mot de *Lanpaſſé.* Les Lions du Blazon ont auſſi des grifes ſi ces grifes ſont d'un èmail diferant de celui du Lion on èxprime cète diferance par le mot de *armé.*

Si le Lion n'a ni langue ni grife, on le nome Lion *morné* tel qu'eſt celui du nombre 9.

Si au-deſſus de la tête du Lion on a mis une petite courone, on l'èxprime toujours en blazonant, & on dit au Lion *couroné*, ſi la courone eſt de même èmail que le Lion, on n'èxprime le nom de l'èmail qu'après le mot de couroné: mais ſi la courone eſt d'un èmail dife-

rant de celui du Lion, on dit au Lion de couroné de

Tous ces termes de lanpassé, armé, couroné, afronté, léopardé &c. se noment les *atribus* du Lion, on s'en sert aussi quelquefois en parlant des Léopards. Nous vêrons dans les nombres suivans quelques-uns des atribus qui conviènent aus autres Animaus.

Remarqués que dans l'écrit qui est au N°. 1. on n'a point dit que ce Lion de pourpre soit lanpassé & armé, parce que tout Lion est censé avoir une langue, & des grifes, & qu'on n'ajoute les tèrmes de lanpassé & d'armé, que quand cète langue & ces grifes sont d'un èmail difèrant de celui de l'animal.

(N°. 2.) De gueules au Léopard couroné d'or.

(N°. 2.) Ce Léopard a des grifes, & l'on ne dit point en blazonant qu'il est armé par la raison que je viens de dire au nombre 1. Mais on dit qu'il est couroné, parce que la courone n'est pas èssancièle à ces Animaus. On ne dit le nom de l'èmail qu'après le mot de couroné, parce que l'animal & la courone sont du même èmail.

(N°. 3.) On ajoute le mot d'armé, parce que les grifes sont d'un èmail difèrant de celui de l'animal.

(N°. 4.) On marque sèparémant le mètal de l'animal & celui de la courone, parce qu'ils sont difèrans. On marque que cès deus Lions sont armés & lanpassés, parce que leurs grifes & leur langue sont d'un autre èmail que leur cors.

On se sert en armoiries de Taureaus & de Vaches, la difèrance qu'il y a antre ces Animaus, est antr'autres que le Taureau a un toupet de poil antre les cornes, ce que n'a pas la Vache; que la tête de la Vache est plus alongée que cèle du Taureau; & que la Vache a toûjours la queuë passée sur le flanc.

(N°. 10.) On se sert du terme d'*acorné* quand les cornes sont d'un èmail difèrant de celui de l'animal, &

de celui d'*acolé* quand il a un colier.

(N°. 11.) Ce tèrme de *furieus* marque que le Taureau eſt levé ſur ſes deus piés de dêrière.

Le tèrme de *clariné*, marque la clochète qui pand au colier de l'animal.

(N°. 13.) Les Franſois n'anploient guères le Cheval dans leurs armoiries, j'ai mis ici les Armes de Veſtfalie qui ſont de gueules au Cheval gai & èfaré d'argent, on dit *gai* pour marquer qu'il n'a ni ſèle ni bride, & *èfaré* pour dire qu'il eſt levé ſur les deus piés de dêrière.

(N°. 14.) * dont eſt M. de Nicolaï ſetiême Prèmier Prèſident de la Chambre des Contes de père en fils.

Le tèrme de courant èxprime l'ètat où paroît cèt animal, j'ai èxpliqué le tèrme d'acolé, & pour celui de *bouclé*, il eſt pour marquer la boucle qui eſt atachée au colier.

(N°. 15.) Le mot *debout* èxprime la ſituation de cèt animal. On dit *alumé* quand les yeus ſont de gueules & que le cors de l'animal n'en eſt pas.

Il y a beaucoup d'autres Animaus à quatre piés, que je ferai conoître en explicant les *Recueils* que j'ai fais des Armoiries des Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale, des Ducs, des Marèchaus de France, des Chevaliers des Ordres, &c.

EXPLICATION DE LA DISIÈME PLANCHE.

QUI TRAITE

DES OISEAUS.

DE tous les Oiſeaus celui qu'on anploie le plus ordinairemant en Armoiries eſt l'Aigle.

Quand il n'a qu'une tête & qu'il eſt de la figure rèprèſantée au Nombre 1. on le nome ſinplemant Aigle, quand il en a deus come au Nombre 2. on le nome Aigle èployé.

(N°. 2.) Cet Aigle a quatre atribus, les trois prèmiers, ſavoir diadêmé, langué, bèqué, s'antandent aiſémant: pour *mambré*, il marque toute la Jambe de l'Oiſeau: s'il n'y avoit que les ongles qui fuſſent d'un èmail diferant du reſte on diroit onglé.

Quoique les piés & les ongles de l'Aigle & des autres Oiſeaus de proie, ſoient leurs armes come les piés du Lion & du Léopard, &c. ſont les leurs, cepandant on ne dit armé, qu'en parlant des animaus à quatre piés, & mambré ou onglé en parlant des Oiſeaus.

Quand il y a pluſieurs Aigles dans un ècu, come au N°. 3. on les nome ordinairemant Aiglètes.

Les Alèrions ſont de même figure à peu près que les aigles & les aiglètes, mais ils n'ont ni bèc ni jambe, come on voit au nombre 4.

Je me ſuis ſervi au Nombre 3. du terme d'*acompagné*, & au Nombre 4. de celui de *cantoné*, j'èxpliquerai à la planche 12. tous les tèrmes dont on ſe ſert pour marquer les diferantes manières dont les pièces principales des Armoiries ſont jointes avec d'autres pièces dans un même ècu.

Les Merlètes n'ont ni bec ni jambes, non plus que

les Alèrions, mais èles ſont dans une ſituation difè-rante, come on voit au N°. 5.

Les Canètes ſont dans la même ſituation que les Merlètes, & à peu près de la même forme, mais èles ont des jambes & un bec, come on voit au N°. 6.

Quand le bec & les jambes des Canètes ſont d'un èmail difèrant de celui du reſte du cors, on le marque par les mots de, manbré & de bèqué.

(N°. 7.) La figure des Alouètes eſt un peu difèrante de cèles des Canètes, mais leur ſituation eſt la même, c'eſt-à-dire qu'èles ſont ſur leurs deus piés, & qu'èles ont la tête tournée vers le côté droit de l'ècu.

(N°. 8.) Ce mot de *colté* ſignifie la même choſe que celui d'acolé, que nous avons dêja vu, on l'anploie pour marquer ce qui eſt paſſé dans le col de l'animal.

Le Duché de Stormarie fait partie des Etats du Roi de Danemarc.

(N°. 9.) Règulièremant la Gruë eſt ſur ſes deus piés : Quand èle a un pié levé & avancé, on la nome gruë *marchante*.

On confond quelquefois par abus la Gruë avec la Cigogne, mais la Cigogne doit ètre rèprèſantée avec une pate levée dans laquèle èle tient une pière, & alors on dit porte de à la Cigogne avec ſa vigilance.

(N°. 10.) On confond ſouvent la Chouète & le Hibou, mais il n'y a propremant que la Chouète qui s'anploie en armoiries.

(N°. 11.) Le Cocq a une crête & des barbes : Quand cète crête & ces barbes ſont d'un èmail difèrant de celui du cors de l'animal, on l'èxprime par les tèrmes de *crèté* & de *barbé*.

La Poule eſt à peu près de la figure du Cocq, mais èle n'a point d'argots au dêrière des piés, ſa tête eſt moins èlevée que cèle du Cocq, & ſa queuë eſt carée au lieu que cèle du Cocq eſt tournée en arc.

(N°. 12.) Le tèrme de *rouant* en parlant d'un Pan

marque qu'il fait la rouë avec ſa queuë ; quand on le rèprèſante les plumes abaiſſées, on le nome ſimplemant Pan.

(N°. 13.) On dit *longé*, pour marquer les longes ou petites couroies qu'on atache au piés de cét Oiſeau en parlant d'un Epèrvier, *grilleté* eſt pour les grelots qui tiènent au longes, & *pèrché* pour marquer l'èmail de la pèrche ſur laquèle il eſt.

L'Epèrvier ſe met en pluſieurs autres figures : quand il a les ailes ètandues pour prandre ſon èſſort & pour voler, on le nome *èſſorant*, & quand il eſt èlevé en l'air on le nome èſſoré come au N°. 14.

(N°. 14.)* dont eſt le Baron de Breteuil Introducteur des Ambaſſadeurs.

Le Faucon eſt un autre Oiſeau de proie qui reſſanble fort à l'Epèrvier.

(N°. 15.) On ſe ſert quelquefois de ces mots *au naturel* quand on veut dire qu'on a èxprimé dans l'ècu les couleurs naturèles à la choſe qu'on y rèprèſante, quand on parle d'une figure humaine on dit quelquefois *de carnation*, pour marquer que les 5. couleurs du Blazon ne rèprèſantant pas èxactemant les couleurs naturèles de la peau d'un home, d'une fame, on a pris cèle dont les Peintres ſe ſerviroient dans un portrait ou dans un tableau.

(N°. 16.(Au lieu de Pèroquet on dit quelquefois *Papegai* : la Langue Italiène apèle Papagallo l'Oiſeau que nous apèlons Pèroquet.

EXPLICATION DE LA ONZIÈME PLANCHE,

QUI TRAITE

DES ATRIBUTS.

APrès avoir parlé des difèrantes ſortes de pièces qu'on a vuës dans les Tables prècèdantes, il eſt tems de parler des Atributs.

En termes de Blazon on apèle *Atribut* un mot, une èpitète qui jointe au nom de la pièce, marque en quoi èle difère des autres pièces de la même eſpèce.

Par èxanple dans la ſetième Planche les mots *d'Angrèlée*, *Alaiſée*, &c. ajoutés au mot de Crois, marquent en quoi ces Crois ſont difèrantes, ou de cèle qu'on nome ſimplemant Crois, ou des autres Crois qui ont auſſi leurs Atributs particuliers.

Pour parler en Granmairien, les Atributs ſont des adjectifs ajoutés au ſubſtantif qui dèſignent la nature de la pièce. Le mot de Crois eſt un ſubſtantif qui marque le genre de cète pièce, angrêlée eſt un adjectif, qui marque la difèrance qui diſtingue cète Crois d'avec les autres Crois.

Il y a des Atributs qui conviènent à tout l'Ecu, il y en a qui ne conviènent qu'à des pièces, les mots de *Parti*, *Coupé*, &c. que nous avons vus dans la cinquième Planche, ſont des Atributs de tout l'Ecu, puiſque c'eſt de tout l'Ecu qu'on dit qu'il eſt parti, qu'il eſt coupé, Les mots de *Facé*, *Palé*, *Burelé*, &c. que nous avons vus dans la quatrième Planche, ſont auſſi des Atributs de tout l'Ecu; puiſque c'eſt de tout l'Ecu qu'on dit qu'il eſt facé, qu'il eſt palé: car quand on dit un tel porte facé de & de , c'eſt

come ſi on diſoit qu'il porte un Ecu facé de & de

Les mots de *Semé*, *Fuſelé*, &c. que nous avons vus à la huitième Planche, ſont auſſi des Atributs de tout l'Ecu.

Outre les Atributs de tout l'Ecu que nous avons vus, en voici d'autres.

(N°. 1.) *Papeloné.*

On prètand que papeloné eſt pour dire papilloné ou ſemé d'ailes de Papillons.

(N°. 2.) *Frèté.*

(N°. 3.) *Contreherminé.*

C'eſt la même figure que l'Hermine dont j'ai parlé à la prèmière Planche, mais les Emaus ſont diferamant placés; car ici le fond ou le champ de l'Ecu eſt de ſable, & les mouchetures ſont d'argent.

La plus part des gens diſent Contreherminé & l'anploient come un èmail particulier.

(N°. 4.) *Vairé.*

Les pièces dont le Vairé eſt compoſé ſont de même figure que cèles qui compoſent le vair dont j'ai parlé à la prèmière planche, mais les èmaus ſont difèrans.

Il y a pluſieurs Atributs qui conviènent aus pièces honorables, voici les huit qui ſont les plus nècèſſaires à conoître.

Plié, *Vivré*, *Ondé*, *Ondé-anté*, *Crènelé*, *Brèteſſé*, *Contrebrèteſſé*, *Componé.*

(N°. 6.) * dont eſt le Marèchal de Monrevel, cète Maiſon eſt fonduë par fame dans la Maiſon de Granmont.

(N°. 8.) * dont eſt le Duc de Mortemar. Frèmièr Gentilhome de la Chambre.

Quelques-uns en blazonant ces ſortes de pièces, diſent *ondées*, *antées*, *nèbulées.*

(N°. 10.) Le Brèteſſé difère du Crènelé en ce qu'il a des Crèneaus des deus côtés.

Ce mot vient de celui de Bretêche, qui ſignifioit autrefois une ſorte de Fortification à creneaus. C'eſt delà qu'eſt venu le nom de la Bretêche que porte encore aujourd'hui pluſieurs anciens Chateaus.

Le Contrebrèteſſé difère du Brèteſſé, en ce que au brèteſſé les crèneaus qui ſont d'un côté de la pièce, repondent à ceus qui ſont de l'autre côté: au lieu qu'au contrebrèteſſé les crèneaus d'un côté rèpondent aus eſpaces vuides du côté opoſé.

Quelques Auteurs apèlent Contrebrèteſſé ce que je nome Brèteſſé & en échange noment Brèteſſé ce que j'apèle Contrebrèteſſé; ces ſortes de pièces ſont fort rares en France.

Il y a des Atributs qui ſervent à marquer la manière dont une ou pluſieurs pièces ſont placées ſur pluſieurs autres, en voici deus.

(N°. 13.) *De l'un en l'autre.*

(N°. 14.) *brochant ſur le tout.*

Ces mots de l'un en l'autre, ſignifient que les Fleurs de Lis qui ſont ſur l'argent ſont d'azur, & que cèles qui ſont ſur l'azur ſont d'argent.

Ces mots brochant ſur le tout, ajoutés à ceus de chevrons ſignifient que ces chevrons couvrent & cachent les parties des burèles ſur leſquèles ils ſont.

Le mot *Ecimé* ſignifie que la cime ou le haut de ce chevron eſt coupé.

Il y a des Atributs qui peuvent convenir & à l'Ecu tout antier, & à une pièce en particulier, en voici deus èxanples, *Echiqueté*, *Frèté*.

(N°. 15.) * dont eſt le Duc de Coâlin Evêque de Mets.

(N°. 15.) Nous avons vu à la planche 8. N°. 16. que quelquefois tout l'Ecu eſt èchiqueté. Ici nous voyons que des pièces honorables ſont èchiquetées.

On dit en blazonant de 2. *traits*, pour marquer qu'il y a à chaque face 2. rangées de ces pétis carés, qui rèprèſantent les caſes d'un èchiquier.

(N°. 16.) Nous avons vu au nombre 2. de cète planche que quelquesfois tout l'Ecu eſt frèté. Ici nous voyons qu'une pièce particulière peut être auſſi frètée.

Outre ces Atributs, il y en a un grand nombre d'autres que nous èxpliquerons en blazonant les Armoiries des Princes & des Seigneurs.

Il y a auſſi des Atributs qui ſont propres aus Animaus, j'en ai èxpliqué quelques-uns dans les planches 9. & 10.

On pouroit mètre auſſi au nombre des Atributs les termes dont on ſe ſert pour marquer les difèrantes manières dont une pièce principale eſt chargée ou acompagnée de quelques autres, j'en parlerai dans la planche ſuivante.

EXPLICATION DE LA DOUZIÈME PLANCHE,

QUI TRAITE

DES PIÈCES CHARGÉES.

J'Ai dit qu'on pouvoit mètre au nombre des atributs des pièces d'être chargées de quelques autres pièces.

Quelquefois les pièces dont les autres ſont chargées, ſont ſeules, quelquefois èles ſont en plus grand nombre.

Quelquefois èles ſont toutes ſamblables, quelquefois il y en a deus ou un plus grand nombre qui ſont diférantes les unes des autres, come on vêra par les èxanples qui ſont dans cète planche. Ces èxanples ſerviront auſſi à faire voir de quèle manière il faut blazoner les armoiries où il ſe trouve des pièces chargées.

(N°. 2.) * Principauté en Suiſſe.

(N°. 4.) J'ai ajouté le mot de *montant* à celui de croiſſant pour marquer de quèle manière ce croiſſant eſt tourné, s'il ètoit tourné d'une autre manière on le marqueroit par d'autres termes, nous en vêrons peut-être des èxanples dans la ſuite.

Au mot d'èpée j'ai ajouté *la pointe en haut*, parce que les èpées peuvent être poſées autremant.

J'ai parlé des quintefeuilles dans la 8. planche, je n'avois point ancore parlé des *quartefeuilles*, ces ſortes de pièces ſont fort rares.

(N°. 7.) * Un des treize Cantons Suiſſe.

Ce ſont des armes parlantes, car Bern en Aleman

qui eſt la langue qu'on parle à Berne, ſignifie un Ours.

(N°. 8.) On dit quelquefois *dextre* au lieu de droit, & *feneſtre* au lieu de gauche.

Cète Merlète eſt une briſure de la branche de Chatillon qui ſubſiſte aujourd'hui, toutes les autres branches de cète Maiſon n'ont pas porté la merlète.

(N°. 9) Cète Maiſon du Pleſſis dont ètoit le feu Duc de Liancour, Premièr Gentilhome de la Chambre eſt tombée par fame dans cèle du Duc de la Rochefoucaut.

(N°. 9.) & (N°. 10.) Quand une Crois ou un ſautoir ſont chargées de cinq pièces, ces cinq pièces ſont règulièremant dans l'arangemant où ſont les coquilles & les ètoiles de ces deus ècus.

(N°. 11.) Quand on dit qu'un chevron eſt chargé de trois pièces, on antant qu'èles ſont dans la ſituation où ſont ces trois roſes.

(N°. 12.) Il eſt aſſés rare de voir une pièce chargée d'une autre pièce de même nature, come dans cèt èxanple.

Il y a fort peu d'armoiries où l'on trouve des mots antiers, come au N°. 13. il y en a auſſi fort peu où l'on trouve de ſimples lètres, come au N°. 14.

Je me ſers des mots *de même* après S capitales pour dire qu'èles ſont d'argent. Quand on a nomé l'èmail d'une pièce & qu'on vient anſuite à parler d'une autre pièce de même èmail on ne rèpète pas le nom de l'èmail, mais on dit *de même*.

La Maiſon de Cardenas en Eſpagne a poſſèdé le Duché de Maqueda qu'une hèritière a porté dans la Maiſon des Ducs d'Aveiro, dont l'hèritière eſt mère des Ducs d'Arcos & de Bagnos, ainſi le Duc d'Arcos ſera Duc de Maqueda après la Ducheſſe ſa mère.

Voici une autre manière de charger une pièce, c'eſt de mètre deſſus un ècu, qu'on doit en ce cas nomer toûjours Ecuſſon.

(N°. 15.) Le Duc de Luxanbourg qui eſt de la Maiſon de Monmoranci porte de Monmoranci come nous l'avons blazoné à la Planche 10. N. 4. la crois chargée en cœur d'un ècuſſon aus armes de Linbourg qui ſont d'argent au lion de gueules la queuë fourché paſſée en ſautoir, lanpaſſé, armé & couroné d'or.

On apèle par abus ces armes, armes de Luxanbourg: Voici le fait.

Les anciens Contes de Luxanbourg portoient burelé d'argent & d'azur au lion de gueules armé, lanpaſſé & couroné d'or. Une hèritière de cète maiſon èpouſa un Duc de Linbourg, de ce mariage il vint deus branches: les Princes de la branche aînée furent Contes, puis Ducs de Luxanbourg, & porterent les armes de Luxanbourg; il y en a eu quatre qui ont èté Empereurs d'Alemagne: les Cadets furent Contes de Ligni en Barois & garderent les armes de la Maiſon de Linbourg avec le ſurnom de Luxanbourg. Ils devinrent Ducs de Pinei en Champagne, & on les noma comunémant Ducs de Pinei Luxanbourg, ou ſinplemant Ducs de Luxanbourg: la fille aînée de l'hèritière de cète branche porta le Duché de Pinei à ſon mari le Conte de Boutevile de la Maiſon de Monmoranci, il ſe noma Duc de Luxanbourg, & chargea les armes de Monmoranci d'un Ecuſſon aus armes qu'avoient portées les Seigneurs de la Maiſon de Ligni. Il eſt mort Marèchal de France Gouverneur de Normandie, Capitaine des Gardes du Cors, &c. Le Duc de Luxanbourg d'aujourd'hui eſt ſon fils & porte les mêmes armes.

(N°. 16.) L'Empereur porte quelquefois l'Aigle de l'Empire chargé en cœur d'un Ecuſſon parti d'Autriche & de Bourgogne ancien.

A la planche 10. N. 2. j'ai blazoné les armes de l'Empire. Ce qu'on apèle Bourgogne ancien, ſont les

armes que portérent les Ducs de Bourgogne deſſandans de Robert fils cadet du Roi Robert.

Le mariage de Maximilien Empereur avec Marie hèritière de la ſeconde Maiſon de Bourgogne, a aporté tant de têres dans la Maiſon d'Autriche, que les Princes de cète Maiſon ſe ſont fait honeur de porter les armes de Bourgogne. Quelquefois ils ont mis Bourgogne ancien & Bourgogne moderne. C'eſt ainſi qu'en ont uſé les Rois d'Eſpagne, come on vêra dans l'Explication hiſtorique que j'ai faite des Armoiries du Roi d'Eſpagne. Pour les Empereurs ils ont prèfèré les armes de Bourgogne ancien où il n'y a point de fleurs de lis, à cèle de Bourgogne moderne où il y en a.

EXPLICATION DE LA TREIZIÈME PLANCHE,

QUI TRAITE

DES PIÈCES ACOMPAGNÉES.

APrès les pièces chargées viènent les pièces acompagnées.

La difèrance qu'il y a antre les pièces chargées, & les pièces acompagnées consiſte en ceci.

Les pièces moins principales qui chargent une pièce plus principale ſont poſées deſſus & en couvrent une partie, au lieu que les pièces qui acompagnent ſont poſées ſur le champ de l'ècu, & ne couvrent point les pièces principales.

Cèt acompagnemant s'èxprime ou par le tèrme d'*acompagné*, qui eſt le plus ordinaire, ou par ceus de *cantoné*, *d'acoſté*, de *ſurmonté*, come je le vas èxpliquer.

Quand dans un ècu il y a un chevron, & que dans les eſpaces vuides de l'ècu, ou dans le champ de l'ècu, il y a d'autres pièces moins principales, on dit que le chevron eſt acompagné : Come au N°. 1.

(N°. 1.) * dont eſt le Marèchal Duc de Vileroi.

J'ai dit ci-deſſus quand on a nomé l'èmail d'une pièce, & qu'anſuite on parle d'une ou de pluſieurs pièces de même èmail, au lieu de répèter le nom de cet èmail on ſe ſert de ces mots *de même*. C'eſt pourquoi en blazonant les Armoiries de Neuvile, après avoir nomé l'èmail du chevron & avoir dit au chevron d'or,

je ne dis pas trois Crois ancrées d'or, mais trois Crois ancrées de même.

Dans la Table 7. N°. 8. j'ai dit ce que c'ètoit qu'une Crois ancrée.

Quand on dit qu'un chevron eſt acompagné de trois pièces, on antant qu'il y en a deus au-deſſus du chevron, & une au-deſſous.

Quand les trois pièces qui acompagnent le chevron ſont de diférantes eſpèces on le marque come au N°. 2.

(N°. 2.) * dont ètoit le Chancelier Piêre Seguier, mort en 1672.

Si les trois pièces qui acompagnent la face ſont de mêmes eſpèces, on antand, ſans qu'il ſoit nècèſſaire de le ſpècifier, qu'il y en a deus au-deſſus de la face ou en chef, & une au-deſſous ou en pointe.

Si ces trois pièces ſont de diférante nature on le ſpècifie, come au nombre 4.

Acompagné ſe dit auſſi de la Bande.

Quand la Bande eſt acompagnée de deus pièces ſanblables, on dit ſimplemant acompagné de deus, come au N°. 5.

Quand les pièces qui acompagnent la bande ſont d'eſpèces diférantes on le marque come au N°. 6.

Quelquefois la Bande n'eſt acompagnée que d'une ſeule pièce, & alors on marque en quèle partie de l'ècu èle eſt.

Et ordinairemant ces pièces qui acompagnent en ce cas là ſont des briſures, & ne ſont pas propremant du cors des armoiries de la maiſon qui les porte. Ainſi au N°. 7. La Maiſon de Courcillon qui portoit d'argent à la bande fuzelée de gueules, eut une branche cadète qui prit pour briſure un Lionſeau d'azur, & qui l'a gardé quoiqu'èle ſoit devenuë l'aînée; depuis que la branche des aînés eſt tombée par fames dans la Maiſon des Contes de Sancêre,

cète branche cadète devenuë aînée eſt cèle du Marquis de Dangeau Gouverneur de Touraine & Chevalier des Ordres du Roi.

Quelquefois quand il y a pluſieurs pièces qui en acompagnent une principale, on èxprime autremant la manière dont èles ſont diſpoſées, come au N°. 8.

(N°. 8.) * Juge General des Armoiries de France.

Quand les pièces qui acompagnent la bande la ſuivent dans toute ſon ètanduë, ou dans la plus grande partie de ſon ètanduë, on dit qu'èle eſt acoſtée, come au N°. 9.

(N°. 9.) * dont ètoit le Marquis de la Rongère Chevalier d'Honeur de Madame, & Chevalier des Ordres du Roi.

Acoſté ſe dit auſſi du Pal, quand il y a d'autres pièces à droite ou à gauche, come au N°. 10.

Quelques Auteurs prètandent qu'on ne peut dire acoſté qu'en 2. cas; prèmièremant quand la pièce moins principale a quelque longueur & qu'èle eſt poſée du même ſens que la pièce principale come au N°. 9. Secondemant quand *pluſieurs pièces qui n'ont point* de longueur, ſont rangées de manière qu'èles font une ligne droite tournée du même ſens que la pièce principale.

(N°. 11.) On pouroit dire adextré d'un Lion d'azur ſeneſtré d'un Léopard de gueules.

Pour la crois & le ſautoir au lieu du mot acompagné, on ſe ſert de celui de cantoné.

Ainſi nous avons vu Planche 10. N. 4. que Monmoranci porte d'or à la crois de gueules cantonée de 16. alèrions d'azur.

(N°. 12.) * dont ètoit le Chancelier de Chèverni.

(N°. 12.) En Armoiries quand on rèprèſante le ſoleil on peint une face humaine ronde avec des yeus, un nez, une bouche, & on l'anvirone de rayons: quand il n'y a que le rond avec les rayons

mais ſans aucun trait de viſage, on dit ombre de ſoleil.

Quand au tour de la crois il y a quatre ou ſeize pièces ſanblables on dit ſimplemant cantoné, & l'on antand naturèlemant que ces pièces ſont dans la poſition où èles ſe trouvent dans les armes de Monmoranci & dans cèles de Huraut. Mais ſi il y en a plus dans un quartier que dans l'autre, on le ſpècifie come N°. 13.

(N°. 13.) * dont ètoient les Marèchaus de Prâlin, du Pleſſis, & de Choiſeul.

On dit cantoné pour le ſautoir come pour la crois, ſi les pièces qui l'acompagnent ſont de même nature; & au nombre de quatre, on dit ſimplemant cantoné de 4. &c. mais ſi èles ſont d'eſpèces diferantes on le marque, come au N°. 14.

(N°. 14.) J'ai dit au croiſſant d'argent, quelquefois pour marquer que le croiſſant a les pointes en haut, on dit au croiſſant montant pour le diſtinguer de ceus qui ſont tournés autremant, cepandant on peut ſe diſpanſer de dire qu'il eſt montant, & quand on dit ſimplemant au croiſſant, on antant qu'il a les pointes en haut.

Il y a une autre ſorte d'acompagnemant qui ne convient guères qu'au chevron, c'eſt ſurmonté. Quand la pièce qui acompagne le chevron eſt ſur la pointe du chevron, come au N°. 15.

Dans les èxanples que j'ai mis dans cète Planche, je n'ai juſqu'ici parlé que des pièces qu'on nome pièces honorables, on dit auſſi des autres pièces, qu'èles ſont acompagnées, acoſtées, &c. Par èxanple quand on parle de quelques pièces poſées en Pal come une lance, une èpée, on ſe ſert du terme d'acoſté come j'ai dit au N°. 10. qu'on fait à l'egard du Pal, & quand immèdiatemant au-deſſus de la pièce principale, il s'en trouve une autre moins principale, on ſe ſert du mot de ſurmonté

come j'ai dit N°. 15. qu'on en uſoit à l'ègard du chevron.

(N°. 16.) Les Armes que Charles VII. dona à Jane d'Arc, qu'on nome comunémant la Pucèle d'Orléans & à ſes frères, ſont d'azur à l'èpée d'argent poſée en Pal la poignée & la garde d'or ſurmontée d'une courone & acoſtée de deus fleurs de lis de même.

Les dèſſandans de ces frères de la Pucèle ont changé leur ſurnom & ont pris celui de *du Lis*.

Quelquefois les mêmes pièces ſe trouvent chargées de quelques pièces acompagnées de quelques autres pièces, les Livres des Armoiries des Souverains, des Princes, des Ducs &c. qui ſuivront celui ci nous en fourniront pluſieurs exanples. Ce que je viens de dire ſur les Planches 12. & 13. ſufit pour faire antandre tout ce qui regarde les pièces chargées & les pièces acompagnées.

EXPLICATION DE LA XIVe. PLANCHE,

QUI TRAITE

DES PARTIES SEPARE'ES DU CORS DES ANIMAUS.

J'Ai parlé des Animaus à quatre piés dans la Planche neuvième & des Oiſeaus dans la Planche 10. Je n'ai pas trouvé à propos de parler alors des parties ſèparées de ces animaus qu'on trouve dans les Armoiries, parce qu'èles ſervent ordinairemant à charger ou à acompagner d'autres pièces, c'eſt pourquoi j'ai voulu n'en parler qu'après avoir fait conoître ce que c'eſt que des pièces chargées & des pièces acompagnées, ce que j'ai fait dans la douze & dans la treizième Planche.

De ces parties ſèparées des Animaus la plus ordinaire eſt la tête.

On ſèpare les Têtes des Animaus de deus faſſons, ou en les coupant come au N°. 1. ou en les arachant come au N°. 2. Au prèmier cas ce qui paroît du cou de l'animal eſt tèrminé par une ligne droite. Au ſecond cas on voit quelques poils ou quelques plumes de l'animal qui font des inègalités.

(N°. 1.) On peut en blazonant dire ſimplemant 3. Têtes de Licornes, parce que les Têtes coupées ètant plus ordinaires que les Têtes araçhées, on ſupoſe toujours, qu'èles ſont coupées, à moins que le mot d'araché ne ſoit ajouté.

(N°. 5.) * dont ètoit le Cardinal de Janſon Grand Aumônier de France.

Aus quatre prèmiers èxanples les Têtes de Licor-

ne, de Lion, d'Aigle, de Pan, ne montrent qu'un œil, parce qu'en armoiries quand on peint ces Animaus, ils ne montrent jamais qu'un œil. Mais come les Léopards ſont toujours rèprèſantés montrant deus yeus, leurs Têtes ſèparées ont auſſi deus yeus. Et la manière dont ces têtes de Léopards ſont tournées pour montrer les deus yeus, fait qu'on ne peut voir aucune partie de leur cou, au lieu quon voit une partie de celui des Licornes, des Lions, & des autres animaus qui n'ont qu'un œil.

(N°. 6.) * D'où vient le Duc de Richelieu.

(N°. 6.) Pour les Sangliers on dit Hure au lieu de tête auſſi-bien en tèrme de blazon que dans le langage ordinaire.

On y ajoute *coupée* pour marquer qu'il ne reſte aucune partie du cou.

On anploie auſſi en armoirie des Têtes humaines.

(N°. 7.) Quand on rèprèſante la figure humaine de ſes couleurs naturèles qui ne ſe peuvent èxactemant reprèſanter par les Emaus qu'on anploie en armoiries, on ſe ſert du mot de *carnation*.

(N°. 8.) Quand on mèt en armoiries une Tête de More on antand qu'èlè eſt de ſable, ſans qu'il ſoit nèceſſaire de le dire & on antant auſſi qu'èle ne montre qu'un œil.

Le tèrme *tortillé* ſignifie que ces têtes ſont liées par un ruban ou par une bandelète tortillée.

Si la bandelète ètoit toute unie & qu'èle ne fut point tortillée on diroit ſimplemant que la tête eſt *liée*, & ſi la bandelète couvroit les yeus on diroit qu'èle eſt *bandée*.

Quand ſur un chef, une face &c. il paroît une tête d'animal avec une pate & le bout de la queuë, on dit qu'il eſt *Iſſant*, come au N°. 9.

Mais ſi l'animal montre les deus pates & anviron la moitié du cors, on dit qu'il eſt *naiſſant*, ſoit qu'il

paroiſſe ſur le champ de l'Ecu, ſoit qu'il ſoit ſur quelque pièce, come au N°. 10.

(N°. 10.) On ſe ſert de ce mot *en abime* pour marquer qu'une pièce eſt au milieu de l'ècu & ne tient à rien.

Iſſant ſe dit auſſi de l'anfant qui paroît ſortir à mi cors de la gueule du Sèrpant de Milan.

(N°. 12.) * L'une des plus conſidèrables Maiſons du Royaume de Naples.

Ce ſont des armes parlantes, car *Branca* en Italien ſignifie une pate, une grife.

Le mot d'*afronté* marque que les ongles des pates qui vièнent de la droite ſont opoſés aus ongles de cèles qui vièнent de la gauche.

Le mot *mouvantes* marque qu'èles paroiſſent ſortir des bords de l'ècu.

Cète Maiſon a produit diverſes branches qui ſe ſont diſtinguées les unes des autres par diferantes briſures. La branche qui s'eſt ètablie en Provance & dont eſt le Duc de Vilars qu'on nome comunémant le Duc de Brancas, a pris pour briſure un Pal d'or chargé de trois tours de gueules.

On ſe ſert d'un autre tèrme que celui de pate quand on parle des jambes & des grifes des oiſeaus, come au N°. 13.

(N°. 13.) On dit que la cuiſſe eſt *mambrée* pour marquer que la jambe & le pié de l'oiſeau y tiènent.

On apèle vol deus ailes d'oiſeau poſée come èles ſont N°. 14.

On apèle *demi-vol* une aile ſeule, come au N°. 15.

(N°. 15.) En cète ocaſion on dit deus en chef & une pointe, pour dire & pour marquer qu'il y a deus de ces ètoiles dans l'eſpace d'enhaut qui eſt à la gauche de la bande & une dans l'eſpace d'enbas qui eſt à la droite.

Quelquefois il ſe trouve pluſieurs demi-vols dans un Ecu, mais ils ne compoſent point de vol antier, parce

parce que ce ſont des ailes toutes ſanblables qui ne peuvent pas être priſes pour les ailes du même Oiſeau, come au No. 16.

Il y a pluſieurs autres parties d'animaus qui ſont anployées dans les armoiries, mais je n'ai mis ici que cèles qui ſont les plus ordinaires, & ce que j'en ai dit ſufira pour aider à conoître toutes les autres parties qu'on poura trouver dans mes autres Livres d'Armoiries.

EXPLICATION DELA XVe PLANCHE,

QUI TRAITE

DES BRISURES.

LEs Briſures ſont des pièces que les Cadets des bones Maiſons ajoutent à leurs armes pour ſe diſtinguer d'avec leurs aînés, & alors on dit des Aînés qu'il portent les armes pleines, & des Cadets qu'ils portent les armes briſées.

Il ſe trouve de ces Briſures de pluſieurs manières diferantes, je me contanterai de mètre ici cèles que portent les Princes de la Maiſon Royale.

(N°. 1.) Quand Monſeigneur le Duc d'Anjou aujourd'hui Roi d'Eſpagne fut né, le Roi lui dona pour briſure une Bordure de Gueules, & depuis qu'il eſt Roi d'Eſpagne il porte ſur le tout de ſes armes, de France à la Bordure de Gueules, qui ſont les Armes qu'il portoit avant que d'être Roi. Quelques gens noment par abus cète briſure la Briſure d'Anjou, parce que pluſieurs Ducs d'Anjou l'ont portée: mais ils ſe trompent, les briſures ne ſont point atachées aus apanages mais aus perſones des Princes qui les portent. Le Roi Henri III. avant la mort du Roi ſon frere ſe nomoit Duc d'Anjou & portoit pour briſure

un Lambel d'argent à 3. pandans.

Charles frére de S. Louis qui fut d'abord Conte d'Anjou & depuis Roi de Naples, portoit pour brisure un Lambel à 5. pandans tel qu'on le voit ancore dans les armes de la Maison de Loraine. Et la bordure de gueules qu'on prètant être afectée au nom d'Anjou ètoit la brisure de Charles Conte de Valois père du Roi Filipe de Valois.

(N°. 2.) Quand feu Monseigneur le Duc de Bêri fut né, le Roi lui dona pour Brisure une Bordure angrèlée de gueules.

Nous avons vu dans la setième Planche au nombre 2. une Crois angrèlée, cète èpitète d'Angrèlé se peut ajouter à plusieurs autres pièces d'Armoiries & l'on trouve des Sautoirs, des chevrons &c. angrèlés.

(N°. 3.) Feu Monsieur Filipe fils de France Frère unique du Roi avoit pour brisure un Lambel à 3. pandans d'argent, & Monsieur le Duc d'Orleans son fils a la même Brisure.

Parmi les Princes come parmi les Seigneurs & Gentilshomes, le fils aîné porte les mêmes armes que son père, ainsi Monsieur le Duc d'Orleans ètant Duc de Chartres portoit les mêmes armes que Feu Monsieur son père, & le Duc de Chartres d'aujourd'hui porte aussi les mêmes.

Pandant la vie de feu Monsieur Gaston, feu Monsieur portoit pour brisure une bordure de Gueules, mais il prit le Lambel lorsque que cète brisure se trouva vacante par la mort de Monsieur son Oncle sans anfant mâle, règardant cète brisure come la plus honorable de cèles qu'on ajoute aus Armes de France, & il la garda toujours quoiqu'il fut né au Roi & à Monseigneur le Daufin des fils Cadets qui ètoient plus près de la Courone que lui. Quand une fois un Prince a pris une brisure on ne peut pas la lui ôter, quoiqu'il naisse des Princes Cadets dans la branche aînée, &

tous ſes Anfans, tous leurs deſſandans en ligne maſculine la gardent quelque èloignés qu'ils puiſſent être de la Courone.

Monſieur le Duc de Chartres porte la même Briſure que Monſieur le Duc d'Orleans ſon Père.

(N°. 4.) Le Duc de Bourbon a pour Briſure un bâton de Gueules pèri en bande. Le Bâton eſt plus ètroit que la Cotice, qui eſt èle-même une diminution de la bande, come nous avons vu dans la cinquième Planche au nombre 3. l'èpitète de pèri qu'on ajoute au mot de bâton, marque qu'il n'a pas toute la longueur du bâton ordinaire.

(N°. 5.) Quand dans une branche Cadète il ſe forme une autre branche cadète, èle ajoute une nouvèle briſure à cèle que portent ſes Aînés, c'eſt pourquoi le Prince de Conti, outre le bâton pèri en bande qui eſt la briſure de la branche de Condé, porte pour ſeconde briſure une bordure de Gueules.

Tout de même les Contes depuis Ducs d'Alanſon qui ètoient Cadets des Contes de Valois, prirent 8. Beſans d'argent ſur la bordure de gueules que portoient leurs Aînés; ces ſecondes briſures ſe noment quelquefois des ſur-briſures, & ne conviènent qu'aus cadets des branches Cadètes.

(N°. 6.) Ordinairemant les fils lègitimés de nos Rois portent pour briſure un bâton pèri en bâre, celui que portent le Duc du Maine & le Conte de Toulouſe eſt de gueules.

(N°. 7.) Le feu Duc de Vandôme portoit pour briſure un bâton de gueules pèri en bande chargé de trois Lionſeaus d'argent, j'en dirai tout à l'heure la raiſon.

(N°. 8.) Le Grand Prieur de France porte les mêmes Armes que portoit le Duc de Vandôme ſon frère Aîné, avec un chef couſu de Malte, (l'Ordre de Malte porte de Gueules à la Crois d'argent)

On done à ce chef l'èpitète de couſu, parce que règulièremant dans le blazon on ne mèt pas couleur ſur couleur, ni mètal ſur mètal: en cète ocaſion le champ du Chef qui eſt de gueules ſe trouve ſur le Champ des Armes de France qui eſt d'azur, ce qui fait couleur ſur couleur; & pour marquer que l'on ſait bien que cela eſt contre la règle, on dit que le chef eſt couſu, pour dire que le tout anſanble ne fait pas un même ècu: mais que le chef eſt regardé come une pièce ètrangère ajoutée & couſuë à l'ècu des Armes de la famille.

Les anciens Ducs de Bourbon deſſandans de Robert fils Cadet du Roi S. Louis, portoient pour briſure une bande de gueules. Ils eurent des Cadets qui furent Contes de la Marche, Contes & anſuite Ducs de Vandôme, & qui pour ſe diſtinguer de leurs aînés chargerent la bande de gueules de trois Lionſeaus d'argent. Cèſar fils lègitimé de Henri le Grand aïant èté fait Duc de Vandôme par le Roi ſon père, ècartela d'abord des armes qu'il portoit come fils lègitimé, & de cèle qu'avoient porté les Contes & Ducs de Vandôme dont il avoit la Têre. Dans la ſuite il quita les armes qu'il portoit come fils lègitimé & ne garda que cèles qu'il avoit priſes come Duc de Vandôme.

Les Princes de la Maiſon de Bourbon qui d'abord avoient eu pour briſure une bande, la diminuerent peu à peu & la rèduiſirent anfin à un bâton pèri en bande.

Franſois de Bourbon Conte de Vandôme portoit une bande de toute ſon ètanduë. Charles Duc de Vandôme n'en fit qu'une Cotice.

Louis Prèmier Prince de Condé la rèduiſit à un bâton, & ècartela des armes d'Alanſon à cauſé de ſa mère Franſoiſe d'Alanſon Ducheſſe de Beaumont le Viconte. Henri prèmier Prince de Condé porta les même armes que ſon père, Mais Henri Second

quita l'ècartelure d'Alanſon, & au lieu d'un bâton qui touchoit les bors de l'ècu, il ne porta plus qu'un bâton pèri en bande come le porte aujourd'hui le Duc de Bourbon.

Pour la ſeconde briſure des trois Lionſeaus d'argent dont la bande de gueules ètoit chargée, les Princes de la branche de Vandôme la quiterent quand la branche aînée de Bourbon fut èteinte par la mort du Conètable Charles de Bourbon, en 1527.

Monſeigneur le Daufin, come fils aîné ne porte point de brizure : l'Ecartelure de Daufiné que porte Monſeigneur le Daufin n'eſt pas une briſure. Les fils Aînés de nos Rois ou ceus qui après leur mort les rèprèſantent, la portent, pour ſatisfaire à ce qu'avoit ſouhaité Humbert II. qui dona en 1349. ſon pays de Daufiné à nos Rois.

Je ne done point ici d'èxanple des briſures qu'ont priſes les autres Princes de la Maiſon Royale, j'en ai parlé au long dans le diſcours que j'ai mis à la tête des Armoiries de la Maiſon Royale.

Je ne done point non plus d'èxanple des briſures que portent les Branches cadètes de quelques Maiſons de Princes ou de grands Seigneurs, nous en vêrons des èxanples dans les difèrans Ouvrages qui ſuivront celui ci.

Quelquefois les Cadets au lieu de prandre des briſures ont changé l'èmail des pièces dont leurs armes ètoient compoſées.

On prètan que Gilon Seigneur de Mailli aïant eu quatre fils de Jane d'Amiens ſa fame, ordona que ſon Aîné porteroit come lui d'Or à trois maillets de Sinople, que ſon ſecond fils porteroit des maillets de gueules, que ceus du troiſième ſeroient d'azur & ceus du quatrième ſeroient de ſable. Et èfectivemant Madelène de Mailli Dame de Conti mère d'Elèonore de Roie qui èpouſa Louis prèmier Prince

de Condé portoit d'Or à trois maillets de gueules.

Voici un èxanple à peu pres ſanblable. On prètant que la Maiſon des anciens Contes de Luxanbourg, cèle des Seigneurs de Luſignan en Poitou, cèle des Seigneurs de Saſſenage en Daufiné, & cèle de Mornai, ne ſont que les diverſes branches d'une même maiſon; qui pour ſe diſtinguer les unes des autres, en gardant toutes le burelé avec le Lion brochant ſur le tout, ont ſeulemant changé leurs èmaux, cèle de Mornai à ôté la Langue & les ongles a ſon Lion, & en a fait ce qu'on apèle en tèrme de blazon un Lion morné.

Il y a des Cadets qui au lieu de briſure ajoutent aus Armes de leur Maiſon cèles des Maiſons dont ils ſortent par fames, & parmi les Princes d'Alemagne il y a pluſieurs Cadets qui ſe diſtinguent de leurs Aînés ou par les Armes des têres auſquèles il prètandent, ou en changeant l'arangemant des divers cartiers de leur ècu.

Quelquefois les branches Cadètes au lieu de prandre des briſures, ſe ſont contantées de faire quelque petit changemant aus pièces principales des Armoiries de leur Maiſon. Ainſi dans les Armoiries du Duc de Liancour que j'ai miſes au nombre 9. Planche 12. l'angrèlure de la crois eſt une briſure, & les Seigneurs de La Pèrine, en Dunois, aînés de la Maiſon du Pleſſis dont le Duc de Liancour ètoit Cadet, portoient la crois toute unie ſans angrèlure.

SUITE DE L'EXPLIC. DE LA XVe. PLANCHE,

QUI TRAITE

DES PARTITIONS.

OUtre les partitions de l'ècu que nous avons vuës dans la ſiſième Planche, il y en a ancore un grand nombre d'autres dont le principal uſage eſt de mètre dans un même ècu, ou les Armoiries de pluſieurs Maiſons auſquèles on eſt alié, ou cèles de difèrantes Têres ou Etats ſur leſquèles on a des prètantions. Ces ſortes de Partitions ſe peuvent varier preſqu'à l'infini ſelon le nombre ou l'importance des cartiers qu'on veut joindre an anble dans le même ècu, je ne mètrai ici que huit de ces Partitions & cela ſufira pour antandre toutes les autres.

On nome Cartiers tous les difèrans eſpaces formés par ces Partitions: quoique le nom de Cartier conviène propremant aus parties d'un ècu ècartelé.

En blazonant un ècu compoſé de pluſieurs cartiers on le dèſigne par des nombres, & l'on dit prèmier cartier, ſecond cartier, &c. & c'eſt là propremant le cas où l'on doit dire dèchifrer des Armoires.

Quoique ces ſortes de partitions ſoient deſtinées principalemant pour mètre les Armoiries de difèrantes familles ou de difèrantes têres, cepandant dans les èxanples que j'ai mis en cète Planche, je n'ai diſtingué les divers Cartiers que par de ſimples èmaus ſans aucunes pièces ni figures, afin de randre ce que je veus dire plus aiſé à antandre: au lieu que la multitude de difèrantes armoiries de familles ou de têres, auroit peut-être randu la choſe plus anbrouillée &

ALFABETIQUE

Des noms compris tant dans les 15. Planches de ce Volume, que dans les discours qui servent d'explication.

PL. *signifie* Planche.

Le Chifre Romain qui est après les Lètres PL. *est pour marquer quantiême Planche, & le Chifre comun ou Arabe marque quantiême Ecusson de cète Planche.*

P. *signifie* page.

Le Chifre Arabe ou comun qui est après P. *marque quantiême page, & pour èpargner la peine de lire toute la page pour trouver ce qu'on cherche, j'ai ajouté à ce chifre la lètre* A. *la lètre* B. *ou la lètre* C.

La Lètre A *fait conoître que ce qu'on cherche est dans le haut de la page.*

B. *marque qu'il est dans le milieu.*

C. *qu'il est dans le bas de la page.*

A

en ABîme, PL. XIV. N°. 10. p. 48. A.
Acolé, PL. IX. N°. 10. 12. 14. p. 29. A.
Acompagné, p. 30. C.
Pièces ACOMPAGNEES, PL. XIII. p. 41.
Acorné; PL. IX. N°. 10. 12. p. 28. C.
Acosté, PL. XIII. N°. 9. 10. 16. p. 43. B.
Adextré, p. 43. C.
Lions Adossés, PL. IX. N°. 6. p. 26. C.
Afronté, PL. XIV. N°. 12. p. 48. A.
Lions Afrontés, PL. IX. N°. 5. p. 26. C.
Aigle, PL. X. N°. 1. 2. p. 30. A.
Aiglètes, PL. X. N°. 3. p. 30. B.
Crois Alaisée, PL. VII. N°. 5. p. 21. B.
Alerions, PL. X. N°. 4. p. 30. C.

Crois Ancrée, PL. VII. N°. 8.
Epitète ou attribut d'Angrelé, p. 50. A.
Crois Angrelée, PL. VII. N°. 2. p. 20. C.
Armes d'Angrie, p. 66. A.
Parties ſeparées du cors
[des ANIMAUS, PL. XIV. p. 46.
ANIMAUS à quatre piés, PL. IX. p. 26.
Armes de Charle Conte d'Anjou frère de S. Louis, p. 72. B.
Armoires du Duc d'Anjou Roi d'Eſpagne, PL. XV. N°. 1. p.
[49. C.
Armes des Ducs d'Anjou Rois de Naples, p. 71. B. 73. A.
Grand nombre de Princes
[du nom d'Anjou Rois dans les pays étrangers, p. 63. B.
Anté en pointe, PL. XV. N°. 9. 13.
Pièces oudées Antées, PL. XI. N°. 8.
Armes d'Aouſte, p. 66. A. 69. B.
Têtes Arachées, PL. XIV. N°. 2. 3. p. 46. C.
Armes du Royaume d'Aragon, p. 71. B. 73. B.
Armoiries d'Aragon, PL. V. N°. 1.
Armes d'Aragon, & d'Aragon Sicile. p. 59. C. 60.
[C. 61. A.
Armes de Jane d'Arc, PL. XIII. N°. 16. p. 45. A.
Duc d'Arcos en Eſpagne, p. 38. C.
Argent, PL. I. N°. 2. 4. PL. II. N°. 2. p.
[2. A.
Argent, p. 7. A.
Armé, PL. IX. N°. 3. 5. 6. 7. p. 27. C.
Armes du Royaume d'Armènie, p. 65. B.
Armes, p. 1.
Armes parlantes, p. 25. B.
Armes parlantes, p. 37. C.
Armoiries, p. 1.
Armoiries de la Vile d'Aſchafembourg, PL. VII. N° 11. p. 21. C.
Atributs, p. 28. A.
ATRIBUTS, PL. XI. p. 33.
Ducs d'Aveiro, p. 38. C.
Armes d'Autriche, p. 39. C.
Armes d'Autriche, p. 59. C.
Armoiries de la Maiſon d'Autriche, PL. III. N°. 2.

Azur, p. 6. C.
[p. 3. B.

B

Duc de BAgnos en Eſpagne, p. 38. C.
Bande, PL. III. N°. 3. p. 8. C.
Bandé, PL. V. N°. 11.
Tête Bandée, p. 47. C.
Bandes, PL. V. N°. 3.
Banquette, p. 12. A.
Armes du Duché de Bar, p. 71. C. p. 73. B.
Barbé, p. 31. C.
Bâre, PL. III. N. 4. p. 9. A.
Cotice en Bâre, PL. IV. N°. 4. p. 13. B.
Bâton ſervant de Briſure, PL. XV. N°. 4.
[p. 51. A. B. C.
Armoiries de Baufremont, PL. XI. N°. 4.
Armoiries de la Baume Monrevel, PL. XI. N°. 6.
Armes de la Baume de Suſe, PL. XIV. N°. 9.
Armoiries de la Province
[de Béar, PL. IX. N°. 12.
Armoiries de Beaumanoir, PL. VIII. N°. 13.
Armoiries du Duc de Beauviliers, PL. X. N°. 5.
Becqué, PL. X. N°. 2. p. 30. B.
Peroquet Becqué, PL. X. N°. 16.
Armoiries de la Maiſon de Beranger, PL. VI. N°. 12.
Armoiries du Duc de Bêri, PL. XV. N°. 2. p. 50. A.
Armoiries de la Maiſon de Beringhen, PL. XII. N°. 5.
Armoiries du Canton de Berne, PL. XII. N°. 7.
Beſans, PL. VIII. N°. 5. p. 24. B.
Billètes, PL. VIII. N°. 13. p. 25. B.
Armoiries de la Maiſon de Biron, PL. VI. N°. 5.
Blanc, PL. I. N°. 4.
Blazon, p. 2. A.
Blazoner, p. 10. C.
Bleu, PL. I. N°. 6. p. 2. B.
Bordure, PL. III. N°. 7. p. 9. B.
Bordures qui ſervent de Briſures, PL. XV.
[N°. 1. 2. p. 50. A. 59. C.

[Ducs de Bourbon, p. 52. B.
Armoiries du Duc de Bourbon, PL. XV. N°. 4 p. 51 A.
Armes de Bourgogne ancien, p. 39 C.
Armes de Bourgogne ancien & de Bourgogne moderne, p. 59. C. p. 61. B. & C.
Armoiries de Bourgogne moderne, PL. XI. N°. 12.
Bouteroles, p. 66. A.
Conte de Bouteville, p. 39 B.
Armes de Brabant, p. 60. A. p 62. A.
Armes de Brancaccio, PL. XIV. N°. 12.
Armes du Duc de Brancas, PL. XIV. N°. 12. p. 48. A. & B.
Bretessé, PL. XI. N°. 10. p. 35. A.
Armoiries du Baron de Breteuil, PL. X. N°. 14. p. 32. B.
Armoiries de Brichanteau, PL. VIII. N°. 5.
des BRISURES, PL. XV. p. 49.
Brochant sur le tout, PL. XI. N°. 14. p. 35. B.
Burèle, PL. IV. N°. 2. p. 13. A.
Burelé, PL. V. N°. 14.
Burèles, PL. V. N°. 6.

C

Armoiries de la Maison du CAmbout, PL. XI. N°. 15.
Canetes, PL. 10. N°. 6.
Franc Canton, PL. IV. N°. 9. p. 13. C.
Cantoné, PL. X. N°. 4. p. 30. C.
Cantoné, PL. XIII. N°. 12. & 13. p. 43 C.
Armoiries de la Maison de Cardenas, PL. XII. N°. 14.
Carnation, p. 32. B.
Carnation, PL. XIV. N°. 7. p. 47. B.
Usage du mot de Cartier, p. 55. B.
Armes de Castille, p. 59. B. & 60. B.
Armoiries de la Maison de Caumont de Lauzun, PL. VI. N°. 9.
Armes de Chablais, p. 66. A. 69. B.
Champ, p. 11. A.
PIECES CHARGEES, PL. XII. p. 37.
Armoiries du Duc de Chartres, PL. XV. N°. 3. p. 50. B.
Armes de la Maison de Châtillon, PL. XII. N°. 8. p. 38. A.

Chef tousu, PL. XV. N°. 8. p. 51. C. 52 A.
Cheval, PL. IX. N°. 13. p. 29. A.
Armes du Chancelier de Cheverni, PL. XIII. N°. 12. p. 43. C.
Chevron, PL. III. N°. 10. p. 9. C.
Chevroné, PL. V. N°. 12.
Chevrons, PL. V. N°. 4.
Armes du Royaume de Chipre, p. 65. B.
Armes de Choiſeul, PL. XIII. N°. 13.
Armes de Choiſi, PL. XIII. N°. 14.
Chouète, PL. X. N°. 10. p. 31. C.
Cigne, PL. X. N°. 8.
Cigogne, p. 31. B.
Vache Clarinée, PL. IX. N°. 12. p. 29. A.
Crois Clechée & vuidée, PL. VII. N°. 16.
Armoiries de Clerambaut, PL. V. N°. 14.
Armoiries du Marquis de Clère, PL. VIII. N°. 12 p. 25. B.
Armes du Duc de Coâlin Evêque de Mets, PL. XI. N°. 15. [p. 35. C
Cocq, PL. X. N°. 11. p. 31. C.
Coleté, PL. X. N°. 8. p. 31. B.
Comble, PL. IV. N°. 8. p. 31. B.
Armoiries des Princes de Condé, p. 52. C.
Pièces Componées, PL. XI. N°. 12.
Armoiries du Prince de Conti, PL. XV. N°. 5. p. 51. B.
Contourné, PL. IX. N°. 8. p. 27. A.
Uſage de Contourner les Animaus & les Oyſeaus en [Armoiries, p. 71. C. & 72. A.
Contrebrèteſſé, PL. XI. N°. 11. p. 35. A.
Contrècartelé, PL. XV. N°. 12. 13.
Contreherminé, PL. XI. N°. 3. p. 34. B.
Cotice, PL. IV. N°. 3. p. 13 B.
Cotice en Bâre, PL. IV. N°. 4. p. 13. B.
Coticé, PL. V. N°. 15.
Cotices, PL. V. N°. 7.
Couleurs, p. 2. B.
Coupé, PL. VI. N°. 2. p. 17. B.
Têtes Coupées, PL. XIV. N°. 1. 4. 6. p. 46. C. [& 47. B.
Levrier Courant, PL. IX. N°. 14.

Couroné, PL. IX. N°. 2. 4. 6. 8. p. 27. C.
Chef Couſu, PL. XV. N°. 8. p. 51. C. 52. A.
Armoiries de la Maiſon de Gran, PL. VIII. N°. 14.
Crancelin, p. 66. A.
Pièces Crènelées, PL. XI. N°. 9.
Crêté, p. 31. C.
Crois, PL. III. N°. 5. p. 9. A.
Diferantes ſortes de CROIS, PL. VII. p. 20.
Filet en Crois, PL. IV. N°. 5. p. 13. B.
Croiſſant, PL. XIII. N°. 14. 15. p. 44. B.
Croiſſant montant, PL. XII. N°. 4. p. 37. C.
Croiſſant montant, PL. XIII. N°. 14. 15. p. 44. B.

D

Armes du Marquis de DAngeau, PL. XIII. N°. 7. p. 43. A.
Crois Dantelée, PL. VII. N°. 3. p. 20. C.
Monſeigneur le Daufin vient de Henri IV. par 7. deſſandances diférantes.
Armoiries de Monſeigneur le Daufin, p. 53. A.
Ours Debout, PL. IX. N°. 15. p. 29. B.
Dèchifrer, p. 10. C.
véritable ſignification du mot Dèchifrer en parlant d'Armoiries, p. 55. B.
Demi vol, PL. XIV. N°. 15. 16. p. 48. C.
Dextre pour droite, p. 38. A.
Diadêmé, PL. X. N°. 2. p. 30. B.
Pièces honorables DIMINUE'ES, PL. IV. p. 13.
Droite, p. 6. B.

E

ECartelé, PL. VI. N°. 5. p. 17. C.
Ecartelé en ſautoir, PL. VI. N°. 6. p. 18. A.
Echiqueté, PL. VIII. N°. 16. p. 25. C.
Echiqueté, PL. XI. N°. 15. p. 35. C.
Ecimé, PL. XI. N°. 14. p. 35. C.

Partitions de l'Ecu, PL. VI. p. 17.
Ecu, p. 1.
Ecu, p. 5. C.
Ecuſſon, p. 1.
quand il faut de neceſſité
[dire Ecuſſon, p. 38. C.
Efaré, PL. IX. N°. 13. p. 29. A.
Armoiries d'Egmond, PL. V. N°. 16.
EMAUS, PL. I. p. 1. 3. A.
Armes de l'Empereur, PL. XII. N°. 16. p. 39. C.
Armes de l'Empire, p. 39. C.
Armoiries de l'Empire d'Alemagne, PL. X. N°. 2.
Epée, la pointe en haut, PL. XII. N°. 4.
[p. 37. C.
Epervier, PL. X. N°. 13. 14. p. 32. A.
Armes de Faie d'Epeſſes, PL. XIV. N°. 1.
Aigle Eployé, PL. X. N°. 2. p 30. A.
Points Equipolés, p. 66. A.
Armoiries du Roi d'ESPAGNE, p. 59.
Armoiries du Duc d'An-
[jou Roi d'Eſpagne, PL. XV. N°. 1. p. 49. C.
Eſſorant, p. 32. A.
Eſſoré, PL. X. N°. 14. p. 32. A.
Armoiries d'Eſtourmel, PL. VII. N°. 3.
Etaie, PL. IV. N°, 10. p. 13. C.
Etaies, PL. V. N°. 8.
Etayé, PL. V N°. 16.
Etoiles, PL. VIII. N°. 7. p. 24. C.

F

FAce, PL. III. N°. 2. p. 8. C.
Facé, PL. V. N°. 10.
Faces, PL. V. N°. 2.
Armes de Faie d'Epeſſes, PL. XIV. N°. 1.
Manière de joindre les Ar-
[mes de la Fame à celes du Mari, p. 56. B. & C.
Faucon, p. 32. B.
Armoiries du Marechal
[Duc de la Ferté, PL. VIII. N°. 2. p. 24. A.

Armoiries du Duc de la Feuillade, PL. VII. N°. 8. p. 21. B.
Armoiries de Fiesque, PL. V. N°. 11.
Filet en Crois, PL. IV. N°. 5. p. 13. B.
Filière, PL. IV. N°. 7. p. 13. B.
Armes de Flandre, p. 60. A. 62. A.
Flanquis, PL. IV. N°. 6. p. 13. B.
Crois Fleurdelisée, PL. VII. N° 13.
Armes de Fourbin, PL. XIV. N°. 5.
Queue Fourchée passée en sautoir, PL. IX. N° 8. p. 27. B.
Fourures, p. 2. C.
Franc-canton, PL. IV. N°. 9. p. 13. C.
Francquartier, PL. III. N°. 9. p. 9. B.
Frèté, PL. XI. N°. 2. p. 34. A.
Pièces Frètées, PL. XI. N°. 16.
Taureau Furieus, PL. IX. N°. 10. p. 29. A.
Fusées, PL. VIII. N°. 2. p. 23. C.
Fuselé, PL. VIII. N°. 15. p. 25. C.

G

GAi, PL. IX. N°. 13. p. 29. A.
Armoiries de Vilain de Gand, PL. III. N°. 8.
Armoiries de du Gât en Daufiné, PL. VI. N°. 12. p. 19. B.
Gauche, p. 6. B.
Armes du Comté de Gènevois, p. 66. A. 69. C.
Giron, PL. III. N°. 14. p. 10. B.
Gironé, PL. VI. N°. 12. p. 18. C.
Mal Gironé, PL. VI. N°. 13.
Armoiries de Goufier, PL. IV. N°. 12.
Armes de Roussel de Medavi de Grancé, PL. X. N°. 11.
Maison de Toulongeon fonduë dans cèle de Granmont, p. 34. C.
Armes de Grenade, p. 59. B.
Epervier Grilleté, PL. X. N°. 13. p. 32. A.
Armoiries de la Maison de Grimaldi, PL. VIII. N°. 15.
Gruë, PL. X. N°. 9. p. 31. B.
Armes du Duché de Gueldres, p. 71. B. 73. B.
Gueules, PL. I. N°. 5. PL. II. N°. 3. p. 2. B. 3. B.

TABLE

Gueules, p. 6. C.
Armes de Guichard de Peré, PL. XIV. N°. 2.

H

HACHURES, PL. II. p. 5.
Armoiries de Harcour, PL. V. N°. 2.
Crois Haussée, PL. VII. N°. 10. p. 21. C.
Hermine, PL. I. N°. 10. PL. II. N°. 8. p. 2.
[C. 3. C.
Point d'Honeur, PL. XV. N°. 16.
Armoiries de Hongrie, PL. V. N°. 10.
Armoiries du Royaume de Hongrie, p. 71. A. 73. A.
PIÈCES HONORABLES, PL. III.
Pièces HONORABLES, p. 8.
Pièces HONORABLES multipliées, p. 15.
Pièces HONORABLES diminuées, PL. IV. p. 13.
Pièces qu'on ne nome pas
[Pièces HONORABLES, PL. VIII. p. 23.
Armes de Malié du Houssai, PL. XIII. N°. 3.
Armes de d'Hozier, PL. XIII. N°. 8.
Armes de Hurauts, PL. XIII. N°. 12.
Huré, PL. XIV. N°. 6. p. 47. A.

I

Armoiries du Cardinal de JAnson, PL. XIV. N°. 5. p. 46. C.
Jaune, PL. I. N°. 3. p. 2. A.
Armes du Royaume de Jèrusalem, p. 65. A.
Armes du Royaume de Jèrusalem, p. 71. B. 73. A.
Armoiries du Prince d'Isanguien, PL. III. N°. 8. p. 11. B.
Issant, PL. XIV. N°. 9. 11. p. 47. C. & 48. A.
Armes du Duc de Juliers, p. 71. B. 73. B.
Jumèle, PL. IV. N°. 11. 12. & 14. p. 14. B.

L

le LAmbel nomé par les Italiens Rastel-
[lo, p. 72. C. Servant de Brisure,
[PL. XV. N°. 3. p. 50. B. & C.
Lampassé, PL. IX. N°. 6. p. 27. C.

Langué, PL. X. N°. 2. p. 30. B.
Armoiries de la Maiſon de
[Caumont de Lauzun, PL. VI. N°. 9.
Ordre de Saint Lazare, PL. VII. N°. 1. p. 21. A.
Armes de Leon, p. 59. B. & 60. C.
Armoiries du Royaume de Leon, PL. IX. N°. 1.
Leopard, PL. IX. N°. 2. 3. 7. p. 26. B.
Lion Leopardé, PL. IX. N°. 4. p. 26. C.
Lètres dans les Armoiries, PL. XII. N°.
[13. & 14. p. 38. B.
Armoiries de Levis, PL. V. N°. 4.
Levrier, PL. IX. N°. 14.
Armes du feu Duc de Liancour, PL. XII. N°. 9. p. 38. A.
Armoiries du feu Duc de Liancour, p. 54. B.
Tête Liée, p. 47. C.
Contes de Ligni en Bârois, p. 39. B.
Armes des Ducs de Limbourg, p. 39.
Lion, PL. IX. N°. 1. 4. 8. p. 26. B.
Leopard Lioné, PL. IX. N°. 3. p. 26. B.
Lions, PL. IX. N°. 5. 6. p. 27. B.
Armes de du Lis, PL. XIII. N°. 16.
Maiſon de du Lis, p. 45. A.
Armoiries de Lomaria, PL. IV. N°. 11.
Epervier Longé, PL. X. N°. 13. p. 32. A.
Crois de Loraine; PL. VII. N°. 12. p. 22. A.
Armes du Duc de LORAINE, p. 71.
Armoiries de la Maiſon de Loraine, PL. XII. N°. 1.
Lozangé, PL. VIII. N°. 14. p. 25. C.
Lozanges, PL. VIII. N°. 1. p. 23. B.
Armoiries du Canton de Lucerne, PL. VI. N°. 1. p. 19. B.
Armoiries du Duc du Lude, PL. VII. N°. 2. p. 21. B.
Armes de Luſignan, p. 65. A. & 66. C.
Armoiries des Seigneurs
[de Luſignan, p. 54. A.
Armes de Luxanbourg, p. 65. B.
Armes du Duc de Luxanbourg, PL. XII. N°. 15. p. 39.
Armoiries des anciens
[Contes de Luxanbourg, p. 54. A.

TABLE

M

MAcles, PL. VIII. N°. 3. p. 23. C.
Armoiries de Magaloti, PL. XII. N°. 13.
Archevêque de Maïance, p. 22. A.
Maillets, PL. VIII. N°. 11. p. 25. B.
Armoiries de Mailli, PL. VIII. N°. 11.
Armoiries des diférantes
[Branches de la Maiſon de Mailli, p. 53. C.
Armoiries du Duc du Maine, PL. XV. N°. 6. p. 51. C.
Mal Gironé, PL. VI. N°. 13.
Armes de Malié du Houſſai, PL. XIII. N°. 3.
Armoiries de l'Ordre de Malte, PL. XV. N°. 8. p. 51. C.
Manbrè, PL. X. N°. 1. 2. 3. 9. 13. 16. p.
[30. B.
Cuiſſe Manbrée, PL. XIV. N°. 13. p. 48. C.
Armoiries du Duc de Maqueda en Eſpagne, p. 38. C.
Marchant, p. 31. B.
Armoiries des anciens
[Contes de la Marche, p. 52. B.
Marteaus, PL. VIII. N°. 12. p. 25. B.
Armoiries de Maugiron, PL. VI. N°. 13. p. 19. A.
Armes de Rouſſel de Medavi de Grancé, PL. X. N°. 11.
du mot de Même, p. 41. C.
ce que ſignifie de Même, p. 38. C.
Merlètes, PL. X. N°. 5. p. 30. C.
Mètaus, p. 2. A.
Armes du Duché de Milan, PL. XIV. N°. 11.
Crois Mipartie, PL. VII. N°. 1. p. 20. C.
Molètes, PL. VIII. N°. 8. p. 24. C.
Armoiries du Prince de Monaco, PL. VIII. N°. 15. p. 25. C.
Armes de Monferat, p. 66. A. 70. A.
Armoiries de la Maiſon de Monmoranci, PL. X. N°. 4.
Armes de Monmoranci, PL. XII. N°. 15. p. 39.
Armes du Marèchal de Monrevel, PL. X. N°. 6. p. 34. C.
Armoiries de feu Monſieur, PL. XV. N°. 3. p. 50. B.
Croiſſant Montant, PL. XII. N°. 4. p. 37. C.
Armoiries de l'Evêque de Montauban, PL. III. N°. 10. p. 11. B.
Ordre de Notre-Dame de Montcarmel, PL. VII. N°. 1. p. 21. A.
Armes de Moreuil, PL. XIV. N°. 10.

ALFABETIQUE.

Armoiries de la Maiſon de Mornai, p. 54. A.
Morné, PL. IX. N°. 9. p. 27. C.
Mots dans les Armoiries, PL. XII. N°. 13. [p. 38. B.
Mouvant, PL. XIV. N°. 12. p. 48. B.
Pièces honorables MULTIPLIE'ES, p. 15.

N

NAiſſant, PL. XIV. N°. 10. p. 47. C.
Armes de Naples, p. 62. C.
Armes du Royaume de Naples, p. 71. A. 72. C.
Pie au Naturèl, PL. X. N°. 15. p. 32. B.
Armes de Navâre, p. 62. C.
Armoiries de Netancour, PL. III. N°. 10.
Armoiries du Comté de Neuchatel en Suiſſe, PL. XII. N°. 2.
Armoiries de Nicolai, PL. IX. N°. 14. p. 29. A.
Noâilles, p. 11. B.
Armoiries de la Maiſon de Noâilles, PL. III. N°. 3.
Noir, PL. I. N°. 9. p. 2. B.
Armoiries du Duché de Normandie, PL. IX. N°. 7.

O

OISEAUS, PL. X. p. 30.
Ombre de ſoleil, PL. XIII. N°. 12. p. 43. C.
Pièces Ondées, PL. XI. N°. 7. & 8.
Onglé, p. 30. B.
Or, PL. I. N°. 1. 3. PL. II. N°. 1. p. 2. A.
Or, p. 7. A.
Orle, PL. III. N°. 11. p. 9. C.
Armoiries du Duc d'Orlèans, PL. XV. N°. 3. p. 50. B.
Armes d'Oſmont, PL. XIV. N. 14.
Ours, PL. IX. N°. 15.

P

PAL, PL. III. N°. 1. p. 8. B.
Electeur Palatin, p. 12. A.
Palé, PL. V. N°. 9.
Pals, PL. V. N°. 1.

TABLE

Pan, PL. X. N°. 12. p. 31. C.
Papegai, p. 32. C.
Papeloné, PL. XI. N°. 1. p. 34. A.
Armes Parlantes, p. 25. B. p. 37. C.
Parti, PL. VI. N°. 1. p. 17. B.
Usage de la Partition
[nommée Parti, p. 56. B.
Parti, Coupé, Tranché, Taillé, PL. VI.
[N°. 11. p. 18. C.
PARTIES SEPAREES du cors des
[Animaus, PL. XIV, p. 46.
PARTITIONS de l'Ecu, PL. VI. p. 17.
PARTITIONS qui servent à mètre
[plusieurs Armoiries dans un Ecu, PL.
[XV. N°. 9. 16. p. 55.
Crois Patée, PL. VII. N°. 4.
Crois Patriarcale, PL. VII. N°. 11. p. 21. C.
Penon, p. 57. B.
Perché, PL. X. N°. 13. p. 32. A.
Armes de Guichard de Peré, PL. XIV. N°. 2.
Armoiries des Seigneurs
[de la Perine en Dunois, p. 54. B.
Peroquet, PL. X. N°. 16. p. 32. C.
PIECES ACCOMPAGNEES, PL.
[XIII. p. 41.
PIECES CHARGEES, PL. XII. p. 37.
PIECES HONORABLES, PL. III.
PIECES honorables, p. 8.
PIECES honorables diminuées, PL. IV.
PIECES honorables multipliées, p. 15.
PIECES qu'on ne nome pas pièces ho-
[norables, PL. VIII. p. 23.
Crois au Pied fiché, PL. VII. N°. 9.
Ducs de Pinei en Champagne, p. 39. B.
Plein, p. 12. A.
Armes du Marèchal du Plessis Pralin, PL. XIII. N°. 13. p. 44. A.
Armoiries de la Maison du Plessis, la Perine, & Liancour, p. 54. B.
Pièces Pliées, PL. XI. N°. 5.
Point d'honeur, PL XV. N°. 16.
Pointe, p 6. A.
Epée la Pointe en haut, PL. XII. N°. 4. p. 37. C.

Armoiries du Royaume de Pologne, PL. X. N°. 1.
Crois Pometée, PL. VII. N°. 15. & 16.
Armes de Portugal, p. 62. C.
Crois Potancée, PL. VII. N°. 6.
Poule, p. 31. C.
Pourpre, p. 7. A.
Pourpre, PL. I. N°. 8. PL. II. N°. 6. p. [2. B. 3. B.
Armes du Marèchal de Prâlin, p. 44. A.
Armoiries du Grand Prieur de France, PL. XV. N°. 8. p. 15. C.
Armes de la Pucèle d'Orleans, PL. XV. N°. 16. p. 45. A.

Q

Quartefeuille, PL. XII. N°. 4. p. 37. C.
Franc-Quartier, p. 9. B.
Armes de la Maison de Quatrebarbes, PL. XIII. N°. 9.
Queuë, p. 27. A.
Queuë fourchée passée en sautoir, PL. IX. [N°. 8. p. 27. B.
Quintefeuille, PL. VIII. N°. 10. p. 24. C.

R

Rais, p. 24. C.
Lambel nomé par les [Italiens Rastello, p. 72. C.
Crois Recroisetée, PL. VII. N°. 7.
Duc de Richelieu, p. 47. A.
Armes de Robertet, PL. XIV. N°. 15.
Armoiries de la Maison de Rochechouar, PL. XI. N°. 8.
Armoiries de la Maison de [la Rochefoucaut, PL. XI. N°. 14.
Maison du Duc de Lian- [cour fonduë dans cèle du [Duc de la Rochefoucaut, p. 38. A.
Armoiries de la Maison de Rohan, PL. VIII. N°. 3.
Armes du Marquis de la Rongere, PL. XIII. N°. 9. p. 43. B.
Roses, PL. VIII. N°. 9. p. 24. C.
Pan Rouant, PL. X. N°. 12. p. 31. C.
Rouge, PL. I. N°. 5. p. 2. B.

TABLE

Armes de Rouſſel de Medavi de Grancé, PL. X. N°. 11.
Rubei, p. 12. A.
Ruſtres, PL. VIII. N°. 4. p. 23. C.

S

Sable, PL. I. N°. 9. PL. II. N°. 7. p. 2. [B. 3. C.
Sanglier, PL. IX. N°. 16.
Armoiries des Seigneurs [de Saſſenage, p. 54. A.
Armoiries de SAVOIE, p. 65.
Armoiries de la Maiſon de Savoie, PL. III N°. 5.
Sautoir, PL. III. N°. 6. p. 9. A.
Ecartelé en Sautoir, PL. VI. N°. 6. p. 18. A.
Queuë fourchée paſſée en Sautoir, PL. IX. N°. 8. p. 27. B.
Armes de Saxe, p. 66. A. 69. A.
Armoiries de la Vile de Schafembourg, PL. VII. N°. 11. p. 21. C.
Armes du Chancelier Seguier, PL. XIII. N°. 2. p. 41. C.
Armoiries de la Maiſon de Seiſſel, PL. VI. N°. 11.
Semé, PL. VIII. N°. 10. p. 25. A.
Seneſtre, pour gauche, p. 38. A.
Seneſtré, p. 43. C.
Armoiries du Marquis de [la Serra, PL. VI. N°. 11.
Significations du mot de Cartier, p. 55. B.
Sinople, p. 6. C.
Sinople, PL. I. N°. 7. PL. II. N°. 5. p. 2. [B. 3. B.
Soleil & ombre de Soleil, p. 43. C.
Armoiries du Canton de Soleure, PL. VI. N°. 2. p. 19. B.
Armes du Duché de Stormarie, PL. X. N°. 8. p. 31. B.
Seconde Briſure, ou Surbriſure, PL. XV. N°. 5. p. 51. B.
Surmonté, PL. XIII. N°. 15. 16. p. 44. C.
Armes de la Baume de Suſe, PL. XIV. N°. 9.

T

Taillé, PL. VI. N°. 4. p. 17. C.
Taureau, PL. IX. N°. 10. 11. p. 28. C.
Têtes coupées ou arachées, p. 46. C.
Tierce,

ALFABETIQUE.

Tiercé, PL. IV. N°. 13. p. 14. B.
Tiercé, PL. VI. N°. 7. 8. 9. 10. p. 18. C.
Armès de Tirol, p. 60. A. 62. B.
Armes de le Toneliet de Breteuil, PL. X. N°. 14.
Tortillé, PL. XIV. N°. 8. p. 47. C.
Crois de Toulouſe, Armoiries des Contes de Toulouſe, PL. VII. N°. 16. p. 22. B.
Armoiries du Conte de Toulouſe, PL. XV. N°. 6. p. 51. C.
Tourteaus, PL. VIII. N°. 6. p. 24. B.
ſur le Tout, PL. XV. N°. 10. 11. 15.
de pluſieurs Traits, PL. XI. N°. 15. p. 36. A.
Tranché, PL. VI. N°. 3. p. 17. B.
Crois Trèflée, PL. VII. N°. 14.
Trèfcœur, PL. III. N°. 12. & 13. p. 10. A.
Armoiries de la Maiſon de la Trimouille, PL. X. N°. 3.

V

Vache, PL. IX. N°. 12. p. 28. C.
Vair, PL. I. N°. 11. PL. II. N°. 9. p. 2. C. 4. A.
Vairé, PL. XI. N°. 4. p. 34. B.
Armoiries des anciens Contes & Ducs de Vandôme, p. 52. B. & C.
Armoiries du Duc de Vandôme fils de Hanri 4. p. 52. B.
Armoiries du Duc de Vandôme, PL. XV. N°. 7. p. 51. C.
Armoiries de Vantadour, PL. VIII. N°. 16.
Armes de Vatevile, PL. XIV. N°. 16.
Armoiries de Nètancour Vaubecour, PL. III. N°. 10.
Vergète, PL. IV. N°. 1. p. 13. A.
Vergèté, PL. V. N°. 13.
Vergètes, PL. V. N°. 5.
Vert, PL. I. N°. 7. p. 2. B.
Armoiries de Veſtfalie, PL. IX. N°. 13. p. 29. A.
Armes de Veſtfalie, p. 65. C.
Armes de Vignerot, PL. XIV. N°. 6.
Armoiries de Vilain de Gand, PL. III. N°. 8.
Armes du Duc de Vilars Brancas, PL. XIV. N°. 12. p. 48. B.
Armes du Marechal Duc de Vileroi, PL. XIII. N°. 1. p. 41.

TABLE.

Violet, PL. I. N°. 8. p. 2. B.
Pièces Vivrées, PL. XI. N°. 6.
de l'Un-en-l'autre, PL. XI. N°. 13. p. 35. B.
Vol, PL. XIV. N°. 14. p. 48. C.
Crois Vuidée & clechée, PL. VII. N°. 16.
Armoiries d'Uzès, PL. V. N°. 3.

Z

Armoiries du Canton de Zuric, PL. VI. N°. 4. p. 19. B.

Fin de la Table des Matieres.

E R R A T A.

Page 9. l'article qui comance par : *Les Auteurs, &c.* doit être entre l'article du Chevron & celui de l'Orle.
Page 14. *lig.* 20. [N°. 12.] *liſez* [N°. 13.]
Page 16. *lig.* 6. Bareles, *liſez* Bureles.
Page 17. *lig.* 12. horziontale, *liſez* horizontale.
Page 18. *lig.* 27. [N°. 9.] *ajoutez* dont eſt le Duc de Lauzun.
Page 34. *lig.* 16. contreherminé, *liſez* contrehermine.
Ibid. lig. 28. après la virgule qui ſuit Monrevel, *ajoutez* [N°. 7.]
Page 53. *lig.* 29. prètan, *liſez* prètant.
Page 58. *lig.* 18. ſils, *liſez* fils.

APROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier cète nouvèle Mètode de Gèografie Historique, &c. & j'ai cru que l'Impression en seroit tres-utile au public, par l'extrême clarté qui y regne, & par l'ordre jusqu'a preseut inconu, qui y est obtervé. Fait à Paris, ce 16. May 1705. FONTENELLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre; à nos Amés & Feaus Conseillers les Gens tenans notre Cour de Parlemant, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Senechaus, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il apartiendra, SALUT, notre cher & bien Amé ****** Nous a fait exposer qu'il désiroit doner au Public, faire imprimer & graver plusieurs Ouvrages qu'il a composés, entr'autres, *UNE NOUVELLE METODE DE GEOGRAFIE HISTORIQUE, pour aprandre facilemant la Geografie moderne & l'anciène, l'Histoire de tous les Etats qui subsistent aujourd'hui, ou qui ont subsisté depuis la Création du monde, le Gouvernemant Eclésiastique, Civil, Politique & Militaire de tous les Etats, avec les changemans qui y sont arivés dans toute la suite des siecles, les Interêts de tous les Souverains, leurs Généalogies, leurs Armoiries, & les Armoiries des principales Maisons de l'Europe; le tout acompagné de Cartes de Géografie, de Tables Cronologiques, de Tables Généalogiques, Plans de Viles, de Desseins qui represéntent les Maisons Royales, des Cerémonies, des Tenues de Dietes, d'Etats, d'Assemblées de Clergé, &c. des Jeus Historiques, comme le jeu des Rois de France, celui de la Vie de Loüis le Grand, &c. la Metode des Langues & en particulier de la Latine, pour aprandre en peu de tems & conoître à fond le genie, & toutes les delicatesses de chaque Langue avec les Raports diferans qu'il y a d'une Langue à une autre, & plusieurs autres Ouvrages qu'il a composés, pour doner des moyens nouveaus d'aprandre facilemant toutes les Siances, & de les retenir long-tems*, s'il Nous plaisoit de lui en acorder la permission & nos Lètres sur ce nécessaires qu'il nous a tres-

humblemant fait ſuplier lui vouloir octroyer. A CES CAUSES, voulant favorablemant traiter ledit Expoſant, Nous lui avons permis & acordé, permètons & acordons par ces preſentes, de faire imprimer & graver leſdits Ouvrages, par tel Imprimeur & Graveur qu'il voudra choiſir, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pandant le tems de dis anées conſecutives, à conter du jour de la date des Preſentes : Faiſons défanſes à tous Imprimeurs, Libraires, ou Graveurs & autres, de contrefaire leſdits Ouvrages en tout ni en partie, d'en vandre d'autre Impreſſion & Graveure, que de cèles qui auront été faites du conſentemant dudit Expoſant, ou de ceus qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exanplaires contrefaits, & de trois mile livres d'amande contre chacun des contrevenans, aplicable, un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépans, domages & interêts, à condition que ces Preſentes ſeront enregiſtrées és Regiſtres de la Communauté des Imprimeurs, Libraires & Graveurs de Paris, que l'Impreſſion & Graveure de ces Ouvrages ſeront faites dans notre Royaume & non ailleurs, & qu'avant de les expoſer en vante, il ſera mis de chacun, deus Exanplaires en notre Bibliotheque publique, un dans le Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en cèle de notre cher & Feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Felipeaus, Conte de Pontchartrain, Comandeur de nos Ordres, le tout à peine de nulité des Préſentes, du contenu deſquèles vous mandons & enjoignous de faire joüir l'Expoſant ou ſes aïans cauſe, plainemant & paiſiblemant, ſans ſoufrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchemant : Voulons que la Copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée au comancement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenuë pour duëmant ſignifiée, & qu'aus Copies colationnées par l'un de nos Amés & Feaus Conſeillers Secretaires, foi ſoit ajoutée come à l'Original : COMANDONS au premier notre Huſſier, ou Sergent, de faire pour l'execution deſdites Préſantes tous Actes requis & nèceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lètres à ce contraires ; CAR tel eſt notre plaiſir. Doné à Verſailles le diſiéme jour du mois de Mai l'An de Grace mil ſept cent cinq, & de notre Regne le ſoixantdeuſiéme. Signé, par le Roi, LAGAU, avec parafe ; & ſellé du grand Seau de cire jaune. Et en marge eſt ècrit.

Il eſt ordoné par Edit de Sa Majeſté de 1685. & Arêts de ſon Conſeil, que les Livres dont l'impreſſion ſe permet par chacun des Privileges, doivent être vandus par un Libraire ou un Imprimeur.

Regiſtré ſur le Livre de la Comunauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, N°. 292. pag. 567. conformémant aus Réglémans, & notament à l'Arêt du Conſeil du 13. Août 1703. à Paris, ce 26. Mai 1705.

Signé, PIERRE EMERY.

Doné a l'Académie Françoise

le 12 Juillet 1717

Pandant le Directorat

de

Monsieur l'Abé de Choisy.

[Planches des: Principes du Blason
(par l'abbé Vaugeau) Paris, Jean Moreau 1709. In-f° V 5511]

(L'Explication de ces Planches
est dans un Volume. Sépare.

I. Les Emaus.

Or

Argent

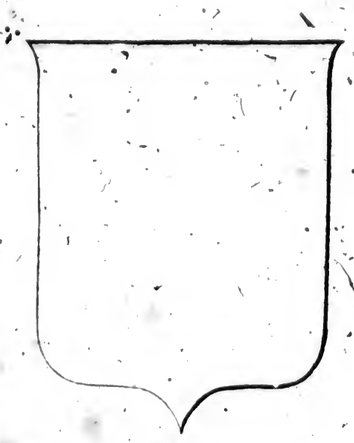

Or

Argent

Gueules

Azur

Sinople

Pourpre

Sable

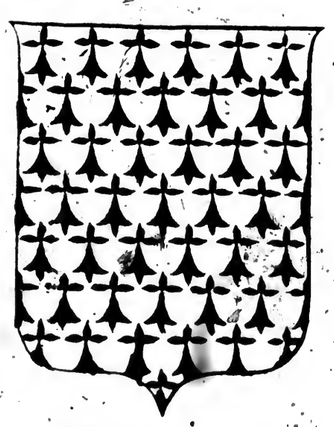

Hermine

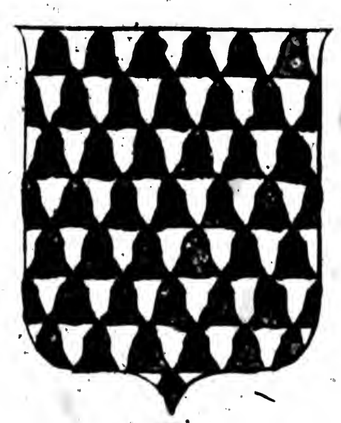

Vair

II. Les Hachures.

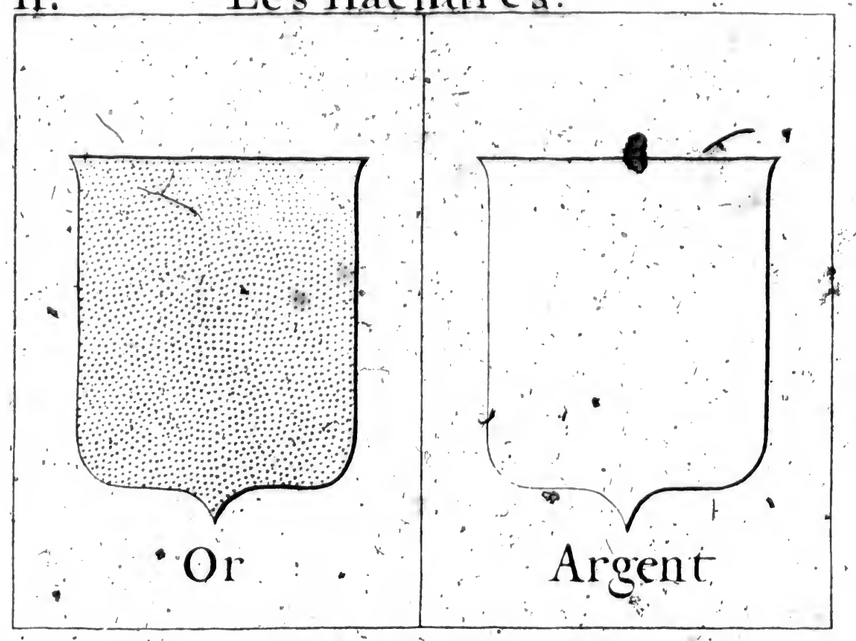

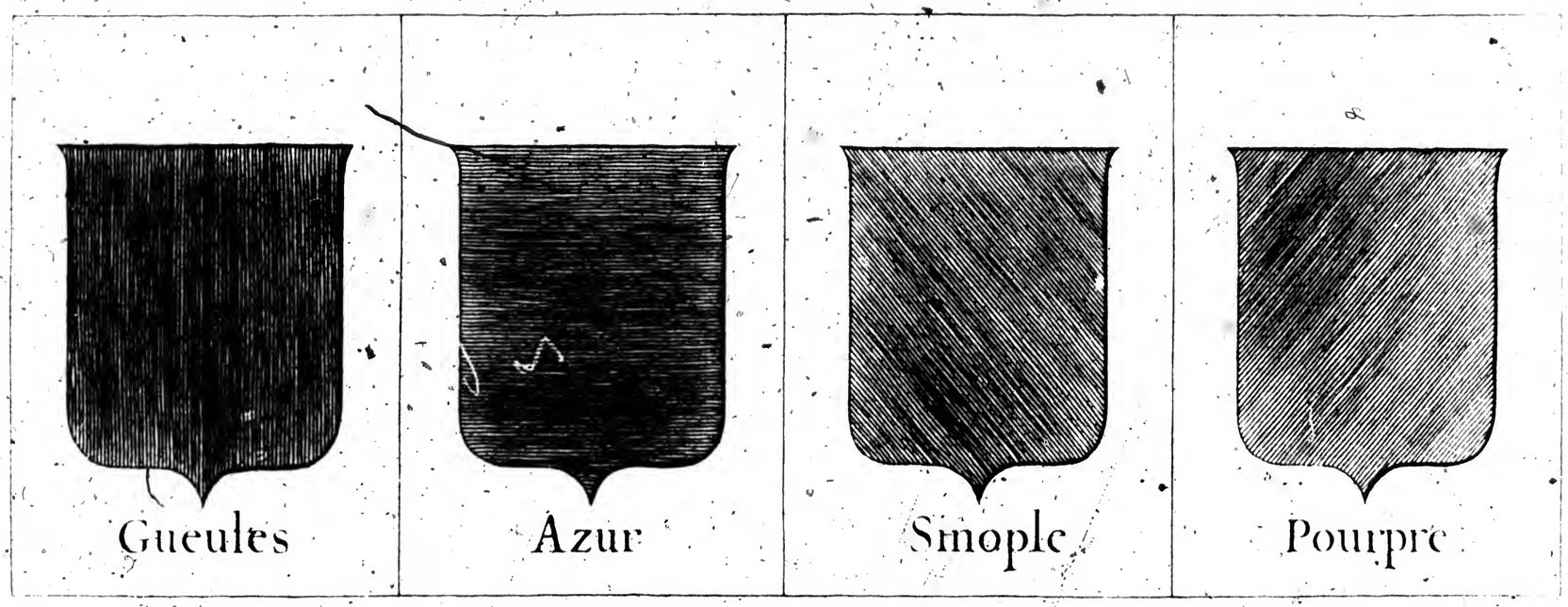

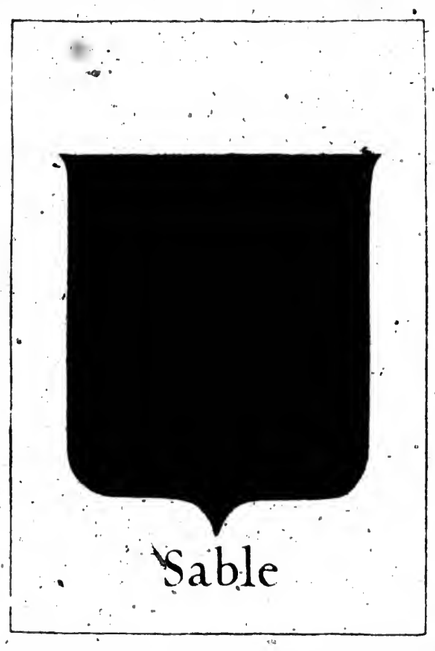

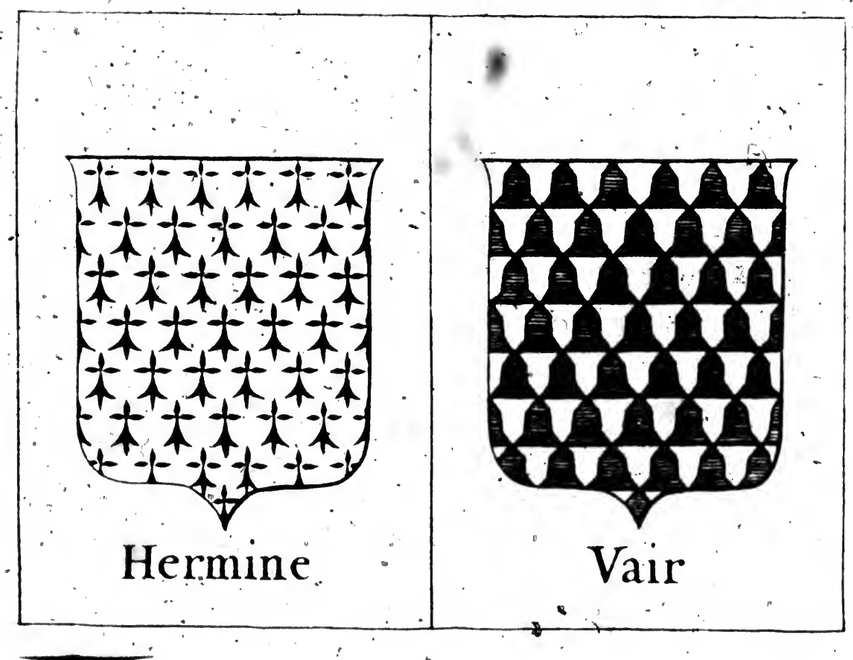

Les pièces honorables.

1

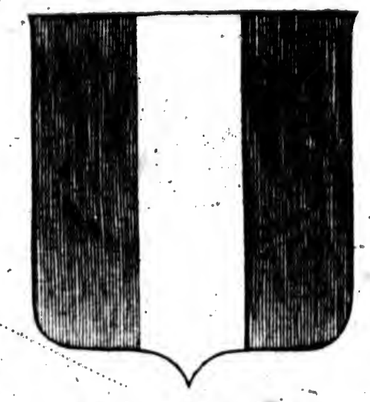

De gueules au Pal *d'argent*

2 Autriche

De gueules à la Face *d'argent*

3 Noâilles

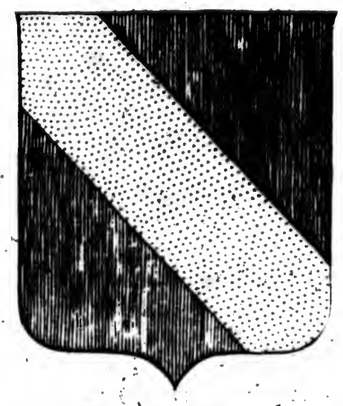

De gueules à la Bande *d'or*

4

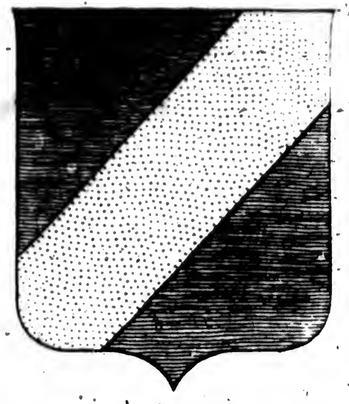

D'azur à la Bare *d'or*

5 Savoie

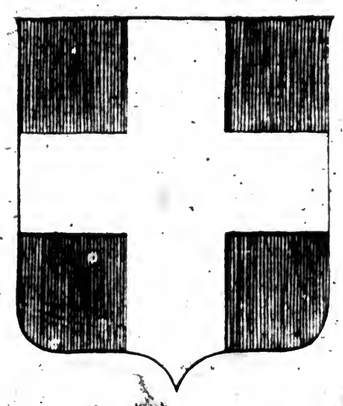

De gueules à la Crois *d'argent*

6

De Sable au Sautoir *d'argent*

7

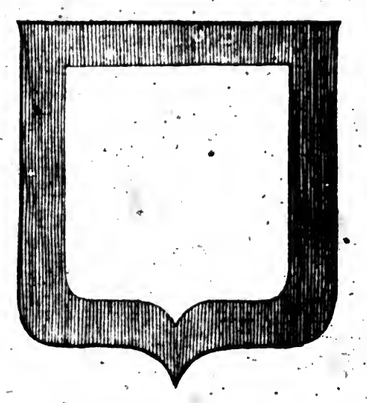

D'argent à la Bordure *de gueules*

8 Vilain de Gand

De Sable au Chef *d'argent*

9

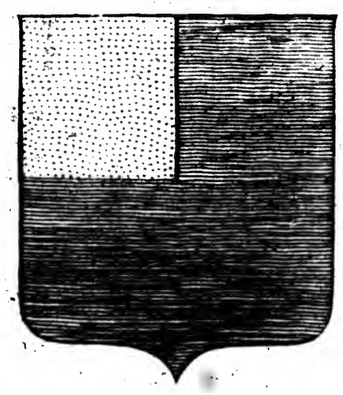

D'azur au Franc-Cartier *d'or*

10 Netancour

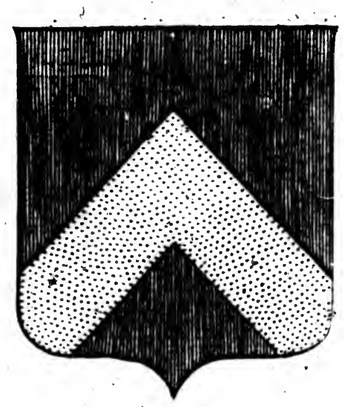

De gueules au Chevron *d'or*

11

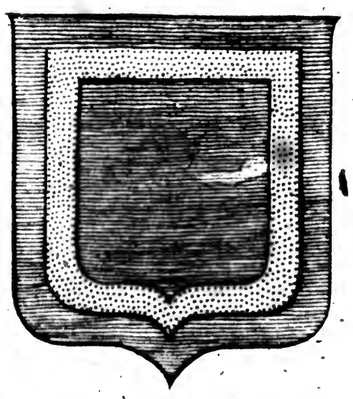

*D'azur à l'*Orle *d'or*

12

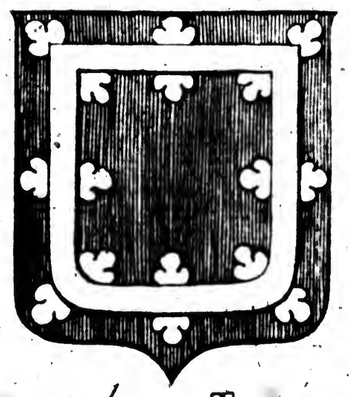

De gueules au Trescœur fleuroné *d'argent*

13 Ecosse

D'or au Lion *de gueules armé* [illegible] *d'un* Double Trescœur fleurdelisé *de même.*

14

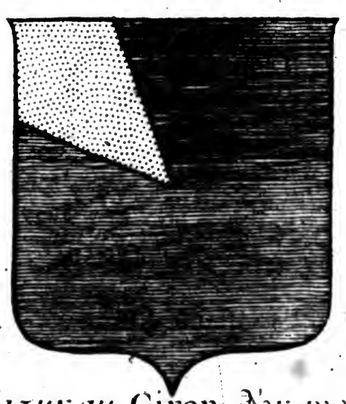

D'azur au Giron *d'or mouvant de l'angle droit du chef de l'écu*

IV. Les pièces honorables diminuées.

1

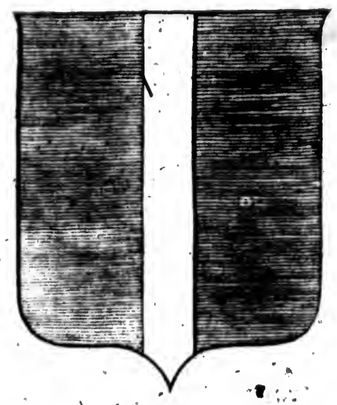

D'azur à la Vergete *d'argent*

2

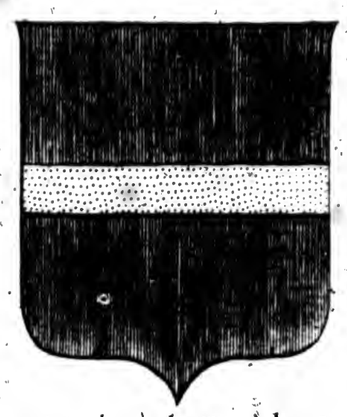

De gueules à la Burele *d'or*

3

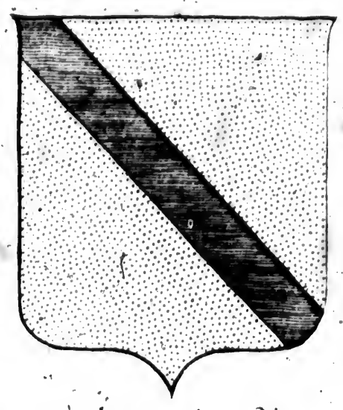

D'or à la Cotice *d'azur*

4

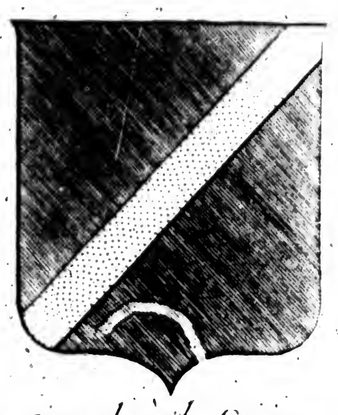

De sinople à la Cotice *en* Bâre *d'or*

5

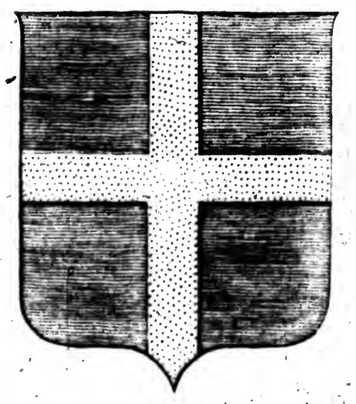

D'azur au Filet *en* Crois *d'or*

6

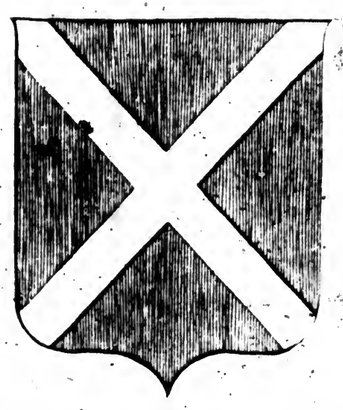

De gueules au Flanquis *d'argt*

7

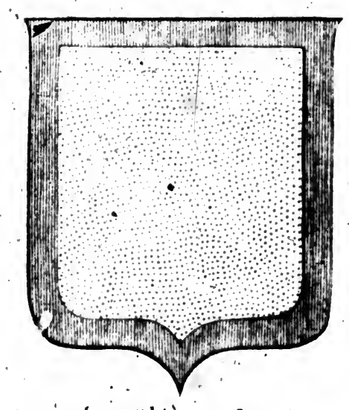

D'or à la Filière *de gueules*

8

De gueules au Comble *d'or*

9

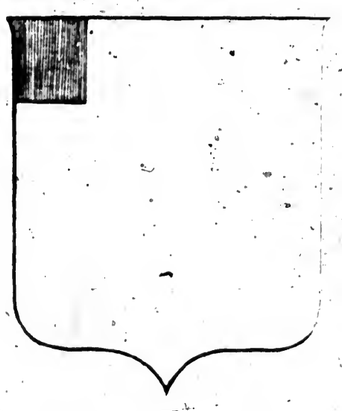

D'argent au Franc Canton *de gueules*

10

*D'azur à l'*Etaie *d'argent*

11 Lomaria

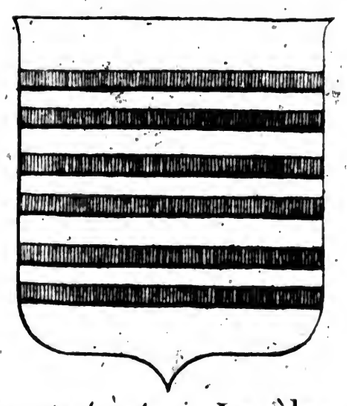

D'argent à trois Jumèles *de gueules.*

12 Goufier

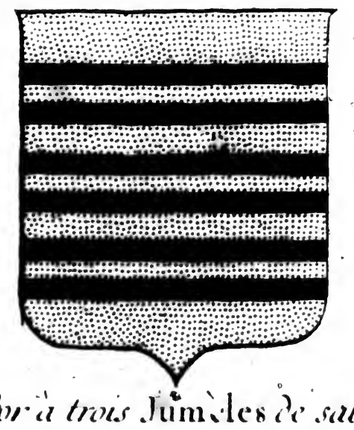

D'or à trois Jumèles *de sable*

13

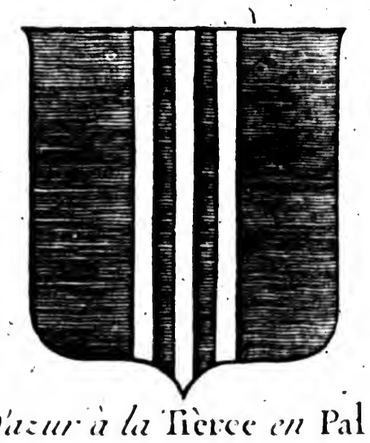

D'azur à la Tiérce *en* Pal *d'argent*

14

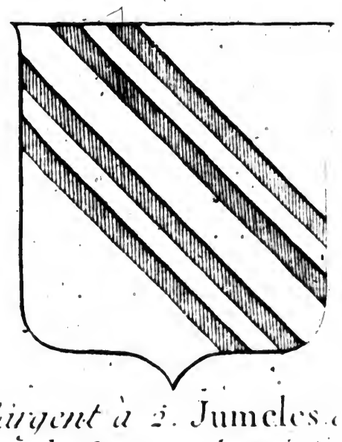

D'argent à 2. Jumeles *en* Bande *de gueules.*

V. Les pièces honorables multipliées.

1 Aragon

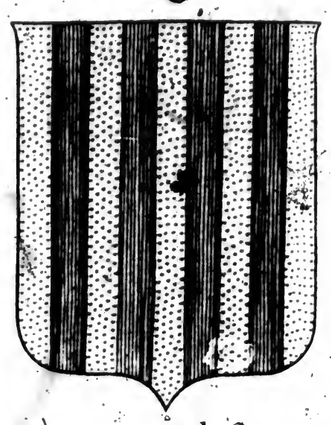

D'or à quatre Pals *de gueules*

2 Harcour

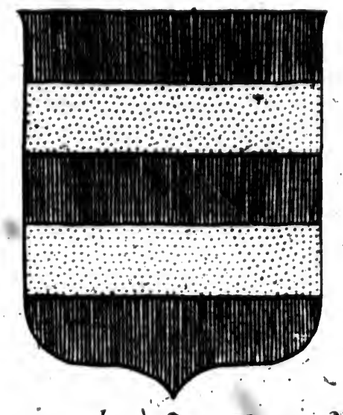

De gueules à deus Faces *d'or*

3 Uzès

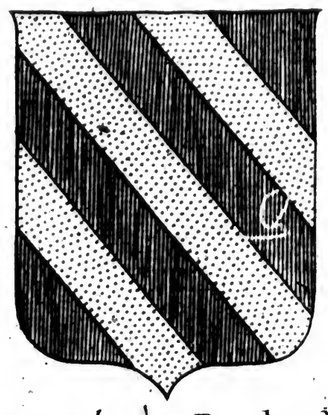

De gueules à 3. Bandes *d'or*

4 Levis

D'or à 3. Chevrons *de sable*

5

De sable à 6. Vergètes *d'arg.*

6

De gueules à six Burèles *de Vair.*

7

De sinople à cinq Cotices *d'Hermine.*

8

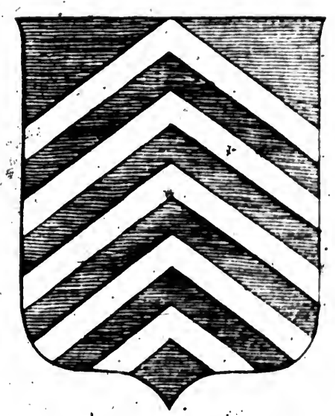

D'azur à 5. Etaies *d'argent*

9

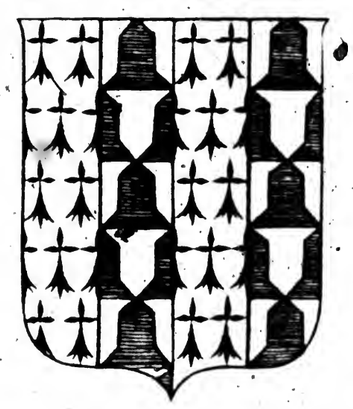

Palé *d'hermine et de vair de quatre pièces.*

10 Hongrie

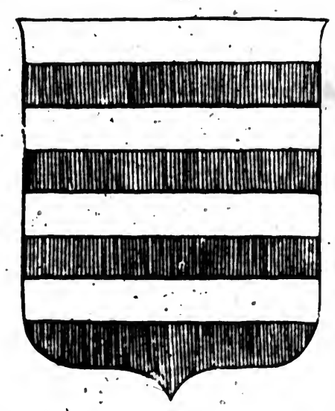

Facé *d'argent et de gueules de huit pièces.*

11 Fiesque

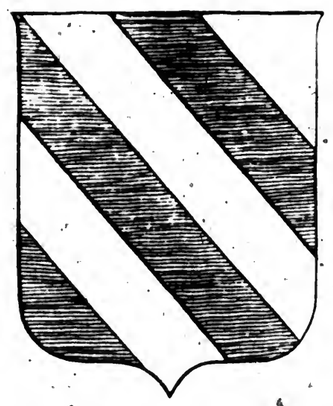

Bandé *d'argent et d'azur de six pièces.*

12

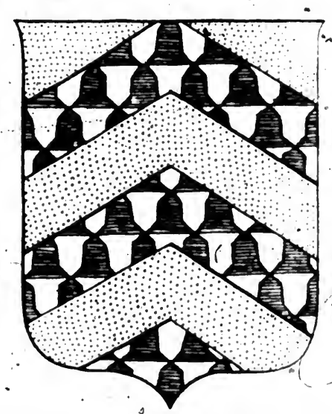

Chevroné *d'or et de vair de six pièces.*

13

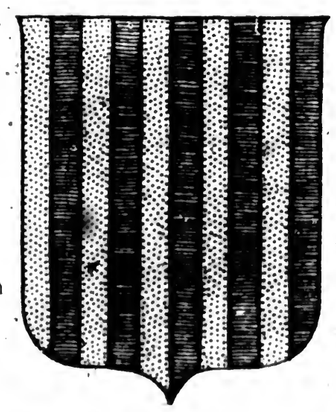

Vergeté *d'or et d'azur de dix pièces.*

14 Cleranbaut

Burelé *d'argent et de sable de dix pièces.*

15

Cotice *d'or et de sinople de dix pièces.*

16 Egmont

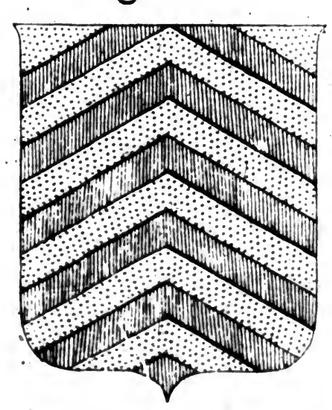

Etayé *d'or et de gueules de 12. pièces.*

VI. Les partitions.

1 Lucerne

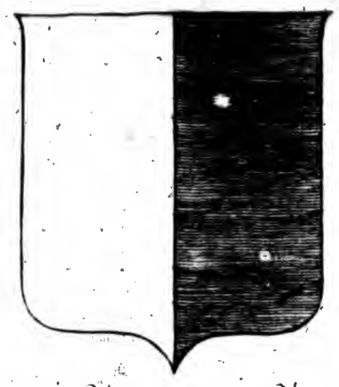

Parti *d'argent et d'azur*

2 Soleure

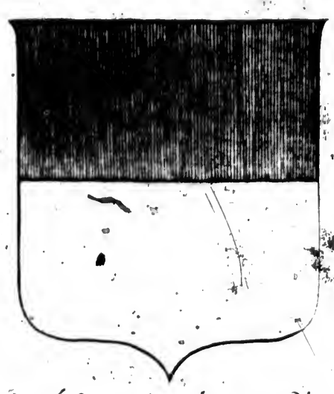

Coupé *de gueules et d'argent*

3

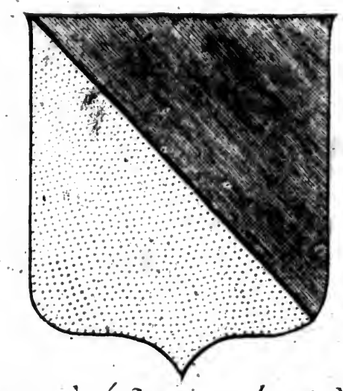

Tranché *de sinople et d'or.*

4 Zuric

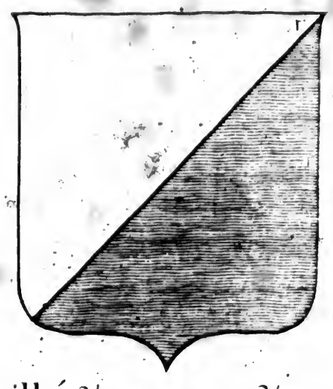

Taillé *d'argent et d'azur*

5 Biron

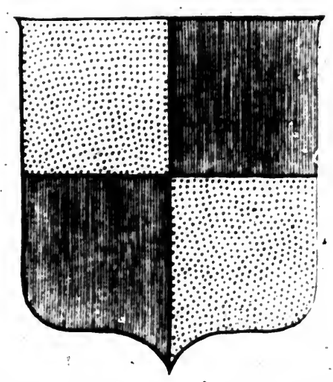

Ecartelé *d'or et de gueules*

6

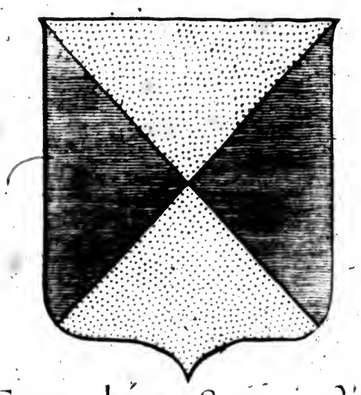

Ecartelé *en* Sautoir *d'or et d'azur.*

7

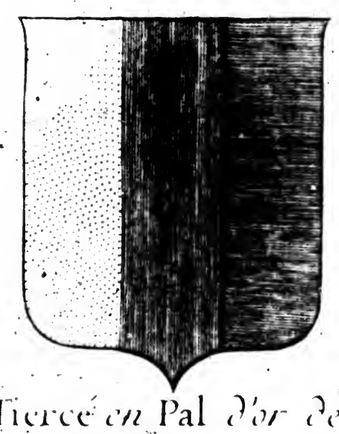

Tiercé *en* Pal *d'or de gueules et d'azur.*

8

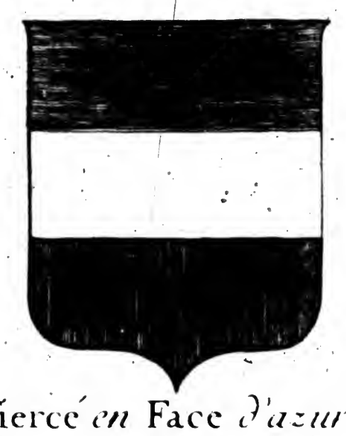

Tiercé *en* Face *d'azur d'argent et de gueules.*

9 Caumont

Tiercé *en* Bande *d'or de gueules et d'azur.*

10

Tiercé *en* Bâre *de sable de gueules et d'argent*

11 Seissel

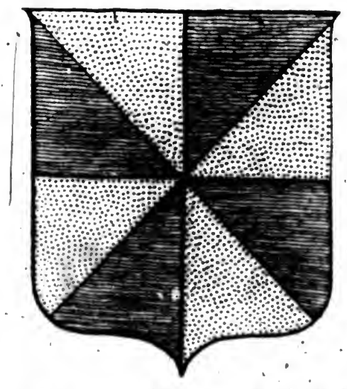

Parti, Coupé, Tranché, Taillé *d'or et d'azur.*

12 Beranger

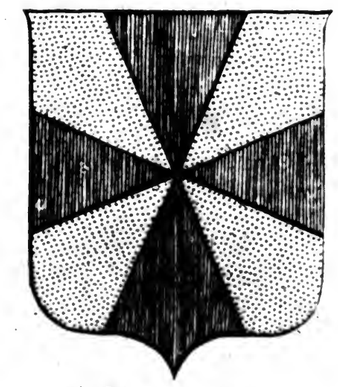

Gironé *d'or et de gueules de huit pièces.*

13 Maugiron

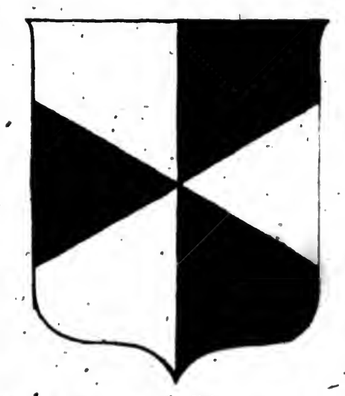

Mal-Gironé *d'argent et de sable de six pièces*

14

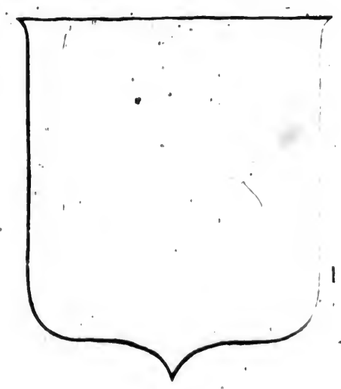

VII. Les diverſes ſortes de Crois.

1

D'argẽt à la Crois mipartie *de pourpre et de sinople.*

2 Daillon

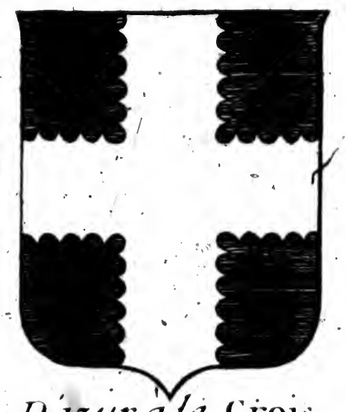

D'azur à la Crois angrelée *D'argẽt*

3 Estourmel

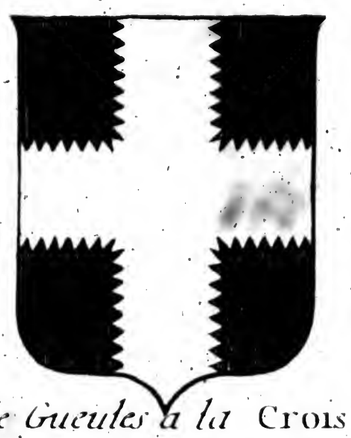

de Gueules à la Crois dantelée *D'argẽt*

4

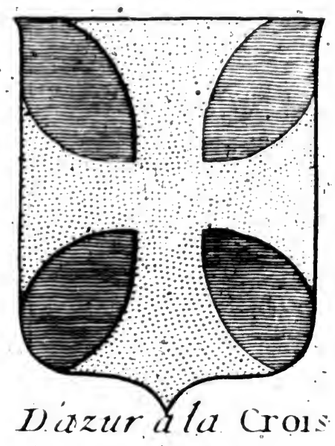

D'azur à la Crois patée *d'Or*

5

de Gueules à la Crois alaisée *de vair.*

6

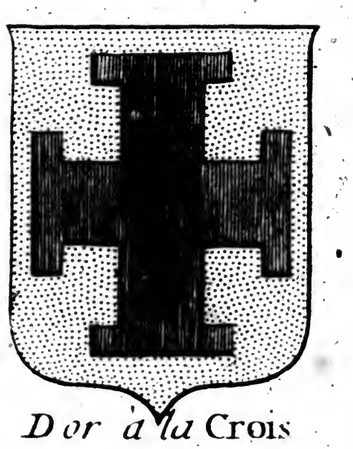

D'or à la Crois potancé *de gueules*

7

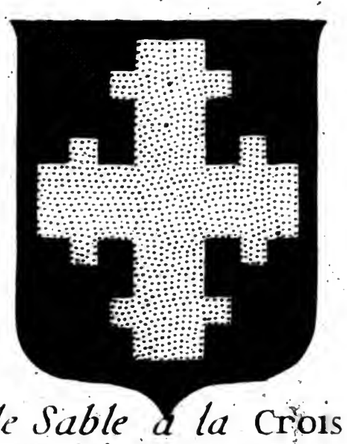

de Sable à la Crois recroiſetée *D'or.*

8 Aubuſson

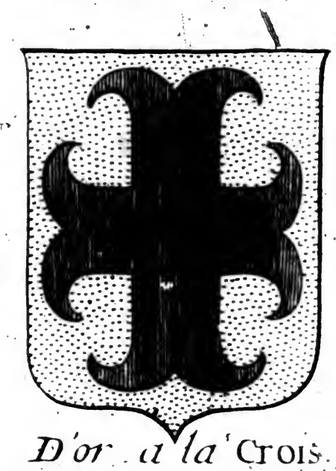

D'or à la Crois ancrée *de gueules*

9

D'argent à la Crois au pie fiché *de Sable*

10

D'azur à la Crois hauſsée *d'hermine.*

11 Aſchaffembourg

D'argẽt à la Crois patriarcale *de gueules.*

12

de Sinople à la Crois *de* Loraine.

13

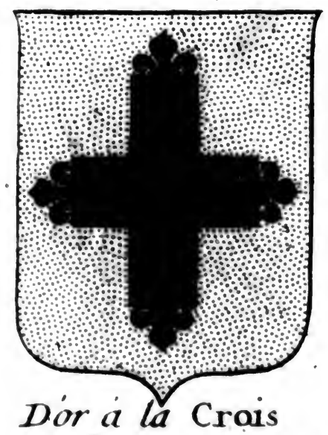

D'or à la Crois fleurdelisée *de gueules*

14

de Gueules à la Crois treflée *d'Argẽt*

15

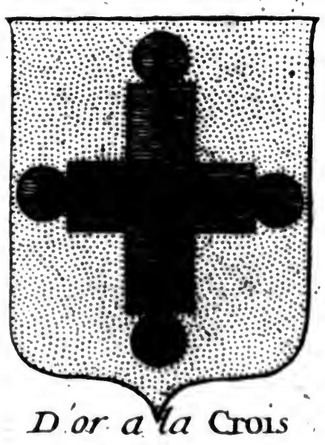

D'or à la Crois pometée *D'azur.*

16 *Les Contes de* Toulouse

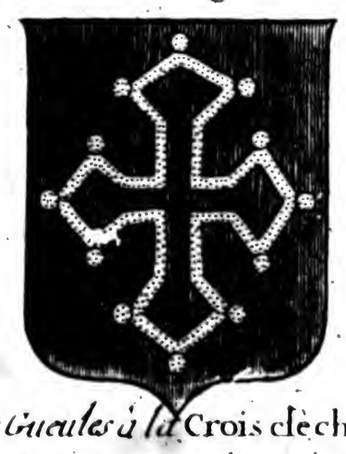

de Gueules à la Crois clechée vuidée, *et* pometée *D'or.*

VIII. Les pièces qui ne sont pas pièces honorables.

1

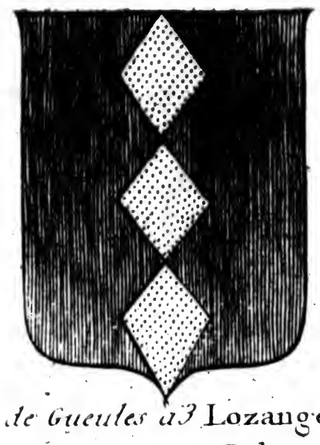

de Gueules à 3 Lozanges *d'Or rangées en* Pal.

2 Senetêre

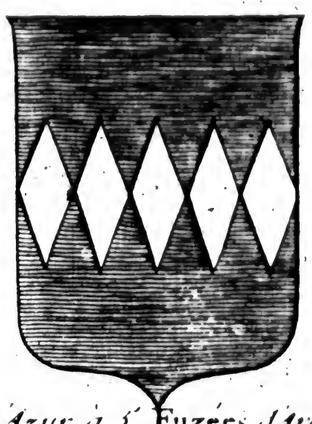

d'Azur à 5 Fuzées *d'Arg.t rangées en* Face.

3 Rohan

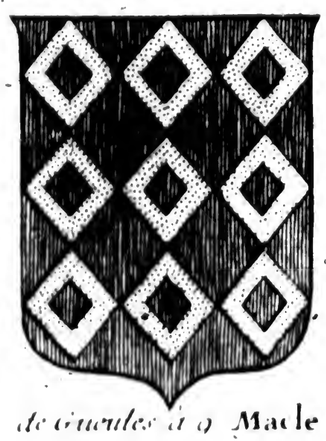

de Gueules à 9 Macle *d'Or 3, 3, et 3*

4

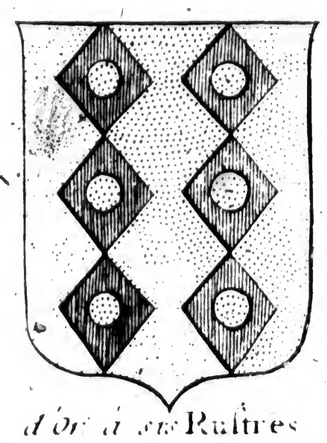

d'Or à six Rustres *de Gueules à 2, 2, et 2*

5 Brichanteau

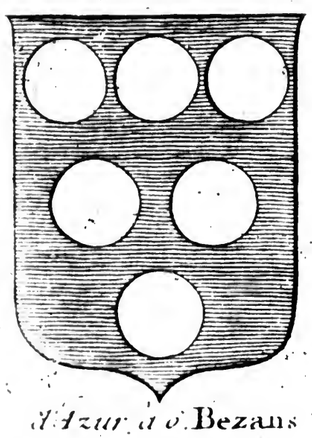

d'Azur à 6 Bezans *d'Argent*

6 Courtenai

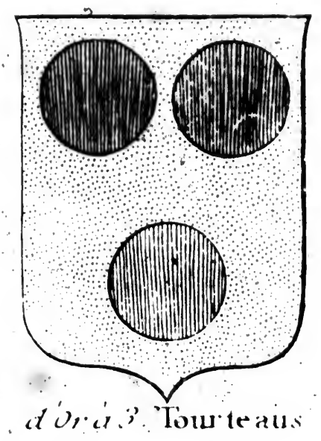

d'Or à 3 Tourteaux *de Gueules*

7

d'Azur à 15 Etoilles *d'Argent, 3, 3, 3, et 1.*

8

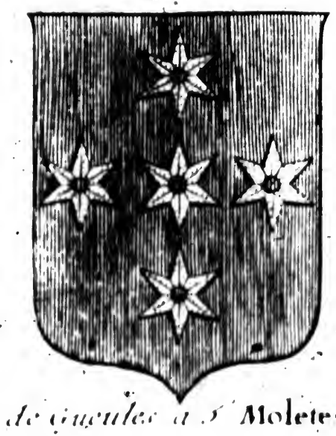

de Gueules à 5 Moletes *d'Or rangées en* Crois

9

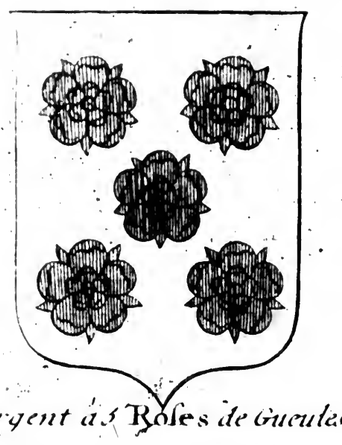

d'Argent à 5 Roses *de Gueules rangées en* Sautoir.

10

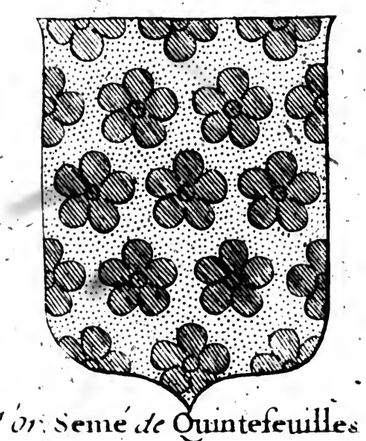

d'Or Semé *de* Quintefeuilles *de Sinople.*

11 Mailli

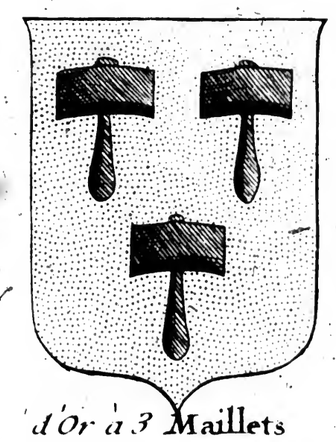

d'Or à 3 Maillets *de Sinople*

12 Martel

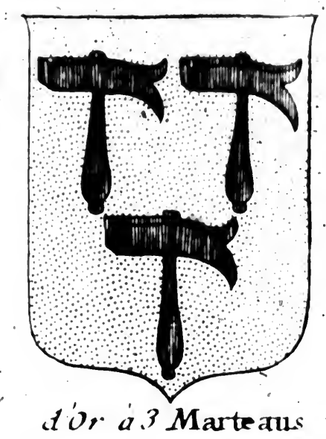

d'Or à 3 Marteaus *de Gueules*

13 Beaumanoir

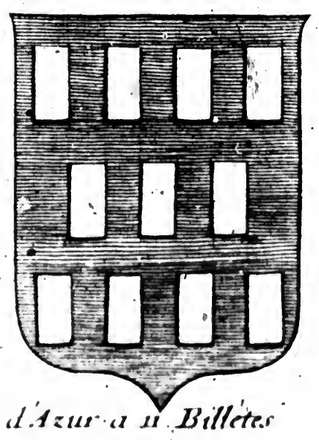

d'Azur à 11 Billetes d'Argent, 4, 3, et 4,

14 Cran

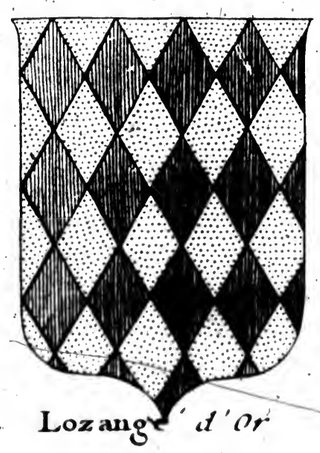

Lozangé *d'Or et de Gueules.*

15 Grimaldi

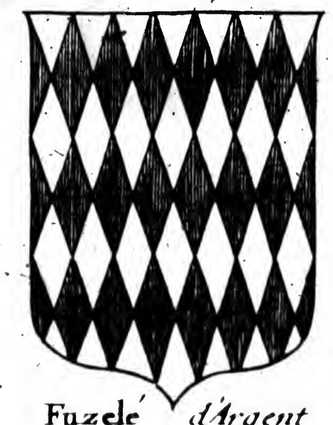

Fuzelé *d'Argent et de Gueules.*

16 Vantadour

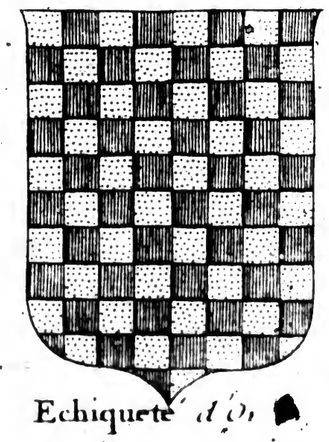

Echiqueté *d'Or et de Gueules*

1

Léon

D'argent au Lion *de pourpre.*

2

De gueules au Leopard couroné *d'or.*

3

D'argent au Leopard lioné *d'azur,* armé *de gueules.*

4

D'or au Lion leopardé *de gueules* couroné *d'arg.t*

5

D'azur à deus Lions afrontés *d'arg.t* lampassés *de gueules et* armés *d'or.*

6

D'arg.t à deus Lions adossés *d'azur,* couronés *d'or,* armés *et* lampassés *de gueules.*

7

Normandie

De gueules à deus Leopars *d'or,* armés *d'azur.*

8

D'arg.t au Lion *de gueules, la tête* contournée, couroné *d'or, la queuë* fourchée passée *en sautoir.*

9

D'or au Lion morné *de Sable.*

10

D'argent au Taureau *de Sable,* acorné *d'or, et* acolé *d'azur.*

11

D'azur au Taureau furieus *d'or.*

12

Bear

D'or à deus Vaches *de gueules,* acornées, acolées *et* clarinées *d'azur.*

13

Vestfalie

De gueules au Cheval gai *et* èfaré *d'argent.*

14

Nicolaï *

D'azur au Levrier courant *d'argent,* acolé *et* bouclé *d'or.*

15

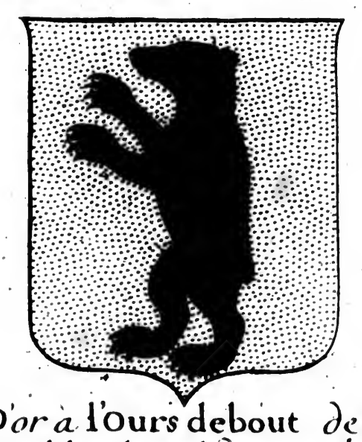

*D'or à l'*Ours debout *de Sable,* alumé *de gueules.*

16

De Sinople au Sanglier *d'argent.*

Les Oiſeaus.

1

Pologne

*De gueules à l'*Aigle *d'argent* couronné *et* mambré *d'or.*

2

L'Empire d'Alemagne

*D'or à l'*Aigle *eploïé de ſable* diadêmé, langué, bequé, *et* mambré *de gueules.*

3

La Trimouille

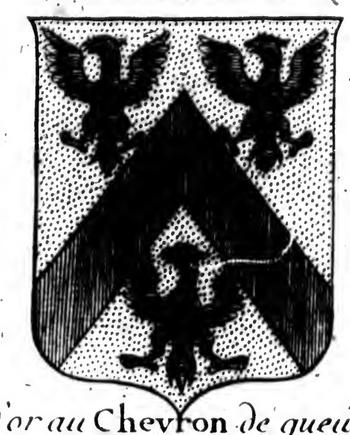

D'or au Chevron *de gueules, acompagné de* 3. Aigletes *d'az.^ur* bequées *et* mambrées *de gueu.^l*

4

Monmorancі

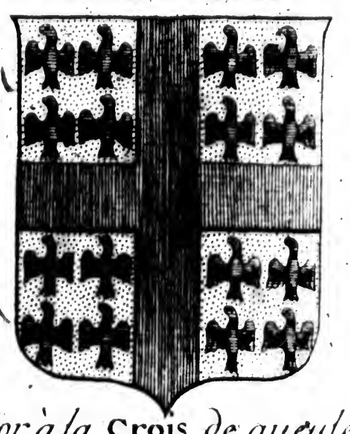

D'or à la Crois *de gueules, cantonée de* 16. Alerions *d'azur*

5

Beauviliers

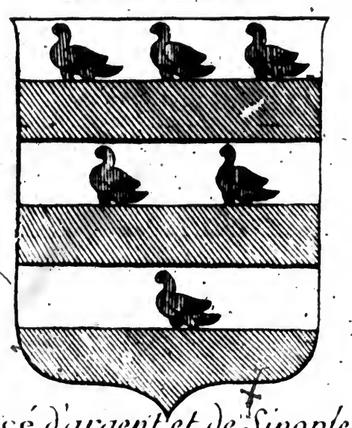

Facé *d'argent et de Sinople de ſis pieces, les* 3. Faces *d'argent chargés de* 6. Merletes *de gueul.*

6

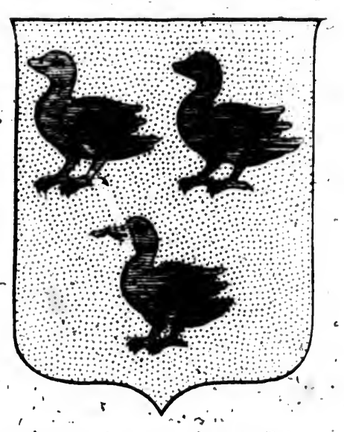

D'or à trois Canetes *d'azur.*

7

Autriche ancien

D'azur à cinq Alouetes *d'or rangées en* Sautoir.

8

Stormarie

D'azur au Cigne *d'argent*, colete *d'or.*

9

D'azur à la Grue *d'argent*, mambrée *de gueules.*

10

D'argent à la Chouete *de gueules.*

11

Rouſſel

D'argent à trois Cocqs *de gueules.*

12

D'azur au Panrouant *d'or.*

13

*D'argent à l'*Epervier *d'azur*, mambré, longé, *et* grilleté *d'or*, perché *de gueules.*

14

Le Tonelier

*D'azur à l'*Epervier eſſoré *d'or.*

15

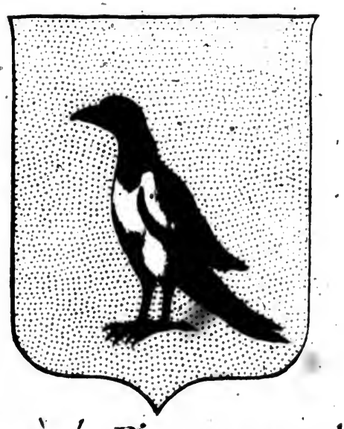

D'or à la Pie *au naturel.*

16

D'or au Pêroquet *de Sinople*, bequé *et* mambré *de gueules.*

1

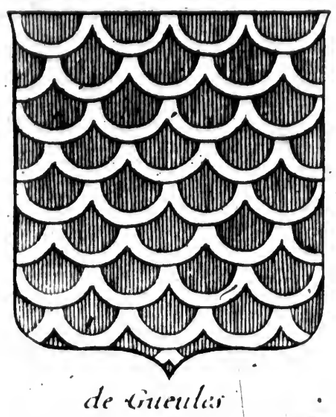

de Gueules
Papelone *d'Argent*

2

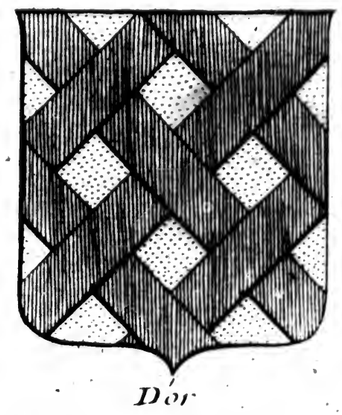

D'or
Frete *de Gueules*

3

Contrehermine

4 Baufremont

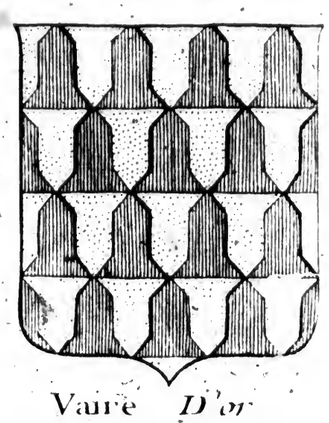

Vaire *D'or*
et de Gueules

5

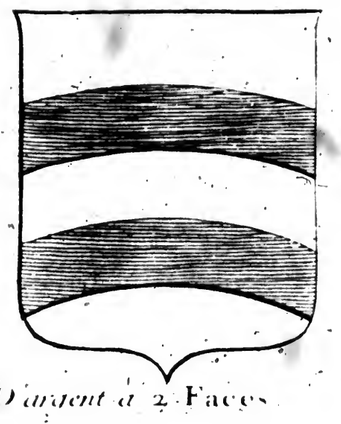

D'argent à 2 Faces
plées *D'azur*

6 la Baume

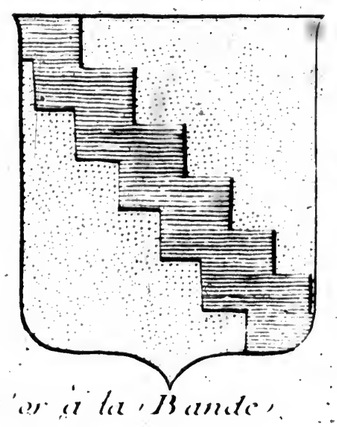

D'or à la Bande
Vivrée *D'azur*

7

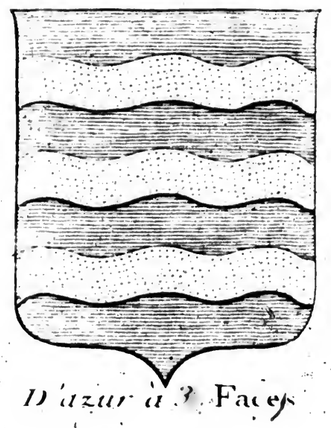

D'azur à 3 Faces
ondées *D'or*

8 Rochechouart

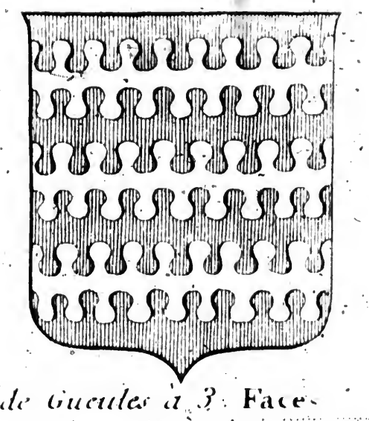

de Gueules à 3 Faces
ondées antées *D'argent*

9

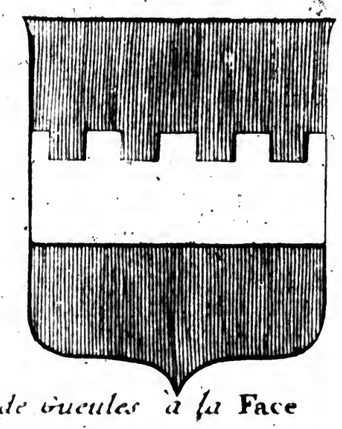

de Gueules à la Face
Crenelée *d'Argent*

10

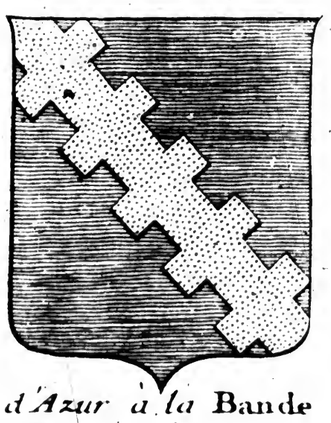

d'Azur à la Bande
bretessée *D'or*

11

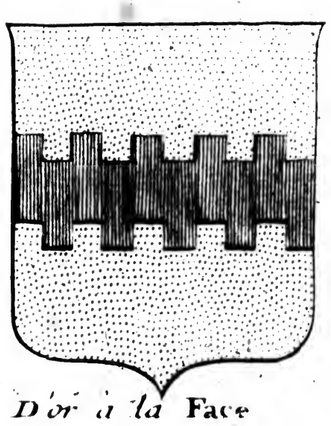

D'or à la Face
Contrebretessée *de Gueules*

12 Bourgogne Moderne

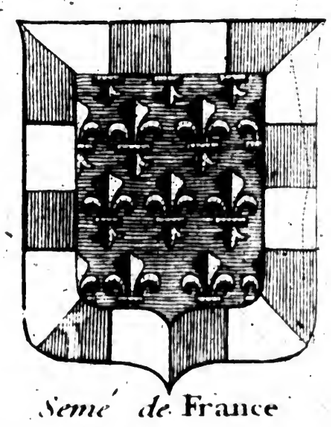

Semé de France
à la Bordure componée *d'Argent et de Gueules*

13

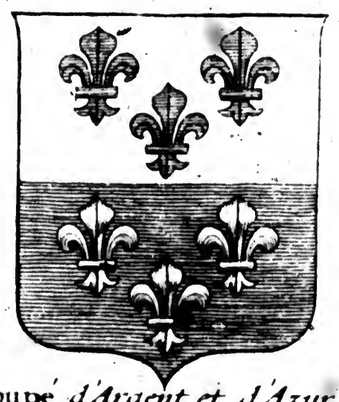

Coupé *d'Argent et d'Azur*
à six Fleurs de Lis.
de l'un en l'autre

14 la Rochefoucaut

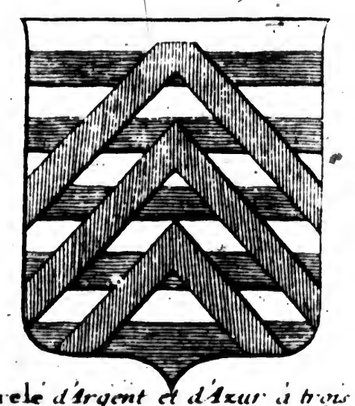

Burelé *d'Argent et d'Azur à trois*
Chevrons *de Gueules* Brochant
sur le tout, le Chevron d'anhaut
écimé.

15 du Cambout

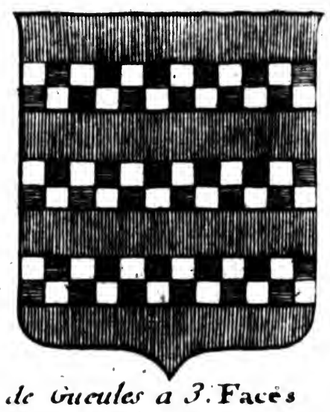

de Gueules à 3 Faces
échiquetées *d'Argent et*
d'Azur de 2 traits.

16

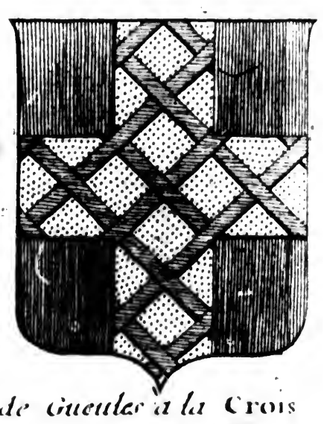

de Gueules à la Crois
D'or Fretée *d'Azur*.

Les pièces chargées

1 Loraine

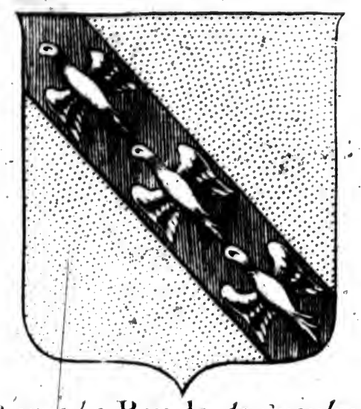

D'or à la Bande de Gueules chargée de 3 Alerions d'Argt

2 Neuchatel

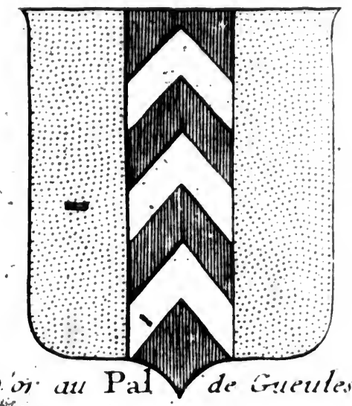

D'or au Pal de Gueules chargé de 3 Chevrons d'Argent.

3

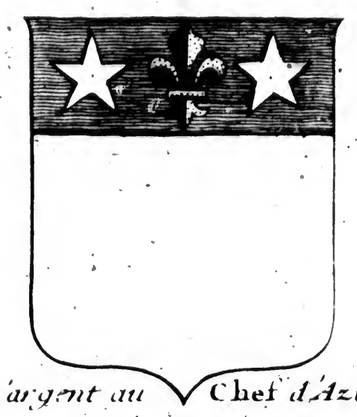

D'argent au Chef d'Azur chargé d'une Fleurs de Lis D'or entre 2 Etoiles d'Argent

4

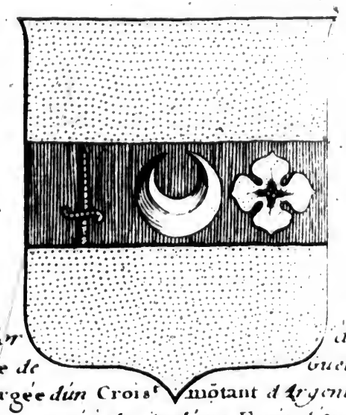

D'or à la Face de Gueules chargée d'un Croiſt môtant d'Argent, accompagné à droite d'une Epée d'or la pointe en haut et à gauche d'une quarte feuille de même

5 Berinqhen

D'argent à 3 Pals de gueules, au Chef d'Azur chargé de 2 Roſes d'Argent

6

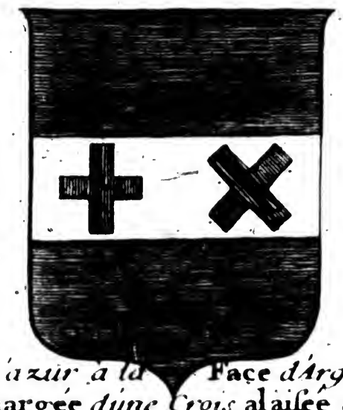

D'azur à la Face d'Argent chargée d'une Croix alaiſée de gueules, et d'un Sautoir alaiſé de Sinople

7 Berne

de Gueules à la Bande d'Or chargée d'un Ours de Sable

8 Chatillon

de Gueules à 3 Pals de vair, au Chef d'Or, chargé au Canton dextre d'une Merlete de Sable.

9 du Pleſsis

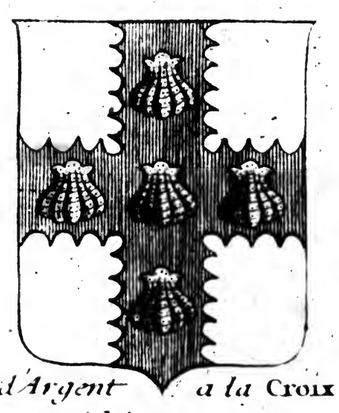

d'Argent à la Croix angrelée de Gueules chargée de 5 Coquilles

10

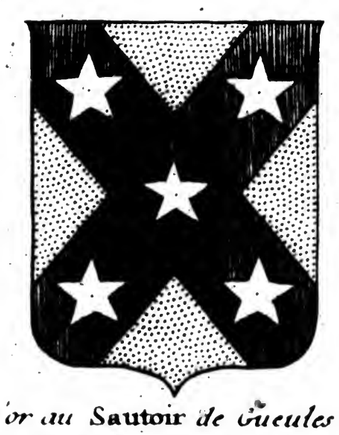

D'or au Sautoir de Gueules chargée de 5 Etoiles d'Argent

11

d'Azur au Chevron d'Argent chargé de 3 Roſes de Gueules

12

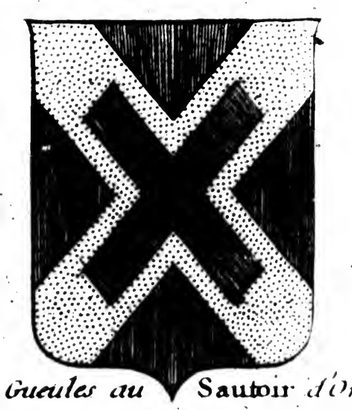

de Gueules au Sautoir d'Or chargé d'un Sautoir alaiſé de Sinople.

13 Magaloti

Face d'Or et de Sable de six pièces, au Chef de gueules chargé du mot Libertas en lettres capitales d'Or.

14 Cardeñas

d'Or à 2 Loups paſſant de Sable, à la Bordure de Gueules chargée de huit Coquilles d'Argent et de 8 S, Capitales de même entre les Coquilles.

15 Luxanbourg

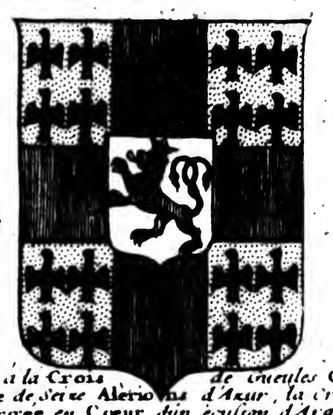

d'Or à la Croix de Gueules Cantonée de Seize Alerions d'Azur, la Croix Chargée en Cœur d'un écuſſon d'Argent au Lion de Gueules, la queue Fourchée paſſée en Sautoir lampaſſé Armé et Couronné d'Or.

16 l'Empereur

D'or à l'Aigle éployé de Sable, diadême linguée, bèque et membre de Gueules, chargé en cœur d'un écuſſon parti d'Autriche et de Bourgogne ancien

Les Pièces acompagnées.

1

la Neuvile

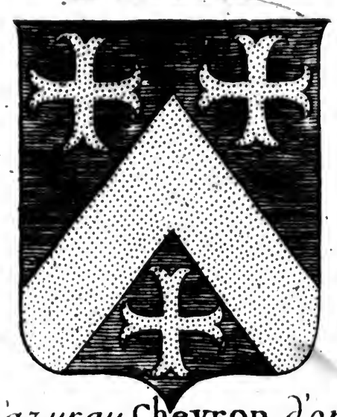

D'azur au **Chevron** *d'or*, **acompagné** *de trois* **Crois ancrées** *de même.*

2

Seguier

D'azur au **Chevron** *d'or, acompagné en chef de deus* **Etoiles** *de même, et en pointe d'un* **Mouton** *d'argent.*

3

Malier du Houssai

D'argent **a la Face** *d'azur*, **acompagnée** *de trōis* **Roses** *de gueules.*

4

D'azur **a la Face** *d'argent*, **acompagnée** *en chef de deus* **fleurs de lis** *d'or, en pointe d'un* **Aigle** *éploïé d'argent.*

5

De gueules à la **Bande** *d'or*, **acompagnée** *de deus* **Lions** *de même.*

6

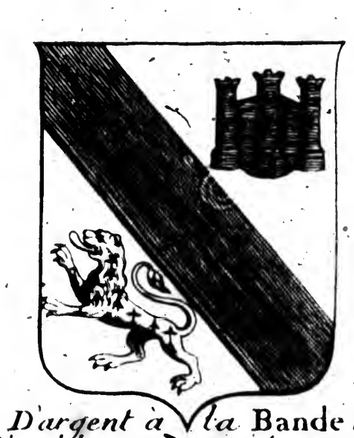

D'argent à la **Bande** *de Sinople*, **acompagnée** *en chef d'un* **Chateau** *d'azur, en pointe d'un* **Lion** *d'hermine.*

7

Courcillon

D'argent à la **Bande Fuzelée** *de gueules*, **acompagnée** *au Canton Senestre d'un* **Lionceau** *d'azur marchant sur la bande*

8

D'Hozier

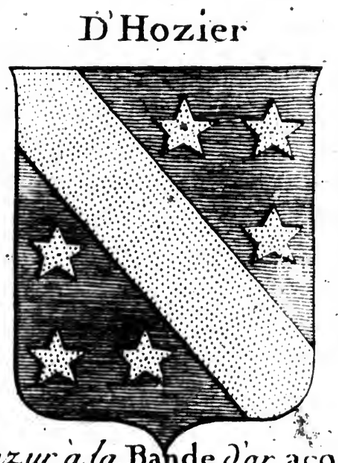

D'azur à la **Bande** *d'or*, **acompagnée** *de sis* **Etoiles** *de même rangées en Orle.*

9

Quatre-Barbes

De Sable à la **Bande** *d'argent*, **acostée** *de deus* **Cotices** *de même.*

10

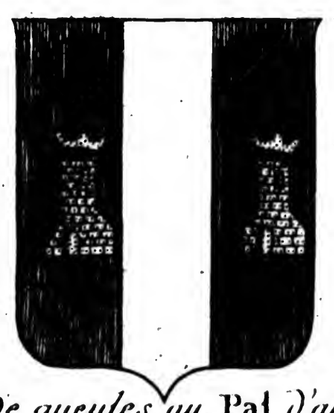

De gueules au **Pal** *d'argent* **acosté** *de deus* **Tours** *d'or.*

11

D'or au **Pal** *de Sinople* **acosté** *à droite d'un* **Lion** *d'azur, à gauche d'un* **Leopard** *de gueules*

12

Huraut

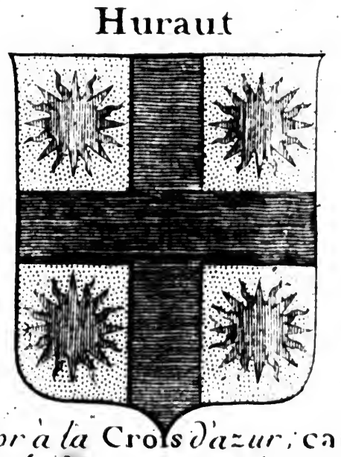

D'or à la **Crois** *d'azur, cantonée de quatre* **Ombres de Soleil** *de gueules.*

13

Choiseul

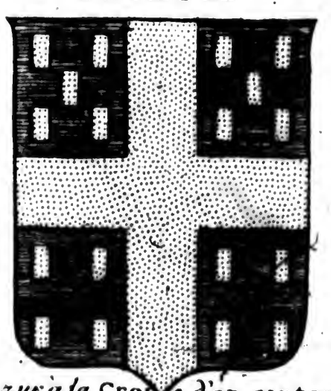

D'azur à la **Crois** *d'or*, **cantonée** *de 18.* **Billetes** *de même, à chaque canton du chef cinq rangées en Sautoir, à chaque canton de la pointe quatre posées 2. et 2.*

14

Choisi

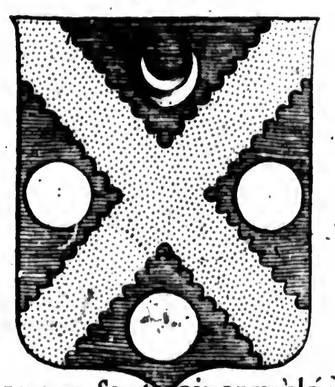

D'azur au **Sautoir** *angrelé d'or* **cantoné** *en chef d'un* **Croissant** *d'argent, aus deus flancs et en pointe de trois* **Besans** *de même.*

15

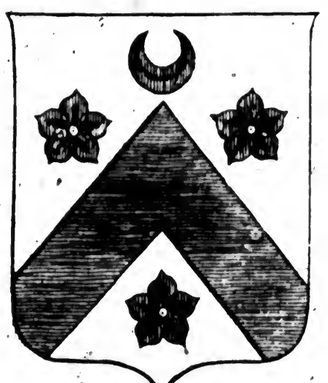

D'argent au **Chevron** *d'azur acōpagné de trois* **Quintefeuilles** *de gueules* **surmonté** *d'un* **Croissant** *de même.*

16

Du Lis

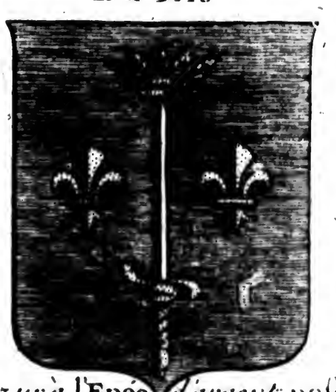

*D'azur à l'***Epée** *d'argent* **posée** *en* **Pal** *la poignée et la garde d'or* **surmontée** *d'une* **Courone** *et* **acostée** *de deus* **Fleurs de lis** *de même.*

1
Faie d'Epesses

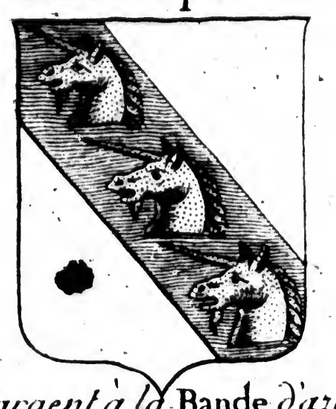

D'argent à la Bande *d'azur, chargées de trois* Têtes de Licornes coupées *d'or.*

2
Guichard de Peré

D'argent à trois Têtes de Lions arachées *de Sable*, lampassées *de gueules*, couronées *d'or.*

3

D'azur à trois Têtes d'Aigles arachées *d'argent.*

4

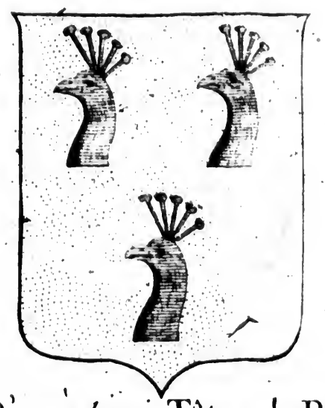

D'or à trois Têtes de Pan coupées *d'azur.*

5
Fourbin

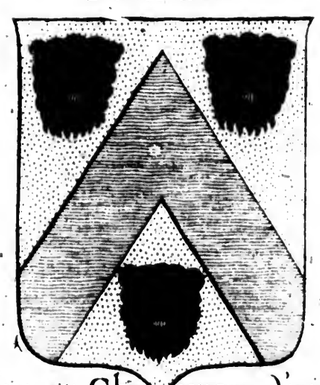

D'or au Chevron *d'azur, acompagné de trois* Têtes de Leopars *de Sable*, lampassées *de gueules.*

6
Vignerod

D'or à trois Hures de Sangliers coupées *de Sable.*

7

De gueules à la Tête de Fame *de Carnation.*

8

D'or à trois Têtes de Mores tortillées *d'argent.*

9
La Baume de Suze

D'or à trois Chevrons *de sable au* chef *d'azur charge d'un* Lion issant *d'argent.*

10
Moreüil

Semé de France *au* Lion naissant *d'argent, mis en* abîme.

11
Milan

D'argent à la Givre *de* Milan, *qui est d'azur à l'*Anfant Issant *de gueules.*

12
Brancaccio

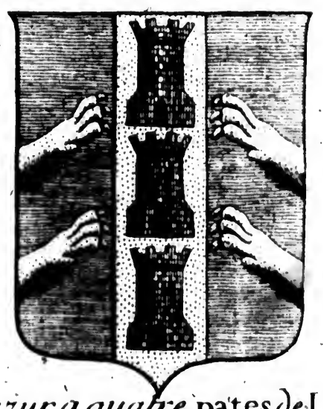

D'azur à quatre pates de Lion afrontées *d'or*, mouvantes *des flancs de l'écu.*

13

D'azur à une Cuisse d'Aigle coupée mambrée *d'or.*

14
Osmont

De gueules au Vol d'hermine.

15
Robertet

D'azur à la Bande *d'or, chargée d'un* demi Vol *de Sable, acompagnée de trois* Etoiles *d'argent, deus en* chef *et une en* pointe.

16
Vatevile

De gueules à trois demi Vols *d'argent.*

Les Brisures et les Partitions.

1

De France à la Bordure *de gueules.*

2

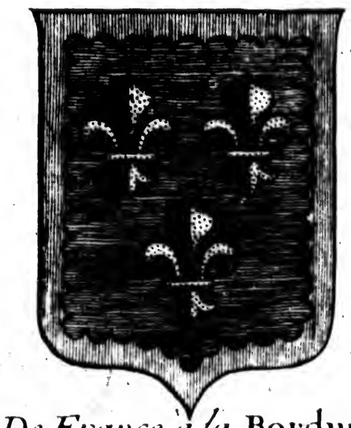

De France à la Bordure angrelée *de gueules.*

3

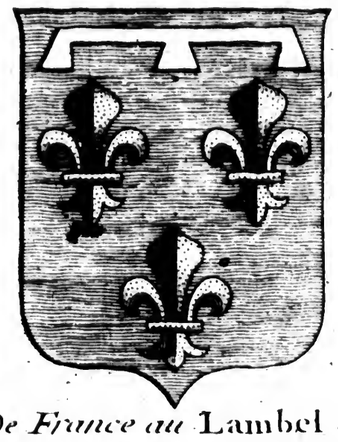

De France au Lambel *à trois pandans d'argent.*

4

De France au Bâton *de gueules* peri *en* bande.

5

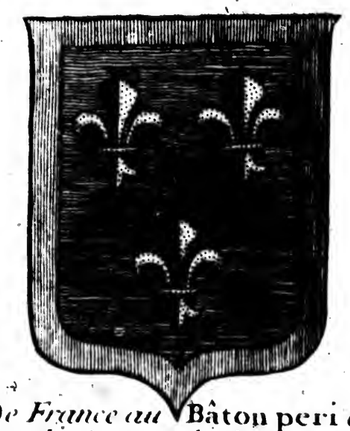

De France au Bâton peri *en* bande *de gueules, l'écu Surbrisé d'une* bordure *de même.*

6

De France au Bâton peri *en* bare, *de gueules.*

7

De France au Bâton peri *en* bande *de gueules et chargé de trois* Lionceaux *d'argent.*

8

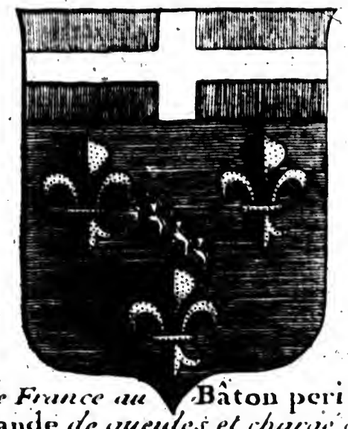

De France au Bâton peri *en* bande *de gueules et chargé de trois* Lionceaux *d'argent, au* chef cousu *de Malte.*

9

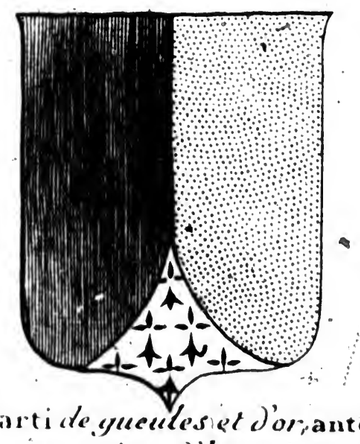

Parti *de gueules et d'or, au* anté *en pointe d'hermine.*

10

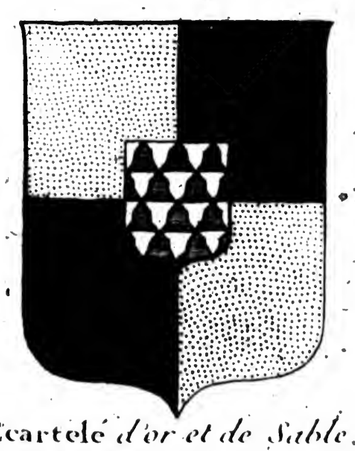

Ecartelé *d'or et de Sable,* sur le tout *de Vair.*

11

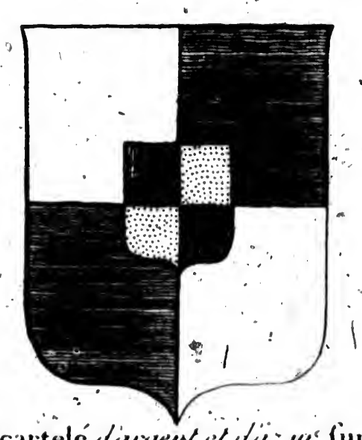

Ecartelé *d'argent et de Sable* sur le tout *écartelé de gueules et d'or.*

12

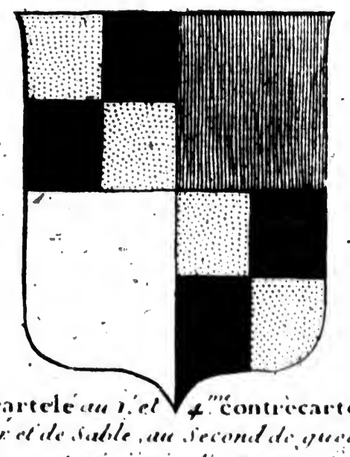

Ecartelé *au 1.er et 4.me contrecartelé d'or et de Sable, au Second de gueules, au troizième d'argent.*

13

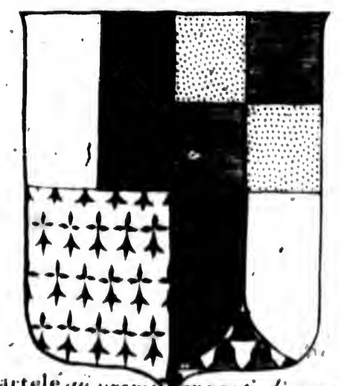

Ecartelé *au premier* parti *d'argent et de Sable, au Second* contrecartelé *d'or et d'azur, au troizième d'hermine, et au quatrième* parti *de gueules et d'ar-*

14

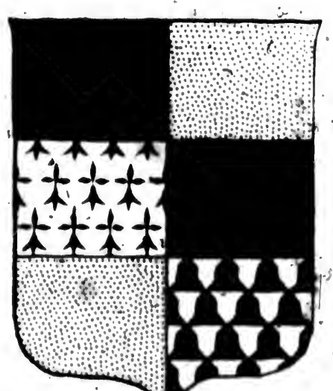

Parti *d'un,* coupé *de deux, au premier et quatrième de Sable, au deuzième et cinquième d'or, au troisième d'hermine, au Sizième de Vair.*

15

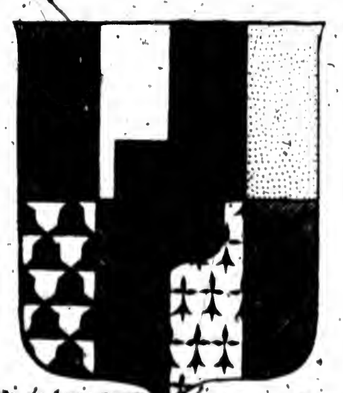

Parti *de trois,* coupé *d'un, au premier de gueules, au 2.e d'argent, au 3.e de Sable, au 4.e d'or, au 5.e de Vair, au Sizième de Sinople, au Setième d'hermine, au huitième de Pourpre,* sur le tout *d'azur.*

16

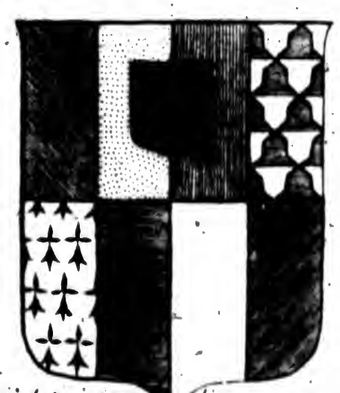

Parti *de trois,* coupé *d'un, au premier de Sinople, au 2.e d'or, au 3.e de gueules, au 4.e de Vair, au 5.e d'hermine, au 6.e d'azur, au 7.e d'argent, au 8.e de Pourpre,* au point d'honeur *de Sable.*

L'Explication de ces Blanches
est dans un Volume Separé.

VIII. Les pièces qui ne sont pas pièces honorables.

1

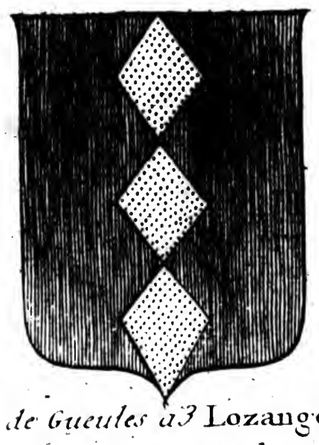

de Gueules à 3 Lozanges *d'Or rangées en* Pal.

2 Senetère

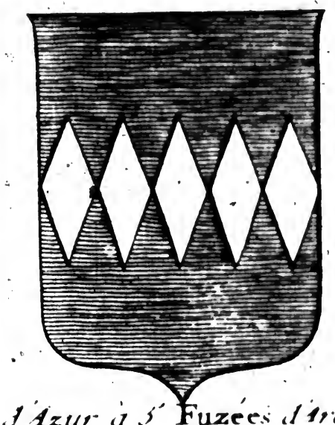

d'Azur à 5 Fuzées *d'Arg^t rangées en* Face.

3 Rohan

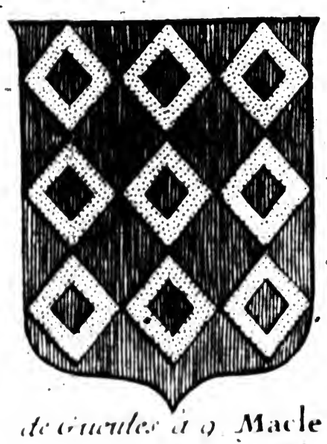

de Gueules à 9 Macle *d'Or 3, 3, et 3*

4

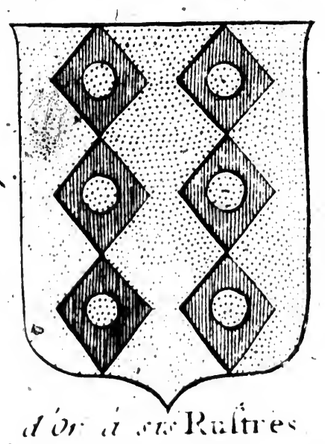

d'Or à six Rustres *de Gueules à 2, 2, et 2*

5 Brichanteau

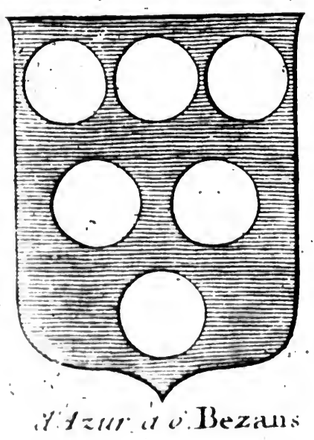

d'Azur à 6 Bezans *d'Argent*

6 Courtenai

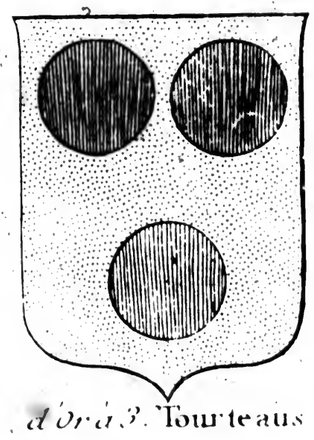

d'Or à 3 Tourteaux *de Gueules*

7

d'Azur à 10 Etoilles *d'Argent, 3, 3, 3, et 1.*

8

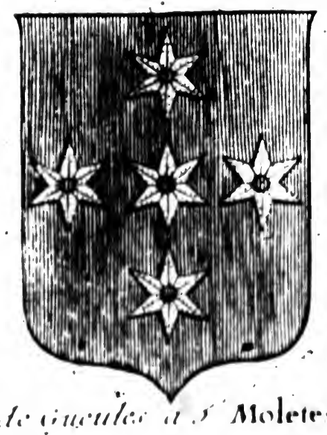

de Gueules à 5 Moletes *d'Or rangées en* Crois

9

10

11 Mailli

12 Martel

RI 4.

HENRI 4.

Cesar
Duc de Vandôme

HENRI 4.

HENRI 4.

de France
Amé 1.
Savoie

Elizabet de Vandôme
ép. Charle Amedé *de*
Savoie Duc de Nemours

LOUIS 13.

Henriète de France
ép. CHARLE 1
Roi d'Angletere

manuel 2.
Savoie

Marie Jane Batiste
de Savoie Nemours

Filipe
Fils de France

Henriète
d'Angleterre

Victor Amé 2.
Duc de Savoie

Ane d'Orleans

Adelaide de Savoie Daufine

le Daufin